This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le françoais, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

victor qui se vincit
amore, more, ore, re
C
VER HEYDEN DE LANCEY
of the
MIDDLE TEMPLE

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II A. 1777

MES

PENSÉES.

SEPTIÈME EDITION

Augmentée de plus de la moitié, & plus complette que les précedentes.

Je ne voudrois pas fâcher un homme pour avoir dit la vérité.

HENRI IV.

PARIS,

Chez ROLLIN, Fils.

MDCCLIII.

1753

LIBRARY

ex libris
Le Riche de la Poupelinière
Fermier Général
et
Bibliophile

AVERTISSEMENT
DE
L'EDITEUR.

L'AUTEUR aïant donné une nouvelle Edition de ce petit Ouvrage, en a retranché bien des morceaux & y a ajouté d'autres. Il a eu ſoin d'avertir que ſon Edition étoit *augmentée de plus de la moitié*, mais il n'a pas eu celui de dire en même tems qu'elle étoit diminuée à-peu-

 près

près dans la même proportion. Celle-ci est complette : on y trouve ce que l'Auteur a conservé, ajouté & retranché. L'on a eu soin de mettre entre deux crochets les passages omis dans sa dernière Edition, & d'indiquer par un † ceux qui ne se trouvent pas dans les autres. Les différences sont indiquées en forme de notes.

A MON

FRÈRE.

Je vous dédie ce livre, mon cher Frère, parce que je sai que le meilleur de mes amis est le plus éclairé & le plus vrai de mes juges.

Presque toutes ces pensées vous appartiennent, car je les ai presque toutes puisées dans votre conversation.

Eloigné de vous, il me semble que ce livre m'en rapproche; & quand je saurai que j'occupe votre esprit, je regretterai moins les délicieux momens où vous m'ouvriez votre cœur.

Si mon livre vous plait, j'en ſerai enchanté; car il ſera bon: s'il vous déplait, je n'en ſerai point fâché; car vous croirez toujours que je vaux mieux que lui.

Qu'il déplaiſe au public, je n'en ſerai pas ſurpris: il y a ſi peu d'ames libres!

Je juge les hommes. Je n'ai point acquis ce droit par des emplois, je ne l'ai point acheté par des talens. J'ai cru que mon exiſtence me le donnoit.

Je juge les Princes; & j'ai appris de les juger à l'école de l'un d'eux, qui m'a dit que les Rois n'étoient que les prémiers domeſtiques de leurs Sujets.

Je n'ai point été dans les affaires: mais ſi mon livre eſt bon, vous verrez qu'il n'eſt pas néceſſaire d'y avoir été pour les ſavoir.

Ma liberté bleſſera peut-être ces hommes qui n'ont jamais entendu la vérité. Vous ſavez que je ſuis incapable d'offenſer perſonne. Je ne ſai ſi quelque François aime plus ſon Prince que moi, a plus de vé-

né-

nération pour ses vertus & plus d'estime pour ses Ministres ; mais je sai bien qu'il n'y a personne qui aime plus sa patrie. Il est bien étonnant qu'en politique il soit permis de faire tant de choses, & défendu d'en dire si peu.

Je n'ai pas voulu faire un livre utile ni faire un livre agréable, parce que j'ai remarqué qu'un Auteur ne faisoit presque jamais ce qu'il vouloit faire.

Je n'ai pas cherché du neuf ; j'ai cherché du vrai. Un autre a pensé de même ; j'aurois dû dire, que m'importe : mais je ne l'ai pas toujours dit ; & souvent pour ne pas penser comme lui, je n'ai pas pensé comme moi.

On reprochera peut-être des contradictions à ces pensées : on devroit bien en reprocher aux hommes sur lesquels je pense.

Peut-être trouvera-t-on mon ton trop décisif : mais des pensées pourroient-elles être des décisions.

Toutes ces réflexions sont détachées

chées parce qu'il m'eſt impoſſible de penſer de ſuite.

Je vous les préſente dans le même ordre qu'elles ſe ſont offertes à mon eſprit, pour m'épargner la peine de les arranger & le deſagrément de n'y pas réuſſir.

Adieu, mon cher Frère. Liſez-moi avec ſévérité. Oubliez pour quelques inſtans que vous êtes mon ami. Mais croyez toujours que malgré les liens du ſang, je vous aime auſſi tendrement que ſi je n'étois pas obligé de vous aimer.

GONIA DE PALAJÒS.

MES

PENSÉES.

I.

LA POLITIQUE seule peut rendre l'homme heureux, parce qu'elle seule peut le forcer à l'être. L'étude de la morale nous éclaire sur nos devoirs ; c'est la politique qui nous les fait pratiquer. Les loix naturelles peuvent contenir quelques hommes : les loix politiques contiennent un peuple entier. Les premières nous foudroient bien plus

par les peines qu'elles ne nous invitent par les recompenses : les secondes, fondées sur la crainte d'être pis, & sur l'espérance d'être mieux, bannissent le prémier de ces sentimens, & font jouir du second. Les unes, à force de sagesse, sont impuissantes, elles combattent sans cesse une corruption, qu'elles ne vainquent presque jamais, elles sont les mêmes, quoique données à des peuples différens : les autres nous prennent tels que nous sommes, nous traitent plutôt comme capables de bonheur que comme capables de vertu, ne combattent de notre corruption que ce qui peut nuire à nos semblables, varient suivant la variation des caractères & des climats; aussi a-t-on vu des peuples entiers bons citoyens, au-lieu qu'on n'a pas encore vu de peuple bon chrétien.

11.

† Rien ne hâteroit plus les progrès de la politique, que de la réduire en maximes. Les maximes favorisent la naissance des idées, comme elles en fixent la certitude ou la fausseté.

Mais

Mais pour exécuter ce projet, il faudroit saisir les hommes par tous les côtés ; & il n'y a qu'un voyageur philosophe, sans patrie, sans passion, sans religion, qui pût y parvenir, en faisant dans tous les âges & dans tous les païs, un journal exact & précis. Ce journal feroit la meilleure histoire du cœur & de l'esprit humain.

III.

Exceptez-en quelques maximes, presque toutes les propositions en fait de politique, sont des problèmes. Si les Princes vouloient être de bonne foi, ils avouëroient, qu'ils sont toujours de l'avis du dernier opinant : s'ils ne le suivent pas toujours, c'est que les décisions des Princes ne sont pas toujours leurs sentimens.

Qu'on mette la plupart des projets politiques dans la balance de Montagne, on leur appliquera sa dévise : *Que sai je?* Cependant, malgré cette incertitude, un Etat n'en est pas moins malheureux d'être gouverné par un esprit borné, qui n'a que des demi-vuës, ou par un esprit timide, qui ne prend que des demi-partis.

IV.

Il eſt abſolument impoſſible, qu'un Prince quelque ſage qu'il ſoit, faſſe des loix qui rendent tous ſes peuples heureux; il faut que les parties ſoient ſacrifiées au tout. Il doit donc calculer quelle eſt la ſomme des malheureux, rélative au plus grand nombre poſſible d'heureux, afin qu'il n'excluë du bonheur, ou qu'il ne laiſſe dans la miſère, que la quantité néceſſaire. † Presque tous les législateurs ſe ſont écartés de ce principe, auſſi leurs loix n'ont-elles pas réſiſté au tems. Licurgue, qui, parmi les Anciens, en a le plus approché, auroit dû s'en éloigner moins à l'égard des Ilotes. Ce qui a altéré la conſtitution primitive de la France, c'eſt moins l'ambition des Philippes que le vice primitif de la conſtitution même, qui réduiſoit le peuple conquis à obéir aveuglément au peuple conquérant moins nombreux. Ce qui détruira l'Empire d'Allemagne, c'eſt l'énorme diſproportion qui eſt établie dans l'être politique & civil des Sujets: d'un côté un nombre infini d'eſclaves, de l'autre, un petit nombre de gentilshommes & d'af-

d'affranchis. En Dannemarc, la disproportion eſt encore plus grande: tout le bonheur de tous les ordres, & non ſeulement tout le bonheur dont ils jouïſſoient, mais encore tout le bonheur dont ils étoient capables, a été ſacrifié au bonheur d'un ſeul: cet Etat tombera, ſi l'on n'infirme le trop grand pouvoir par l'affranchiſſement des païſans, à l'exemple de Berne, qui d'une main opprime les villes & les bourgeois, & de l'autre répand l'abondance dans les campagnes. La conſtitution d'Angleterre n'eſt la plus parfaite de toutes, que parce qu'elle a calculé avec tant de juſteſſe & de préciſion, qu'elle ne fait au juſte que le nombre de malheureux néceſſaire pour former, ou pour affermir, le bonheur général.

V.

Le plus grand politique eſt toujours le meilleur calculateur: † ſes loix n'auront point le défaut de celles qui n'ont presque aucun égard à la condition du cultivateur, qui eſt le fondement ſur lequel porte la machine immenſe de l'Etat.

Quel génie ne lui faudra-t-il

pas pour découvrir tous ſes côtés de tant d'objets différens qu'il eſt obligé d'embraſſer à la fois! que de calculs ſur le nombre des Sujets, le prix des travaux, les reſſources, le caractère, le crédit poſſible, les relations que toutes ces choſes ont entre elles, le reſultat de ces relations, & le meilleur de ces reſultats!

VI.

† Le génie politique eſt, de l'aveu même des géomètres, bien ſupérieur à l'eſprit géométrique. Il y a cent Eulers, il y a cent Newtons pour un Colbert, comme il y a mille Colberts pour un Monteſquieu. Tout ce qu'un homme peut en géométrie, un autre le peut auſſi, diſoit un grand mathématicien. Les donnés des problèmes ſont déterminés : il y a, pour ainſi dire, un certain mécaniſme : on va toujours de certitude en certitude, parce qu'on a des points fixes : Newton a toutes les découvertes de ſes prédéceſſeurs, de l'application, de la patience. Il n'en eſt pas de même de la politique; les donnés des problèmes ſont incertains ; nulle démonſtration qui convainque avec force &

& qui mène à d'autres vérités avec tirannie ; nul point auquel on puisse s'attacher comme à un guide infaillible : Montesquieu n'a les découvertes de personne ; l'application ne suffit pas, la patience est inutile, il faut du génie.

† Le calculateur politique travaille sur des êtres composés & changeans ; le géomètre sur des êtres simples & invariables. Le prémier calcule les passions, le second les nombres. L'un devine dans une science, où c'est beaucoup que de savoir conjecturer : l'autre découvre des vérités qui se tiennent par la main. Il est vrai que celui-ci a sur son rival l'avantage de l'évidence, mais c'est l'avantage de sa science & non celui de sa raison ; & *cela* n'empêche pas que le calcul politique ne soit plus difficile, plus rarement fait, plus décisif pour l'étenduë du génie & la sagacité de l'œil, que le calcul différenciel.

† Quelle pénétration pour lire dans le présent l'histoire de l'avenir ! quelle vigueur de jugement pour se rendre maître des évènemens aprés sa mort, pour enchaîner à ses vuës les rapports les plus éloignés, pour

cal-

calculer les possibles, & se les assujettir par des loix !

VII.

† Si l'autorité craignoit moins le génie politique, elle encourageroit l'étude de la science du gouvernement, comme la plus propre à rendre l'homme aussi heureux qu'il lui est possible de l'être. De cette étude naitroient des démonstrations qui serviroient merveilleusement à dresser des présages politiques; nous aurions des hommes qui feroient les plus grandes choses par le développement de cette qualité du génie, qui, réglant le présent, le comparant avec le passé, se jette, s'enfonce dans l'avenir; nous aurions des Ministres, dont les uns auroient le talent d'imaginer les grandes entreprises, les autres le courage de les tenter, ceux-ci la fermété pour les consommer, ceux-là l'habileté pour les affermir. Nous aurions de ces sublimes rêveurs, qui prédiroient les choses les plus éloignées, semblables à Tacite qui avoit prévu les malheurs qui ravagèrent l'Europe lors de la chûte de l'Empire, cinq cens ans avant cette chûte: „ Quand

„ les

„ les Romains feront chaffés, dit ce „ grand homme, des païs qu'ils ont „ conquis, qu'en arrivera-t-il? „ les peuples revoltés, délivrés de „ leurs oppreffeurs, ne pourront „ fubfifter fans détruire leurs voi- „ fins; & toutes ces nations fe fe- „ ront les guerres les plus cruelles. Cet efprit de prophétie a été l'ef- prit de tous les grands politiques. Cette fcience a fon enthoufiafme.

VIII.

† Ne pourroit-on pas effaïer un calcul de l'homme? Si l'on avoit une fois une connoiffance exacte de fes paffions & de fes lumières, on pourroit juger de ce qu'il feroit en telle & telle circonftance; il y a même des accidens qu'on pourroit prévoir, & des hazards qu'on pourroit amener. Ce calcul égaleroit l'évidence des démonftrations politiques à celles des démonftrations des géomètres. Nous en trouvons quelques traces dans les belles loix de Zoroaftre: depuis, on n'a pas fongé à le perfectionner. Il faudroit favoir jusqu'à quel point notre tempérament influe fur la détermination de notre volonté; & cette découverte feroit

l'ou-

l'ouvrage des expériences: il faudroit connoitre au juste les propriétés & le contrepoids des humeurs: il faudroit établir en quoi tous les hommes se ressemblent, en quoi ils diffèrent, quels sont les signes extérieurs par lesquels leur caractère se manifeste, & quel empire le climat, la constitution, l'éducation a sur leur ame: il faudroit déterminer le genre, les espèces, & ranger celles-ci sous différentes classes, dont chacune auroit ses attributs, & son étiquette particulière. Tout cela n'est pas aisé, mais tout cela est possible. Lisez la vie de Turenne après avoir pris une connoissance précise de son caractère, & vous verrez que tout ce qu'il a fait de plus extraordinaire est le plus naturel du monde: l'homme, le grand homme même, qui fait les grands évènemens, ne fait que s'abandonner au cours des évènemens; il est toujours emporté par son caractère.

† Supposez le Conseil d'une des grandes puissances de l'Europe bien instruit de tout ce qui gouverne dans les autres Cours, des passions, des foiblesses, des talens, en un mot du caractère des Ministres, des Favoris, des Maîtresses, du Prince, de

de leurs forces, de leurs ressources, de leurs perspectives, de l'habileté de leurs Généraux, enfin de toutes les choses dont des négociateurs habiles pourroient donner des détails étendus & fidèles. Ce Conseil pourra faire des calculs qui lui donneront sur ses ennemis autant de dégrés de supériorité & de certitude, que ses connoissances & ses plans en auront de précision & de justesse sur les leurs.

IX.

GUILLAUME trois, embarrassé sur une affaire d'Etat, répondit à ceux qui lui conseilloient de consulter Newton: Newton! mais Newton n'est qu'un grand philosophe. M. Duclos applaudit à cette réponse dans ses Considérations sur les mœurs.

† *CEPENDANT* (*) il seroit bien étonnant, que Newton n'eut pu porter la géométrie de son esprit dans une affaire d'Etat dont on lui auroit montré toutes les faces. Newton n'auroit peut-être pas décidé entre un portrait de Van Dyck & un portrait de Poussin, parce que le goût des

(*) *Ed. préc.* Il seroit bien étonnant qu'un aussi grand Philosophe, n'eut pu être grand Politique; il seroit &c.

des arts & l'efprit des fciences font différens. Mais il n'eft pas douteux qu'il n'eut prononcé entre un avis de Guillaume & un avis de Schomberg, parce que l'efprit du philofophe & l'efprit du politique eft abfolument le même. † Une affaire qui embarraffoit Guillaume & fon Confeil, & fur laquelle peut-être ils ne prirent qu'un mauvais parti, auroit fort bien pu être tirée au clair, & amenée à bien par quelques traits de plume de Newton.

X.

Un Ouvrage très-utile & qui nous manque abfolument, c'eft un livre fur les projets.

[Ce livre feroit très-néceffaire à ce fiècle, où le goût des projets eft presque un mal épidémique.]

Cette matière eft fort vafte; & comme on veut aujourd'hui que les plus grands fujets foient traités dans les plus petits volumes, il faudroit que celui-ci fût traité par un efprit extrêmement précis.

[Ce livre feroit fur-tout d'un excellent ufage pour les petits Princes d'Allemagne. Au moins leur épargneroit-il la dépenfe d'un Confeil.]

XI.

L'ESPRIT du ſiècle eſt partagé entre deux paſſions, entre le goût des projets & le goût des plaiſirs.

QUI voudroit analyſer ces deux goûts les réduiroit peut-être à un, le goût des riens. La bagatelle & la chimère ont entre elles plus d'affinité qu'on ne penſe.

IL y a pourtant des différences: les plaiſirs coûtent & les projets ne coûtent rien. Les ſources qui étanchent la ſoif des déſirs, ſont bientôt épuiſées, au-lieu que les déſirs ſont inépuiſables; & voilà pourquoi le ſiècle où les déſirs ſont les plus variés, eſt préciſement le ſiècle des projets.

XII.

QUAND l'eſprit d'un peuple n'eſt pas encore fixé; quand ſon ſyſtème politique n'eſt pas encore établi, quand ſon caractère n'eſt pas encore développé, ou qu'il a été altéré par quelque révolution, il lui faut des faiſeurs de projets.

LA fureur des projets eſt peut-être la meilleure preuve de l'enfance d'un Empire, & peut-être auſſi le meilleur moyen de l'en tirer.

XIII.

Il eſt bon qu'une nation ait un caractère diſtinctif. Rien n'en aſſure mieux l'indépendance contre les entrepriſes de toute autre nation.

Mais il n'eſt pas indifférent que chaque citoyen ait un caractère à ſoi. Je plains toute nation qui a un caractère pour le citoyen.

Rien ne répand plus de diverſité dans les caractères que la diverſité des intérêts: la diverſité des intérêts dépend de la diverſité des vuës, qui à ſon tour dépend de la diverſité des projets: c'eſt une chaîne.

L'Esprit des projets anéantit cet eſprit d'imitation, qui ramène toujours le caractère du particulier au caractère général, au caractère uniforme.

XIV.

L'Etat le plus riche, le plus rédoutable, le plus heureux, feroit celui dont tous les membres feroient aſſez hardis pour faire ſans ceſſe des projets, & dont le chef ſeroit aſſez éclairé pour n'*adopter que les bons* (*).

Il n'en eſt pas moins vrai, qu'il

(*) M [illegible] tée, pour n'en faire aucun

y a tel païs, où il eſt bon que le Prince imagine les projets, & où le Sujet n'ait que la gloire de l'exécution.

XV.

Le païs où il y a le plus de projets, eſt toujours le païs où il y a le plus d'argent ; & le païs où il y a le plus d'argent, eſt toujours le païs où il y a le plus d'humanité.

XVI.

Henri IV. aimoit l'argent, mais à la manière des grandes ames.

Il avoit formé deux bons projets, celui d'amaſſer de grands tréſors pour exécuter de grandes entrepriſes, & celui de mettre le moindre des païſans de ſon Royaume en état d'avoir tous les dimanches une poule dans ſon pot ; c'étoient ſes termes ; termes annoblis par le ſentiment.

Ces deux projets s'accordoient parfaitement, l'un avec ſa bienfaiſance naturelle, & l'autre avec ſon avarice politique : mais ils ne s'accordoient pas entre eux.

Je donne au plus habile Roi du monde ce problême à réſoudre.

En attendant, le bon Henri conci-

cilloit ces deux idées, en les exécutant à la fois. Il se rendoit maître du cœur de ses Sujets, & il régloit ses finances.

XVII.

(*) Les faiseurs de projets ne sont pas assez écoutés : on les regarde comme des fous ou des fripons. L'Abbé de Saint Pierre n'a eu longtems qu'une petite réputation chez les Sots & les . . . .

Le bonheur d'un Empire ne tient quelquefois qu'à un projet.

C'est un faiseur de projets qui a changé la face de l'Europe, en établissant l'équilibre entre les puissances qui la partagent.

Un faiseur de projets qui a fait de Paris le centre des arts.

Un faiseur de projets qui a rendu la France une nation commerçante.

[Un faiseur de projets qui a appris à l'Angleterre qu'il opprimoit les principes de la liberté.

L'Es-

(*) *Ed. prés.* Les faiseurs de projets sont trop écoutés & trop décriés.

Trop écoutés : de cent il y en a plus des trois quarts qui se trompent dans leurs calculs ou qui veulent tromper les autres ; fous ou fripons.

Trop décriés parce que le bonheur d'un Empire ne tient quelquefois qu'à un projet.

L'ESPAGNE & la Suède font épuisées : deux faiseurs de projets vont redonner la vie à ces corps étiques & languissans. Alberoni est disgracié : Goertz meurt avec infamie, s'il peut y en avoir pour les grands hommes. La Suède & l'Espagne retombent en apoplexie, jusqu'à (*) ce que deux puissans génies viennent les en tirer.

XVIII.

LES faiseurs de projets font les médecins des États. Ils conjecturent, affirment, & mentent comme eux. Leur réputation dépend des talens, du hazard, & du préjugé. [Tous les deux profitent de la folie humaine, & s'enrichissent par les mêmes voies qui en ont ruïné mille autres] *Tous les deux vivent* entre la crainte & l'espérance. On se moque des uns & des autres, & l'on ne peut s'en passer.

A tout prendre, font-ils plus nuisibles qu'utiles. (**) Je crois qu'il seroit bon, qu'il n'y en eût jamais eu, mais qu'il est bon, puisqu'il y en a eu,

(*) *Ed. préc. Ferdinand & Adolphe.*
(**) *Ed. préc.* question, me semble, fort embarrassante.

eu, qu'il y en ait toujours, quand ce ne feroit que pour réparer les maux que les prémiers ont fait.

XIX.

[En tout païs, on ne connoit pas assez le prix des hommes; on ne sent pas assez la différence qu'il y a entre homme & homme; on ne pardonne pas assez de fautes aux grands hommes.]

XX.

Tout homme qui pense beaucoup fait baucoup de projets, & tout homme qui pense sensément, ne projette jamais que pour lui-même.

XXI.

† Dans les Etats despotiques on ne projette point, car pour projetter il faut penser.

XXII.

† Les projets de la plupart des gens en place tendent à leurs intérêts particuliers; l'Etat n'est que prête-

faute. Je crois pourtant qu'il feroit à souhaiter, qu'il n'y eut jamais eu ni Médecins ni faiseurs de projets, mais qu'il est bon, puisqu'il y en a eu, qu'il y en ait toujours, quand ce ne feroit que pour réparer les maux que les prémiers ont faits.

te nom. Cependant la gloire du Prince est dans tous les Conseils le cri de rallîment.

XXIII.

† Les bons projets sont ceux qui prévoient de loin le despotisme, qui retardent sa marche, ou préparent sa chûte.

XXIV.

Pour peu qu'un faiseur de projets soit fin, il lui est aisé de paroitre profond.

Parler beaucoup & dire peu, en imposer par un maintien grave & avantageux, se dérober aux regards pénétrans, étaler à propos quelques connoissances superficielles, échapper aux éclaircissemens par un silence dédaigneux, tromper le vulgaire par des prôneurs ignorans ou intéressés, couvrir la plus forte cupidité du voile de la plus parfaite indifférence; en voilà plus qu'il n'en faut pour tromper les femmes & le peuple: & presque tout le monde est ou peuple ou femme.

XXV.

Dans le faiseur de projets, je me

méfie plus du flegme que de l'enthousiasme.

PEUT-ETRE que le flegmatique me trompe: l'enthousiaste est trompé le prémier.

L'UN est dangereux, parce qu'il est préparé sur mes objections qu'il a prévues. L'autre n'a pas imaginé qu'un homme sensé pût lui en faire; son imagination l'a si bien servi qu'elle a surmonté tous les obstacles, applani toutes les difficultés.

LE flegme conduit à l'obstination, & il ne faut pas plus raisonner avec les opiniâtres qu'avec les pirrhoniens & les foux. L'entousiasme se ralentit, parce que les esprits animaux qui le créent, se dissipent ou s'épuisent; & l'imagination réfroidie est bientôt rendue à la raison.

ON ne voit pas la fin des projets d'un homme flegmatique: ce sont des arbres dont il faut attendre les fruits pendant des années infinies: les projets de l'enthousiaste échouënt ou réussissent d'abord, semblables à ces arbres, que l'art du chimiste couvre presque au même instant de fruits & de fleurs.

XXVI.

L'HOMME en qui le jugement domine, fait des projets utiles mais ſans étenduë : il n'appartient qu'à l'homme d'imagination de former des projets vaſtes & ſublimes.

XXVII.

† Vous n'aimez pas les hommes à projets ; tant pis pour vous ; tous les grand génies les ont aimés.

XXVIII.

Il ne ſauroit y avoir trop d'hommes à projets, dans tout païs où il y a plus de choſes à faire qu'il n'y en a de faites ; dans tout païs qui n'eſt pas encore paîtri.

XXIX.

Un homme eſt-il pardonnable d'aller au-delà du troiſiéme projet ? Oui, s'il eſt faiſeur de projets.

† Je vous conſeille, Monſeigneur, diſoit le Cardinal du Bois au Duc d'Orléans d. v. e. de C. p. de p. m. elle d. u. t. g. p. & moi q. v. p. j. e. v. f. t. d. v. f. a. r.

XXX.

[Les faiseurs de projets font les plus grandes fautes. Ceux qui n'en font point font le plus de fautes.]

XXXI.

† La quantité des projets doit être proportionnelle à celle des besoins : nous avons des besoins infinis ; il faut donc encourager tous les gens à projets, quels qu'ils soient. Eh ! qu'importe après tout, qu'un Ministre, qui souvent n'a rien à faire, ou qu'un Commis qui n'est souvent qu'un sot, lise des sottises d'une espèce ou d'autre ?

XXXII.

La passion des projets est la passion de ceux qui n'ont rien à perdre: fausse maxime.

Cette passion n'est en un haut dégré que dans les ambitieux ; & tous les ambitieux ont beaucoup à perdre.

La misère est industrieuse, mais l'industrie s'arrête, au-lieu que l'ambition ne s'arrête point ; c'est un coursier à qui ses fatigues ne font que donner de nouvelles forces.

Que le besoin soit le père du projet : ne l'est-il pas aussi de toute découverte utile ?

Dans l'opulence on ne fait des projets que pour l'agréable ; l'honneur d'en faire qui tendent au bien public, semble réservé à l'Indigence.

L'opulence développe, fait pousser les germes ; mais il semble que l'indigence les crée.

† La pauvreté d'un homme n'est donc pas un préjugé légitime contre son projet.

XXXIII.

„ Point de milieu ; ou il faut „ renoncer à vos préventions ou à „ la connoissance de la vérité."

Je réponds au faiseur de projets ; „ Votre conseil est fort bon pour „ moi, qui me sens plein de préjugés „ & qui suis prêt à m'en dépouiller. „ Mais ne le hazardez pas avec tout „ le monde : on vous dira, que re- „ noncer à ce que vous appellez „ prévention, ce seroit renoncer „ au vrai ; & voyez combien il vous „ sera difficile de faire goûter vos „ idées à des gens à qui il faudra „ proposer de commencer avec vous

„ un cours de logique : il y a mille
„ lieuës du point, où ils sont, au
„ point où vous les voudriez : ne
„ raisonnez donc point avec eux ;
„ cherchez dans votre bourse des
„ argumens plus simples & plus pal-
„ pables.

Mon projet est extraordinaire, & l'on en rit. Les rieurs ont raison ; l'extraordinaire est fort voisin du ridicule.

Mais il est admirable, & on le méprise. Les contempteurs ont raison : rien de plus naturel que de mépriser ce qu'on admire à l'excès.

Mais il est profond ; & on le condamne. Les critiques ont encore raison ; l'éloignement des objets produit le même effet que leur petitesse, je veux dire l'indifférence ou la méprise.

Il y a des esprits ombrageux, effarouchés de tout ce qui paroit nouveau, comme si ce qui est en usage aujourd'hui n'étoit pas nouveau hier. Ne leur dites point, que vous avez un projet, ne leur parlez que d'entreprise ; tous les esprits ombrageux sont ordinairement gouvernés par les noms, & ressemblent à cet hom-

me qui vouloit bien aller à la Chine, mais qui ne vouloit pas aller à la Cochinchine.

XXXIV.

† La supériorité des forces passe toujours à la longue du côté de la supériorité du génie. L'empire des sciences & des arts est toujours suivi de l'empire de la terre & de la mer. Que dirons-nous donc de ces Princes, qui défendent de penser ?

XXXV.

Faiseurs de projets, soyez clairs dans vos mémoires. Ce qui est principe aux yeux d'un Philosophe profond est une absurdité aux yeux d'un Ministre qui ne l'est pas.

Soyez concis. Vos juges sont si souvent ennuïés, qu'un mémoire est démontré, dés-qu'il n'est pas ennuïeux.

Profitez de la prémière chaleur. Tel homme fera réussir aujourd'hui une affaire qui la fera manquer demain.

Ne vous découragez pas. Un homme a offert le commerce du monde à un peuple qui n'a ni vaisseaux, ni ports, ni argent ce peu-

ple est sensé, & cet homme a été cru.

Il y a cent esprits capables des détails pour un esprit capable d'un plan vaste & profond.

Il y a cent bonnes têtes pour une ame ferme.

XXXVI.

Pourquoi n'exécutez-vous pas vôtre projet? J'ai eu tant de plaisir à l'imaginer, à l'arranger, à le combiner, que je n'en aurois plus à le remplir. J'ai caressé mon idée, je l'ai envisagée de tous ses côtés, je l'ai, pour ainsi dire, taillée à facettes: j'ai empiété sur le plaisir.

J'aime Eglé, je l'attends avec impatience, je la désire avec ardeur, je la vois avec transport, je l'embrasse avec délices, je m'en détache avec facilité, j'y renonce avec une sorte de plaisir. Image naturelle de la plupart des faiseurs de projets.

XXXVII.

† Ne déplorons point le sort du faiseur de projets. Il craint, mais il espère encore plus; & l'espérance, est

eſt la plus douce des paſſions. Il
refuſé, mais il n'eſt pas abbattu ; c'
Marius aſſis ſur les ruïnes de C
thage. Il trouve dans de nouvea
projets de nouveaux plaiſirs : fie
vous à ſon imagination ; il ſera bie
tôt conſolé. L'eſprit court, vol
s'attache à l'objet que le cœur
montre.

XXXVIII.

Un moyen infaillible de ſe tro
per dans la compoſition d'un gra
projet, c'eſt de ne point ſimplif
le principal objet dont on eſt
cupé. Et un moyen tout auſſi
de ſe tromper dans l'exécutio
c'eſt de n'en pas conduire de fro
toutes les parties.

XXXIX.

† Les Miniſtres, qui ont de l'
meur, rejettent les projets les p
utiles, en vous citant des proj
qui n'ont pas réuſſi : la petiteſſe
leur eſprit fait preuve contre la
lidité du vôtre.

Ce projet, diſent-ils quelq
fois, qu'a-t-il produit ? Et cet
bre que vous avez planté ? att
dez donc.

XL.

Il n'eſt point de Prince d'Allemagne, pour ſi petit qu'il ſoit, qui ne faſſe des projets de commerce. Ces projets s'exhalent ordinairement en fumée, ou parce que ces Princes ont entrepris au de-là de leurs forces, ou entrepris avec trop d'économie, ou entrepris avec trop de précipitation. La plupart ont calculé le produit, avant que d'avoir dreſſé bien diſtinctement leur plan.

XLI.

Les grands projets ſe ſuccèdent dans les petits Etats avec rapidité, parce que les Princes ſont remplacés par des Princes qui veulent avoir leurs établiſſemens, leur gloire à eux, & qui diſent en arrivant à la régence; & nous auſſi nous ſommes Princes!

XLII.

J'appelle beau projet un projet dont toutes les parties ont entre elles une correſpondance étroite & néceſſaire, dont toutes les roues, quelque nombreuſes qu'elles ſoient, dépendent d'un ſeul reſ-

ſort,

ſort, mis en mouvement pour le bien public. La machine, une fois montée, marchera des ſiècles entiers, pourvu qu'une de ces révolutions, qui changent la face de toutes choſes, & que l'esprit humain ne peut prévoir, n'en affoibliſſe pas le principal mobile.

XLIII.

Un Etat ſera floriſſant ſi les projets du Prince tendent à ſa gloire. Un Etat ſera heureux, ſi ſes projets tendent au bien du Peuple. Un Empire gagnera toujours plus à être gouverné par un Citoyen que par un Héros, par un cœur ſenſible que par un eſprit élevé. Suppoſez un égal dégré de lumières, le Roi patriote ſera de plus grandes choſes & moins de fautes. Le ſentiment a presque toujours des idées juſtes, parce qu'il na pas le tems de faire des réflexions fines.

XLIV.

[Vous allez à P. . . . . m; & vous y parlerez ſans doute de votre projet. Mais à qui?] A des Courtiſans qui le répèteront ſans l'entendre, le loueront ſans l'eſtimer, le

contrediront sans jugement, le jugeront sans connoissance.]

XLV.

[Toute la différence qu'il y a entre le grand homme d'Etat & le Ministre mal habile, c'est que l'un prévoit les effets du projet le plus étendu, & que l'autre ne juge du projet le plus simple que par l'évènement. Le prémier décide le succès, & le succès décide le second.]

XLVI.

† Il y a des projets plus effrayans que difficiles, qu'il est plus aisé d'exécuter qu'il n'est aisé d'en concevoir l'exécution.

† Et en est-il d'une exécution impossible? Le hazard peut produire les monstres les plus bizares; le hazard peut réaliser les projets les plus chimériques. Licurgue, Cromwel, Biron, Maintenon. Richelieu prit en imagination la Rochelle, trente ans avant que de la prendre.

† S'il y avoit en Europe douze hommes qui sussent péser l'apparent, le douteux, le possible, le certain, profiter des évènemens, les préparer, les faire naitre, voir le danger

le plus éminent d'un œil intrépide, mettre en mouvement les passions d'autrui & se garantir des leurs, nous verrions en Europe les révolutions les plus rapides, si naturellement amenées, qu'elles n'étonneroient que les Sages, quoiqu'elles changeassent l'univers.

XLVII.

CHARLES XII. échoüa dans ses projets, non qu'ils ne fussent bien conçus, mais parce qu'ils étoient mal conduits.

IL auroit fallu à la Suède un Charles XII. qui imaginât & un Ministre qui réfléchît.

SES projets étoient beaux, grands, admirables : mais ils sembloient avoir été formés parmi la foudre & *les éclairs*.

ENFLÉ de ses prémiers succès, il disoit : il faut aller là, & j'irai. Il auroit dû dire : il faut aller là, mais si je ne puis, où irai-je?

SI le Sénat de Suède avoit été armé du pouvoir qu'il a aujourd'hui, la Suède seroit le second Royaume du monde. Un Chef courageux ; un Conseil prudent. Un Prince vaste dans ses projets, rapide dans l'exé-

l'exécution, inébranlable dans les revers; un Sénat attaché à la gloire du Monarque, mais encore plus au bien du peuple. Un Héros qui sait vaincre; un Sénat qui sait profiter de la victoire.

Il auroit fallu que Charles XII. après avoir été le souverain maître du Sénat, en devint le lieutenant. Fait pour penser en prémier, il n'étoit fait que pour agir en second.

XLVIII.

Il n'est point de projet, pour si vaste que vous l'imaginiez, qui ne puisse être exécuté, s'il est bien conçu & bien suivi, parce qu'il est impossible que le petit esprit & l'imprudence tiennent contre la prudence & le génie.

Cromwel n'étoit pas un heureux scélérat: c'étoit le scélérat le plus habile, le plus profond, le plus actif. Quelle ame!

De la manière dont il s'étoit arrangé, il ne pouvoit manquer de détroner son Roi. Suivez le depuis le moment qu'il paroit sur la scène, jusqu'au moment où la pièce se dénouë, vous verrez la conduite la plus sage, les mesures les

mieux prises, les plans les mieux concertés : vous verrez que toutes les actions de sa vie tendent à ce but, comme les lignes d'un cercle viennent aboutir à leur centre.

Qu'on me donne un Stuard à qui Dieu ait donné l'ame de Cromwel; & je le ferai Roi d'Angleterre.

XLIX.

Le Sage dédaigne ces projets qui n'ont pour objet que l'utilité de sa nation, parce que cet intérêt est d'ordinaire en contradiction avec ses principes. Il aime également tous les hommes.

Il n'est ni de Londres ni de Paris; il est du monde. Il ne sacrifie point une parenté éloignée à une parenté plus voisine; il n'oublie pas des fréres, qu'il ne voit point, pour des frères qu'il voit : son cœur embrasse toutes les vertus & ses projets tout l'univers. [M* * *, que tu est respectable aux yeux du vrai Sage! Je mettrai ces vers au bas du portrait de ce vertueux cosmopolite.

Non ille satis cognosse Sabinæ
Gentis habet ritus : animo majora capaci
Concipit & quæ sit legum natura requirit.]

L.

L.

[De la démocratie à la monarchie, de la monarchie au despotisme mitigé, du despotisme mitigé au gouvernement militaire, du gouvernement militaire au républicain, & du républicain au monarchique : c'est ce que j'appelle le cercle politique : c'est ce qui a toujours été & sera toujours sous la zone tempérée.

LI.

Un Prince qui ne respecte pas les loix, est bien imbécille : elles sont sa sureté. Quand la loi ne veille pas pour le Sujet, qui veillera pour le Souverain ? Sa garde ?

Un million de bras peut bien défendre
un maître :
Un million de bras ne défend point
d'un traître.

La majesté des loix ?

Le Roi qui les enfraint ne peut les
invoquer.

La crainte ?

Dans l'extrême malheur plus de malheurs à craindre.

La force ?

La force ne peut rien contre la perfidie.

LII.

LII.

J'AI vu aujourd'hui l'homme à projets, le plus décidé, mais aussi le plus séduisant. Aux graces réelles de l'expression il joint l'apparente solidité du raisonnement. La finesse de ses pensées ne nuit point à leur profondeur; il est toujours de votre sentiment, & vous fait toujours revenir au sien. On aime à s'égarer avec lui; son ame n'est pas toujours dans la même assiette; quelquefois elle se livre à sa passion, elle se perd, elle s'égare, & revient à vous par de coups de tête admirables. Il est faiseur de projets par oisiveté, & seroit excellent négociateur par état: à travers sa feinte modestie, vous découvrez qu'il se croit capable de gouverner un Empire: je ne lui confierois pas le gouvernement d'un village: mais c'est le prémier homme du monde pour ménager une commission délicate. Donnez lui un bon plan, & soyez sûr du succès, si vous pouvez l'être qu'il n'y mettra rien du sien. Un bon projet perdra autant à passer par ses mains, qu'il gagnera à passer par sa bouche.

LIII.

Le projet de Brutus & de Cassius étoit mal fait. Ils agirent en citoyens & non en hommes d'Etat.

Le citoyen disoit; il ne faut massacrer que César, parce que César seul nous opprime. L'homme d'Etat auroit dit; il faut tuër César, il faut tuër Antoine, il faut étouffer les espérances ambitieuses d'Octave; il ne suffit pas de punir le Tyran, il faut détruire la tyrannie; ce n'est pas assez de couper l'arbre, il faut en arracher toutes les racines. C'est ce que disoit Ciceron, qui n'étoit jamais homme d'Etat qu'après coup.

Si Brutus & Cassius eussent eu autant de génie qu'ils avoient de grandeur d'ame, ils auroient vu que Rome voluptueuse ne pouvoit se passer d'un maître; il falloit pour lui rendre la liberté, lui rendre ses anciennes mœurs. La réformation des mœurs, à laquelle ils ne pensèrent pas, auroit donc dû être la base de leur projet.

† Statilius trouva l'entreprise fort juste, mais en même tems fort au-dessous de lui. Cet homme vertueux ne jugea pas les Romains

dig-

dignes qu'on ſe donnât la peine de les affranchir.

Quel dommage que Brutus n'ait pas eu le génie de Cromwell!

LIV.

† Si l'eſprit de commerce continue à s'étendre, le deſpotiſme s'affoiblira inſenſiblement. La liberté du commerce amenera la liberté politique. Les Princes eux-mêmes feront marchands; mais comme ils ne feroient que des profits modiques, s'ils étoient craints, ils détruiront tout ce qui pourroit produire la crainte, & pour devenir plus riches, conſentiront à être moins puiſſans.

LV.

Pourquoi Théodore & Rienzi parvinrent-ils à ſe faire Rois? parce qu'ils avoient des talens: pourquoi leur règne fut-il ſi court? parce qu'ils manquoient de Tête.

LVI.

† Conciliez, s'il ſe peut, l'eſprit de commerce & l'eſprit de finance: en oppoſition ils ruïneront l'Etat. La grandeur des impots anime d'a-

d'abord l'induſtrie, enſuite la décourage, enfin l'accable. Le Sujet voit que ſon travail eſt utile au Prince, & qu'il lui eſt inutile à lui-même: il ne ſert qu'à payer les impots; il devroit ſervir à le mettre à couvert de la rigueur des impots.

† Le commerce du ſel, que Richelieu préféroit, & préféroit avec raiſon, aux mines du Perou; ce commerce ſi ancien, ſi étendu, eſt tombé, parce que l'eſprit de finance força Louïs XIV, que les financiers ſeuls pouvoient forcer, à l'aſſujettir à quelques taxes mal entendues, pour ne pas dire pis.

LVII.

Un projet utile n'eſt quelquefois décrié, que parce qu'il eſt préſenté par un Etranger; & ſouvent ce n'eſt que parce qu'il eſt préſenté par un Etranger qu'il eſt utile.

Depuis que le commerce a établi des relations étroites entre les différentes nations de l'Europe, toutes ont perdu des Sujets naturels & ont acquis des étrangers.

Les Naturels du païs crient partout contre les Etrangers, parce qu'ils ſont plus induſtrieux, c'eſt-à-

dire plus utiles Sujets. Leurs services sont leurs crimes.

Les Etrangers feroient moins odieux, vous dit-on, s'ils étoient moins intriguans: je veux le croire; mais s'ils étoient moins intriguans, ils feroient à charge aux Naturels. Or, il n'y a pas à balancer entre le mépris & l'envie, entre la pitié & la haine.

A qui l'Angleterre doit-elle ses belles manufactures de laine? à des Walons, qui s'y réfugièrent sous Elizabeth. A qui l'Irlande doit-elle ses manufactures de toiles? à des François que la persécution & la pauvrété y amenèrent. A qui le Roi de Prusse doit-il la Couronne & les moyens de la soutenir? à des Etrangers, que la bienfaisante politique du grand Electeur y attira. Je ne finirois point si je voulois détailler tous les avantages, que les Etrangers ont acquis à tous les païs qui les ont reçus. Qu'a-t-on donc à leur reprocher? Leur fortune? Leurs richesses sont celles de l'Etat. Leur luxe? il apporte l'abondance. Leur ambition? c'est le foible de tous les hommes. Leur élévation aux prémiers emplois? Ils sont en état de les remplir

mains des Etrangers. Et pourquoi leur avez-vous permis de s'en emparer? Que votre induſtrie ne croiſſoit-elle la leur.

Un Etranger, qui eſt à la tête des affaires, & qui n'aime pas ſon maître, eſt bien malhabile s'il ne reſpecte pas les priviléges de l'ancienne nobleſſe. Il s'attire la haine publique en pure perte; il interdit à ſes deſcendans des avantages qui ſeront peut-être un jour leur unique azile. Il n'y a qu'un zèle extrême, un zèle hors de ſuſpicion, pour les intérêts ou la gloire du Prince, qui puiſſe juſtifier certaines démarches, qui glorieuſes dans un homme du païs ſont déteſtables dans un Etranger.

Il n'y a point de nation, qui aime moins devoir ſes Miniſtres ou ſes Héros aux Etrangers, que celle à qui les Etrangers ne doivent ni Miniſtre ni Héros.

Un Etranger a, dit-on, un motif de moins pour bien gouverner: mais dans tel Etranger ce motif de moins peut devenir un motif de plus: l'honneur eſt bien puiſſant. En général, je crois, qu'un Etranger, qui aura de la probité & des

ta-

talens, rendra plus de services à un païs, qu'un Naturel qui aura des talens & de la probité au même dégré.

Les Etrangers attachés à un païs par des pensions, n'ont d'autres liens que ceux de l'intérêt & de la reconnoissance. Ces liens sont bien foibles : mais heureusement aucun Etat n'en est surchargé. Ces Sujets ne servent pas à l'utile, mais ils servent au brillant d'une nation ; & ce brillant produit quelquefois l'utile. Ils ont une guerre continuelle à soutenir avec l'envie, parce qu'un Etat ne manque jamais de gens qui ont besoin de pension & qui croient sérieusement mériter telle pension. Le plus grand desagrément d'un pensionaire étranger, c'est d'être regardé par le Courtisan comme un homme protégé, par le Bourgeois comme un avanturier, par le Peuple comme un inutile, par les gens de métier comme un usurpateur. C'est bien pis, quand il sent que le Courtisan, le Bourgeois, & le Peuple ont raison.

LVIII.

Plus les peuples sont dans la mi-

sère, plus ils sont dans la soumission : maxime horrible qui ne peut être comparée qu'à celle-ci : plus les peuples sont foulés & plus ils sont industrieux (*).

Rois! ne craignez rien d'un peuple que l'agriculture occupe, que le commerce enrichit, que le luxe amollit, que les arts éclairent. Tirans! craignez tout d'un peuple qui n'a rien à perdre.

L'être le plus indépendant est celui qui passe d'une extrême liberté à une extrême servitude, d'une extrême opulence à une extrême misère.

Et l'être le plus cruel est l'être uniquement occupé de ses malheurs. Cent mille hommes fondront devant un peuple à qui le desespoir aura donné une ame atroce.

† C'est dans l'oppression que naissent ces grands génies qui conçoivent & enfantent la liberté.

Tout peuple qui voudra vaincre vaincra.

LIX.

(*) Ed. préc. maxime horrible qui n'a que trop souvent servi de prétexte à l'exécution de bien des projets & qui ne peut être comparée, &c.

LIX.

On ne parle que de l'indépendance des peuples, dans un tems, où il est démontré qu'elle ne les rendroit pas plus heureux. Et l'on ne dit mot de l'indépendance des Rois dans un tems, où il est démontré, qu'elle rendroit les peuples plus libres.

LX.

† Il devroit y avoir dans tous les codes un article qui portât: *Gens en place! vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Roi en vain.*

† Les petits sont tous les jours opprimés par les noms des grands, à l'insu des grands.

LXI.

Tout Prince qui n'aura pas une réputation problématique, ne vivra que dans l'histoire particulière de son païs. Les Antonins ont épuisé la source des grandes réputations de vertu.

LXII.

† Toutes les fois qu'un politique habile trouvera un crime utile

barbare que de tirer de la médiocrité une nation policée.

Ce que j'admire dans Pierre le Grand, ce n'est pas ses succès : j'admire sa résolution, ses voyages.

Il étoit difficile de civiliser ses sauvages : ne l'étoit-il pas encore plus de se civiliser lui-même ?

Il falloit reconnoitre qu'il étoit barbare.

Il falloit l'avouër à ses voisins, à ses ennemis, à toute l'Europe.

Il falloit croire, qu'un petit Etranger, sans nom, sans considération, avoit plus d'esprit que tous ses Sujets.

Il failloit connoitre les moyens de sortir de cette barbarie.

Il falloit que l'Empereur le plus despotique se déterminât à devenir le plus vil ouvrier.

Il falloit savoir quitter un trône qu'on ne savoit pas remplir, quitter un trône chancelant sans le perdre. En un mot, il falloit renaître. Non, jamais projet n'annonça une plus grande ame.

Il falloit bien que le Czar Pierre fût un grand homme, puisqu'il imagina ce qui n'avoit pas encore été imaginé dans un païs où il y a quinze millions d'hommes, puisqu'il fit

seul

ſeul ce que cent prédéceſſeurs n'avoient pas penſé à faire.

QUAND on apprit en Europe, que ce Prince avoit formé ce projet, toute l'Europe dit : le Czar Pierre extravague : civiliſer les Ruſſes ! mais cela eſt impoſſible. Cependant Pierre prouva bientôt à toute l'Europe, que pour faire l'impoſſible un Prince n'a qu'à le vouloir.

† DE retour dans ſon païs, enrichi des dépouilles de toutes les nations, armé comme Prométhée du feu créateur, il détruit les corps militaires qui avoient pris le mauvais tic de détroner leurs maîtres ; il renverſe le patriarchat, faſtueuſe idole, dont le pouvoir balançoit le ſien ; il s'élève au deſſus de la ſuperſtition, en ſe ſaiſiſſant du bien du clergé fainéant ; il épouſe une vivandiére, dont les *titres* & la dot ſont la vertu, le courage, la fermété, le génie ; il garde pour lui toutes les fatigues de l'empire, & au mépris de l'envie publique il en renvoie tout le faſte & tout l'éclat à un favori ; il n'eſt point découragé par la mort d'un de ſes enfans ni par les mauvaiſes inclinations de l'autre ; il bâtit pour l'éternité ; il fait mourir ſon fils, qui ſé-

duit par les moines, veut replonger l'Etat dans la barbarie ; semblable à Brutus, qui fit mourir les siens par ce que séduits par les Tarquins, ils vouloient faire rentrer leur patrie dans l'esclavage : pour affermir ses établissemens économiques & militaires, pour perpétuer son système, il déclare Cathérine souveraine absoluë & indépendante. Mille conspirations se forment contre sa vie; il fait les étouffer, & mourir dans son lit, quoique si occupé à de nouveaux changemens qu'à peine eut-il le tems de mourir.

[„ Que n'auroit-il pas fait en „ France, dit M. de Voltaire, à en „ juger par ce qu'il a fait en Russie? Il a bâti en brique, ailleurs „ il auroit bâti en marbre.

M. de Voltaire pourroit bien se tromper dans sa conjecture. Un esprit philosophe trouveroit peut-être plus de justesse dans cette réflexion : „ A voir ce que fait le Roi „ de Prusse, qu'on juge de ce qu'il „ eût fait à la place du Czar Pierre.

Pierre, Roi de France, auroit peut-être négligé les arts, n'auroit eu que des demi vuës, auroit donné à gauche, ou auroit dit; lais-

laissons aller le monde comme il va.

Il est plus aisé, sans comparaison, de s'élever jusqu'à un certain dégré, que de s'élever de ce dégré jusqu'au point de perfection. Le point même où la perfection commence, est bien éloigné de celui où la perfection finit.

Louïs XIV. n'auroit assurément jamais fait les prodiges que fit Henri IV. qui différé au siècle de Louïs XIV. n'auroit peut-être jamais fait d'aussi grandes choses que lui.]

On a bien dit que Pierre I. étoit infiniment supérieur à Charles XII. Mais on n'a pas encore dit pourquoi; c'est peut-être parce que Pierre I. employoit son tems à apprendre à régner, tandis que Charles XII. perdoit le sien à vaincre.

Voici un trait qui peint bien Louïs XIV. & Pierre le Grand I. Louïs quatorze alla voir en Sorbonne le tombeau du Cardinal de Richelieu, loüa le ciseau de Girardon, lui commanda son buste, lui donna une grosse pension, & fonda une Académie de peinture & de sculpture. Pierre prémier voulut aussi voir ce chef-d'œuvre; mais au-lieu de s'amuser à l'admirer froidement, il em-

jambe ſur la baluſtrade, ſe jette ſur la figure, l'embraſſe, s'écrie: „ O „ grand homme! ſi tu vivois! . . . . „ Je te donnerois la moitié de mes „ Etats pour apprendre à gouverner „ l'autre.

† Il ne l'auroit pas longtems gardée.

LXIX.

Laissez, dit-on, aller le monde comme il va. Le monde ne va pas de lui-même; & il n'eſt pas indifférent quel mouvement on donne à la machine, ſur tout quand on eſt voiſin d'une nation, attentive à calculer les dégrés de viteſſe, de force, & de mouvement.

Un Anglois met en queſtion ſi c'étoit un bon projet que celui du Czar Pierre, de civiliſer & d'éclairer ſa nation. il croit, que ce projet ne pouvoit être conçu que par une tête philoſophe, & auroit été rejetté par une tête plus philoſophe.

Il eſt vrai, que ſuppoſé que les arts & les ſciences ne rendent pas les peuples plus heureux, Pierre n'auroit pas rendu un grand ſervice aux ſiens en les arrachant à leur barbarie, ſi tous les autres peuples a-

voient

voient été dans la même position, également ignorans, également barbares. Mais comme le bonheur d'une nation dépend des relations qu'elle a avec ses voisins, le Czar ne pouvoit mieux mériter de ses Sujets qu'en les mettant de niveau avec des voisins éclairés : le Suédois cessoit d'être rédoutable, dés que le Russe pouvoit jouïr des avantages que lui valoient ses lumières. Il falloit que Pierre dérobât le feu du ciel pour enlever à la Suède la supériorité. Avec cette supériorité, il auroit été fort aisé à Charles XII de conquerir la Russie. Pierre I naquit donc fort à propos; & son projet étoit fort bon, eu égard aux circonstances.

De plus, il étoit fort bon en lui-même. Quoiqu'en dise l'éloquent & *bilieux* citoyen de Genève, il est facile de prouver & par les faits & par le raisonnement, que les arts contribuent infiniment au bonheur des hommes.

Ils resserrent les liens de la société & la société est un bien.

Ils addoucissent les mœurs, ils arrachent l'homme á l'oisiveté & par conséquent à tous les vices.

Tous les arts font des plaifirs & par là des inftrumens du bonheur.

Anarchie ou defpotifme, partout où les arts ne font pas cultivés.

L'Europe eft plus vertueufe, depuis qu'elle eft plus éclairée.

Dans un païs policé, il y a peut-être de moins grandes vertus, mais furement il y a plus de vertus.

Et il faut bien que les arts foient néceffaires à notre bonheur, puisque la nature nous a donné un goût fi vif pour eux, qu'elle nous en a fait des befoins. A quoi ferviroient tous ces talens qu'elle a femés, s'ils n'avoient pour objets que des objets nuifibles ?

Cela pofé, il n'eft pas douteux que le projet de Pierre I. ne fut utile à fes Sujets. Et le fuccès parle pour lui. En portant les arts dans fon païs, il y porta le goût des plaifirs ; & ce goût en bannit peu-à-peu les excès. Les crimes deviennent plus rares, à mefure que l'efprit fe partage entre un plus grand nombre d'occupations. Aujourd'hui, il y a parmi les Ruffes plus de politeffe, plus d'honneur, plus de décence, & par conféquent moins de

cor-

corruption. Quand même le projet du Czar n'auroit produit d'autre effet, que l'addouciſſement du joug, que la légitimation de l'autorité ſuprème, que l'affoibliſſement du pouvoir arbitraire; c'en ſeroit aſſez pour intéreſſer tous les cœurs tendres à l'applaudir. La cauſe de la nation Ruſſe eſt la cauſe de l'humanité.

LXX.

„ Il ne faut, dit Trublet, qu'un
„ petit nombre de grands génies
„ pour penſer, imaginer & com-
„ mander.

Proposition fauſſe. Il faut peu de grands génies pour commander; il en faut beaucoup pour imaginer; & il ne ſauroit y en avoir trop pour penſer.

LXXI.

Les ſots ont des vices; les gens d'eſprit ont des défauts, des ridicules; & des foibleſſes.

LXXII.

Dernieres pages du teſtament d'un Courtiſan. „ Mon fils! vous
„ ne parviendrez jamais, ſi vous
„ ne nous attachez inviolablement à
„ un

„ un plan de fortune. Ce plan, vous „ le trouverez dans l'histoire de ma „ vie. Soyez aussi heureux & plus „ sage que moi.

„ Les jours ne se ressemblent „ point à la Cour. N'ayez donc pas „ aujourd'hui un visage, un air, „ un caractère semblable à celui „ d'hier.

„ Ayez de la vertu, du moins au „ fonds du cœur: les talens sont „ souvent disgraciés, la vertu ne „ l'est jamais, & ne sauroit l'être.

„ La droiture du cœur & la justesse „ de l'esprit sont les plus grands „ obstacles à la politesse: cependant, „ mon fils, perfectionnez votre cœur „ & votre esprit.

†„ Ayez de l'honneur, mais jamais „ des affaires d'honneur. Si „ vous en avez, qu'il y ait du moins „ unité d'histoire.

„ Cachez vos talens sous le voile „ d'une heureuse médiocrité. Si vous „ avez de l'esprit, vous passerez pour „ un homme fin, dangereux, & peut-„ être pour un mauvais cœur. Si „ vous êtes sot, vous passerez pour „ incapable de gérer aucune affaire. „ Avec de l'esprit, vous serez haï, „ sans esprit, vous serez méprisé.

„ Ne

„ Ne ſoyez donc, mon fils, ni ſot ni
„ homme d'eſprit.

„ Si vos talens tranſpirent, vous
„ êtes perdu. Que le grand hom-
„ me en vous ne ſoit jamais prévu
„ ni deviné. Pourquoi le ſiſtème
„ politique de tant de Conſeils eſt-
„ il vicieux & uniforme ? parce
„ que ceux qui ſont en place ſont
„ attentifs à n'élever que des ſuc-
„ ceſſeurs qui leur reſſemblent, &
„ qu'il eſt malheureux de leur reſ-
„ ſembler.

„ Aspirez aux prémiers em-
„ plois : n'aſpirez point à la faveur.
„ On l'acquiert avec peine, on la
„ conſerve avec inquiétude, on la
„ perd avec deſeſpoir. La diſgrace
„ ſeroit ſupportable, ſi l'on pouvoit
„ s'en conſoler dans le ſein de l'a-
„ mitié.

„ Que les prémières fautes ne
„ vous découragent pas : que les
„ prémiers malheurs ne vous abbat-
„ tent point. Dans la jeuneſſe, les
„ fautes ſont des leçons, & tous les
„ malheurs ſont des reſſources.

„ Ne mépriſez point le parvenu;
„ mais ne contribuez jamais à la
„ conſidération qu'il obtient.

„ Les talens, les richeſſes, & les

„ em-

„ emplois donnent des prétentions „ à l'estime: la vertu seule y donne „ des droits.

„ Acquérez de la considération; „ mais ne vous pressez point d'étendre votre réputation: plus elle sera étenduë, plus elle deviendra „ problématique; & rien ne nuit „ plus à la fortune que de mettre „ son honneur & sa gloire en problème.

„ Gardez vous bien de la manie des projets: n'en faites aucun, „ & profitez de tous ceux que font „ les autres.

„ Dans la nécessité d'opter, ménagez plutôt un sot qu'un homme d'esprit. A la Cour, la bêtise „ nuit plus que la malice. Rien de „ plus ingénieux qu'un sot poussé à „ bout.

„ Ne vous faites jamais des ennemis, & sur-tout des ennemis „ timides.

„ A la Cour, le mérite parvient „ quelquefois par la bassesse, & le „ métalent par l'effronterie. Rampez donc effrontément.

„ Mefiez vous toujours d'un „ homme, que vous saurez coupable d'une noirceur avérée. Le

„ cœur

„ cœur d'un homme ne peut pas
„ plus se changer que son tein.

„ En quelque position que vous
„ vous trouviez, ayez des égards
„ infinis pour tout ce qui n'est que
„ Courtisan. Je ne connois rien de
„ plus rédoutable qu'un homme oisif
„ qui veut se faire rédouter.

† „ Quand vous pontez au pha-
„ raon, vous épiez les momens de
„ la carte routée : quand vous au-
„ rez à traiter avec le Courtisan,
„ *épiez le moment de la probité.*

„ Soyez toujours modeste, ja-
„ mais humble. La modestie est la
„ qualité d'un honnête homme. L'hu-
„ milité est la qualité d'un lâche,
„ d'un fourbe, d'un sot, ou la ver-
„ tu d'un chrétien.

„ Ne souhaitez pas d'être élevé,
„ avant que d'être grand. Persua-
„ dez au public que vous ne savez
„ point mettre des bornes à vos de-
„ voirs, & que vous en mettez,
„ sans effort, à votre ambition.

„ Pussiez-vous, mon fils, être
„ heureux & honnête homme, Cour-
„ tisan estimé & Citoyen estimable!

LXXIII.

Plus un Prince est puissant dans
son

ſon païs, moins il l'eſt vis-à-vis de l'Etranger. La même cauſe qui augmente ſon pouvoir au dedans, l'anéantit au dehors.

LXXIV.

Avoir de la religion, & n'avoir point de mœurs, eſt non ſeulement d'un cœur gâté, mais encore d'un petit eſprit. C'eſt croire, que la plus ſublime vertu n'eſt pas incompatible avec le vice; & c'eſt là l'héréſie la plus commune & la plus abſurde.

Un Prince eſt bien malheureux s'il n'a pas de la religion, parce qu'il lui eſt fort difficile d'être honnête homme, & encore plus de paſſer pour tel. Il doit donc au moins feindre d'avoir de la religion, pour conſerver le cœur de ſes Sujets, & pour acquérir la confiance des Etrangers. (*) Je hais l'hipocriſie dans les Particuliers; je l'aime bien dans les Princes. Malheur à ceux qui inſultent publiquement à la piété de leur peuple ! Malheur à ceux qui lui refuſent l'unique garant qu'ils puiſ-

(*) *Ed. préc.* Un Particulier hypocrite eſt un homme déteſtable : un Prince incrédule, & qui n'eſt pas hypocrite, eſt un politique très-mal adroit.

puissent lui donner de leurs intentions & de leur équité!

Rien ne fait plus mépriser les qualités même les plus nécessaires, que les exemples qu'on a de grands Princes à qui elles ne sont pas nécessaires.

LXXV.

Un homme de bon sens me disoit: „ Je me ferois bruler une fois „ pour la religion chrétienne, & „ deux fois pour la religion catho- „ lique." Ce seroit un entreprise digne d'un prince Philosophe, d'éclairer son peuple de manière qu'il fût disposé à mourir deux fois pour les prémiers principes, & une fois seulement pour les seconds. Ce peuple seroit & plus vertueux & plus tolérant.

LXXVI.

La vraye Religion force les cœurs par l'attrait de la douceur & de la vertu. La vérité, pour se soutenir, n'a besoin que de n'être pas opprimée, & n'a jamais besoin d'opprimer pour s'étendre. Ceux qui ont conseillé de persécuter les Huguenots ont fait un grand mal à la France, & un

un plus grand mal encore à l'Eglise. Ils haïssent notre religion, il falloit la leur faire aimer. Les vérités Catoliques sont bien plus belles quand elles sont environnées d'honneur & de dignités.

LXXVII.

M. le président de Montesquieu a découvert les principes des trois gouvernemens. Ces principes ne vont point aux différentes nations de l'Europe, parce qu'il n'y a plus en Europe ni monarchie, ni democratie, ni despotisme. Aujourd'hui tout est marchand. Loix, ordonnances, marine, finances, tout est tourné vers cet objet. L'intérêt est le principe de tous les Etats. Si vous en exceptez la Turquie, & un autre païs encore soumis à la crainte, le commerce est par-tout le suprême législateur.

LXXVIII.

Le siècle passé étoit celui de l'honneur, parce que le gouvernement étoit militaire : notre siècle est celui de l'intérêt, parce que le gouvernement est marchand. Aujourd'hui moins de brillant dans les actions,

mais

mais plus d'humanité dans les mœurs; & ce qu'il y a de ſurprenant, avec une paſſion pour les richeſſes qui ſemble devoir éteindre tout autre ſentiment, beaucoup de cette vertu générale qui comprend l'amour de tous. On n'a pas le cœur ſi élevé; mais on a l'eſprit plus juſte.

J'AIME bien ces cœurs ſupérieurs à tout excepté à la honte, & l'Etat n'en ſauroit trop avoir; mais auſſi jaime bien ces eſprits doux, faciles, éclairés, droits, ſupérieurs à tout, excepté à la miſère, & l'Etat n'en ſauroit trop faire naître.

LXXIX.

COMMENT les Etats ſeroient-ils bien gouvernés? Presque toujours la baſſeſſe eſt le principe de la grandeur. L'un parvient parce qu'il ſait ſe courber; l'autre parce qu'il ſait mentir, celui-ci parce qu'il ſe deshonore à propos, celui-la parce qu'il trahit ſon ami. Mais le moien le plus ſûr de monter auſſi haut qu'Alberoni, c'eſt d'offrir comme lui des ragouts de champignons au Duc de Vendome, & il y a par-tout des Ducs de Vendome.

LXXX.

LXXX.

† On se plaint aujourd'hui de la rareté des grands génies: notre siècle a raison.

† Je ne connois que trois grands génies: de supérieur, je n'en connois point: de créateur, je doute que personne en connoisse.

LXXXI.

† Il y a un homme que j'étudie depuis quatre ans, & qui est toujours pour moi un problème impossible à résoudre. Il aime la retraite, il soupire après le repos, & il passe sa vie de républiques en républiques, de Rois en Rois. Il n'y eut jamais de plus habile négociateur, & il manque toutes ses négociations. Il manque toutes ses négociations, & toute l'Europe le reconnoit pour le plus habile négociateur.

LXXXII.

Le grand génie n'a que sa voix dans les Conseils: mais il a ses lumières qui le rendent maître de toutes les autres voix.

LXXXIII.

Il y a des hommes sans prix: ce sont ceux qui donnent de sages loix à un Etat mal gouverné, & qui rendent plus respectable un Etat déjà respecté. Ces hommes ne sont pas rares, mais ils sont rarement employés.

LXXXIV.

† Il y a peut-être plus d'hommes *qui ont* manqué aux occasions, qu'il n'y en a à qui les occasions ont manqué.

LXXXV.

† Les circonstances développent les hommes; c'est aux Princes à juger lesquels il faut donner à développer aux circonstances.

LXXXVI.

† Qu'un Prince ait l'art heureux de discerner les esprits, & l'art plus heureux encore de les placer. Un homme déplacé ressemble à une table de Pharaon.

† Les hommes sont dans un Etat ce que des instrumens de musique sont dans un orchestre: ils rendent

D des

des sons plus ou moins agréables, suivant qu'ils sont bien ou mal touchés.

LXXXVII.

† Un Prince ne sauroit tout voir, ni agir toujours par lui-même: il doit donc se connoitre en hommes. Il n'a pas le tems d'approfondir son monde: il doit donc se connoitre en phisionomie.

† Un coup d'œil jetté sur la phisionomie d'un homme, nous donne une idée plus distincte de son ame que la plus longue étude de son caractère.

LXXXVIII.

† Il est impossible de connoitre à fonds un homme, si l'on n'a vécu familièrement avec lui.

† En jugeant de son caractère par les faits, on fait souvent un portrait d'imagination.

† La vie publique ne dit pas ce qu'on est; elle dit ce qu'on veut paroitre.

† Ce n'est que dans la vie privée qu'on voit de ces traits qui décèlent.

† Il y a peu d'hommes qui aient un caractère fixe: le cœur est sujet aux mêmes variations que le visage.

† Nous

† Nous ne nous connoiſſons pas nous-mêmes: comment les autres nous connoitroient-ils? On a beau dire; le prémier eſt bien plus facile que le ſecond.

† Et pourquoi ne nous connoiſſons-nous pas? Parce que nous ne ſommes presque jamais ſemblables à nous-mêmes.

† Si les héros du ſtathouderat & du parlement d'Angleterre revenoient au monde, ſe reconnoitroient-ils dans la belle gallerie de l'abbé Rainal?

† La plupart des hiſtoriens prennent le masque pour le viſage, le héros pour l'homme; au-lieu de repréſenter ils peignent, ils peignent de profil, & ſouvent ils ſe peignent eux-mêmes.

† En tirant d'après les faits des hommes qu'ils n'ont pas connus perſonnellement, ils reſſemblent à ce Grec amoureux de femmes qu'il n'avoit pas vuës.

† Fléchier a peint Ximenès comme un grand ſaint, Marſollier comme un grand homme d'Etat; il n'eſt pourtant pas ſûr que Ximenès fût l'un ou l'autre.

† Nous n'avons pas d'idée diſtin-

ftincte du caractère d'un homme, que nous voyons tous les jours, que nous voyons avec curiosité, que nous étudions avec soin, que nous avons suivi depuis son enfance ; & nous pourrions en avoir d'un homme mort depuis cent, mille, deux mille ans?

† Lisez l'histoire des Césars ; lisez les Césars de Julien : vous n'y verrez pas les mêmes hommes : votre jugement restera suspendu entre la déposition des témoins & la sagacité du philosophe.

† Et Julien lui-même est-il bien connu ? Les païens en ont fait un sage, & il ne l'étoit pas : les pères de l'Eglise en ont fait un monstre, & il l'étoit encore moins. M. de Montesquieu le regarde comme un des plus grands hommes : M. de la Bletterie comme un homme singulier. Un autre dira peut-être que de ces deux jugemens réunis on en feroit un très-juste, en disant, que Julien étoit un homme singulièrement grand.

† Louis XIV. ce Prince si souvent peint & avec des couleurs si différentes, est encore à peindre : son dernier portrait est le plus mau-

vais

vais de tous ; car il devoit être le meilleur; on n'y retrouve ni Louïs, ni Voltaire.

LXXXIX.

De deux héros, celui qui estime le plus son rival est ordinairement le plus grand.

J'aime à entendre dire à Condé dans un moment d'embarras : que ne puis-je causer seulement deux heures avec M. de Turenne?

XC.

Les grands n'ont sur nous que l'ascendant que notre bassesse leur donne ou que notre foiblesse leur permet.

XCI.

Je ne sai si c'est un goût particulier ; mais on ne me paroit jamais grand, quand on me fait sentir que je suis petit.

XCII.

Un homme qui a du mérite, gagne infiniment à appartenir à une nation qui n'en a pas.

XCIII.

Les hommes n'ont point de goût pour les arts dans tout païs où les femmes n'ont point de goût pour la parure.

Les arts agréables ne sont cultivés avec quelque succès que dans les païs où le beau sexe a des graces.

XCIV.

Les arts agréables pour le midi, les arts utiles pour le nord. Ce n'est pas qu'il n'y ait assez de feu dans le nord, assez de flegme dans le midi, pour que les prémiers soient cultivés dans l'un & les seconds perfectionnés dans l'autre. Mais ce feu, mais ce flegme, ne peut éclorre, se soutenir, se conserver sans un encouragement perpétuel. Les arts qui ne sont pas faits pour un païs, ne s'y naturalisent qu'à force de soins & de bienfaits : il faut que le fleuriste corrige sans cesse le vice du sol, & le fleuriste se rebute ou se néglige.

XCV.

Le caractère des peuples dépend

ſi bien du climat, qu'il eſt invariable. Les Allemans d'aujourd'hui reſſemblent trait pour trait aux Allemans de Tacite : les Anglois ont ce feu de courage, cet amour de la liberté qu'ils avoient du tems de Céſar, & cet ardeur pour le commerce qu'ils avoient du tems de Sénèque : Claudien a repréſenté du même coup de pinceau l'Eſpagne ancienne & l'Eſpagne moderne :

Frugum
Illa ferax & egena, licet pretioſa
metallis,
Principibus fecunda piis.

Le François étoit ſous les Céſars ce qu'il eſt ſous les Bourbons : † ſi nous avions les chanſons des Druïdes, qui étoient nos annales, nous y verrions des ſentimens d'honneur, des prodiges de bravoure, des exemples frappans de légèreté, beaucoup de vivacité & d'enjoument; c'eſt déjà un grand préjugé de la gaïté nationale, que l'hiſtoire du païs miſe en chanſons par tout ce qu'il y avoit de plus ſérieux, par les prêtres & les magiſtrats.] Mais voici un trait déciſif. Un Gaulois pour être admis à la table de l'Empereur, fit

préſent de deux cens mille ſeſterces à l'officier chargé des invitations : le lendemain le Prince fit dans une vente, ajuger au Gaulois une bagatelle pour le prix de deux cens mille ſeſterces, en lui diſant ; vous ſouperez avec l'Empereur, & invité par lui-même.

† Le caractère ne change point : ſeulement il paroit changé : c'eſt toujours le même viſage, mais couvert d'un maſque, qu'on prendroit pour le viſage-même ; le même canevas, mais non la même diſpoſition des couleurs, le même germe, mais non le même dévelopement.

Le gouvernement fait une grande différence, l'éducation la fait prodigieuſe, mais c'eſt toujours le phiſique qui fait la différence eſſentielle.

Quoique le gouvernement emporte tout, il ne peut rien ſur les genres, il n'eſt maître que des eſpèces ; il ne peut anéantir l'eſprit dominant d'une nation, il peut tout-au-plus l'enchaîner ; c'eſt un ruiſſeau dont il détourne aiſément le cours, mais dont il ne ſauroit tarir la ſource ; l'empire du climat eſt plus fort que lui.

La

La Grèce, autrefois si féconde, semble être devenuë stérile ; c'est que le gouvernement a changé. Le principe de fécondité lui reste, parce que le soleil ne change pas ; mais l'oppression en arrête, en suspend les effets.

Voyez les Russes. Le plus grand homme, qui ait encore étonné l'univers, les a élevés ; mais le commerce a beau addoucir le joug, l'Académie a beau cultiver les arts, l'Impératrice les encourager, les Etrangers les leur enseigner, il n'est pas possible d'en faire des hommes d'esprit.

XCVI.

† Philippe de Macedoine rassembla tout ce qui put se trouver de plus scélérat & de plus vicieux parmi ses Sujets, & les plaça dans une ville, qu'il leur bâtit exprès.

† Je voudrois bien qu'on nous eût conservé ou du moins qu'on trouvât dans les ruïnes d'Héraclée les loix civiles & politiques de cette République.

† Vraisemblablement les premières étoient fort justes & fort sévères, & les secondes tendoient à

à l'aggrandissement & à la conquête.

† Ils durent faire d'excellentes loix de religion ; car se méfiant nécessairement les uns des autres, ils durent naturellement recourir à la religion comme au meilleur frein de la licence, comme au plus sûr garant que l'homme puisse avoir de la probité de l'homme.

† La démocratie dut s'établir parmi eux : car qui auroit voulu être despote ? qui auroit voulu être décemvir dans un païs où un coup de poignard ne coûtoit rien ? Et des hommes également courageux auroient-ils voulu leur égal pour Monarque ? c'est la foiblesse des peuples qui a fait la puissance des Rois.

† Une société qui ne seroit formée que de scélérats du prémier ordre de toutes les autres sociétés, produiroit bientôt un peuple de sages, de conquérans, & de héros.

† Une République fondée par Cartouche auroit eu de plus sages loix que la République de Solon, & peut-être des succès plus rapides que celle de Romulus.

† Ce sont les mêmes qualités qui font les grands héros & les grands criminels ; & l'ame du grand Con-

dé ressembloit à l'ame de Cartouche.

† Les fondateurs des Monarchies ont été des usurpateurs addroits : les fondateurs des Républiques ont été des brigands hardis & heureux.

† Cartouche, Roi, auroit commencé par asservir ses Sujets, auroit continué par diviser ses ennemis par la ruse, auroit fini par les subjuguer à force ouverte.

† Quand je réfléchis sur les prémieres années de sa jeunesse, quand je le vois, dés l'enfance, méchant, avide du bien d'autrui, rusé, dissimulé, impénétrable, audacieux, j'admire la force du sang ; je me persuade que, pour être vertueux, il ne suffit pas de le vouloir ; je suis tenté de dire ; „ Il étoit donc im„ possible que Cartouche ne fût „ pas ou un grand scélérat ou un „ grand homme !

XCVII.

† Qu'un Prince rassemble dans une même ville tout ce qu'il trouvera de plus sage, de plus éclairé, de plus vertueux, de mieux fait parmi les personnes de l'un & de l'autre sexe. Cette ville sera une pépinière de grands hommes.

† Les Princes ont des haras de chevaux; ils devroient en avoir de Sujets. Quand on empêchera le mélange des races, on sera sûr d'avoir de l'excellent & en chevaux & en hommes.

† Il faudroit donner à cette ville de bons réglemens d'éducation, qu'un phisicien & qu'un moraliste devroient être chargés de dresser, & de maintenir.

† Ces réglemens rendroient inutiles la plupart des autres loix; & que feroit-on de loix dans une ville dont la nature porteroit tous les habitans à la vertu ?

† Les législateurs se contentent de prendre soin des enfans après leur naissance. Notre législateur devroit en prendre soin dés leur conception.

† Quand une femme sentiroit dans son sein un tendre fruit de ses plaisirs, un nouveau gage de l'amour, il faudroit lui prescrire un régime convenable à son état & à son tempérament, inventer des amusemens pour l'égaïer, l'éveiller au son des instrumens, entretenir le feu de son esprit, en prévenir les inégalités & les caprices, tourner son a-

me

me vers des objets, qui lui inspirassent des réflexions sages, ou qui remplissent son cœur de sentimens tendres : en un mot, il faudroit aider & caresser la nature.

† C'est ce que faisoient les Bracmanes : aussi leur tribu étoit-elle une tribu de sages.

Du sein de la vertu l'enfant passeroit dans les bras de l'humanité : il seroit nourri du lait de la mère qui l'auroit conçu ; le plaisir de recevoir son prémier souris & d'y répondre par un souris encore plus tendre, seroit réservé à celle qui lui auroit donné le jour.

† *Dès* que sa langue formeroit les prémiers bégaimens, & que son oreille seroit ouverte aux prémiers sons, on le mettroit entre les mains de maîtres vertueux & savans : on lui enseigneroit les arts, mais on lui inspireroit la vertu : on étudieroit son caractère, qu'on connoitroit par ses goûts : on observeroit quelle différence il y auroit entre son enfance & l'enfance de ses parens : on développeroit ses talens, mais on ne les forceroit pas : on prendroit un soin très-scrupuleux de son corps pour prendre un soin plus utile de son

esprit: on le guériroit de ses défauts en travaillant sur le phisique : on examineroit le prémier essor de son ame, & dans ce prémier essor on verroit l'histoire de sa vie.

† Quand l'âge l'auroit rendu capable d'amour, & la raison capable d'un amour constant, on l'uniroit à l'aimable vierge, qui lui auroit la prémière appris qu'il a un cœur.

† Les précepteurs de ce peuple devroient être des phisiciens consommés & des citoyens vertueux, qui, après avoir élevé les tendres espérances de la patrie, seroient élevés eux-mêmes aux prémiers postes, comme seuls capables de faire observer des loix qu'ils auroient fait aimer.

† Il y auroit peu de loix; mais les détails en seroient infinis: ces détails auroient pour objet la conservation de la vertu, & pour baze la connoissance de l'homme.

† Cette connoissance, tous les jours perfectionnée par des observations nouvelles, rendroit possible le calcul de cet être bizare, si soumis aux accidens, qu'il semble ne pouvoir l'être au calcul.

† Notre législateur devroit prin-

cipalement veiller sur les mariages. Il ne faudroit pas gêner le choix du citoyen; son cœur ne seroit point vertueux, s'il n'étoit pas libre. Mais il faudroit l'amener avec addresse à ne choisir qu'une compagne semblable à lui: il faudroit qu'en croyant ne faire un choix que pour lui-même, il fît réellement un choix pour la société, & tel que la société l'auroit prévu; afin que le bonheur d'un seul fût la sureté de tous.

† *Si* la passion seule se chargeoit de l'union des amans, il en resulteroit de grands maux. Des caractères ou antipatiques ou trop simpatiques s'uniroient souvent, & souvent il en naitroit un tiers, vicieux, & vicieux même en dépit de la vertu de ses parens.

‡ *Toute* sorte de bois & de marbre, disoit Pitagore dans le choix de ses disciples, n'est pas propre à faire un Apollon ou un Mercure. Toute sorte d'humeur, toute qualité de sang, tout assortiment de caractères ne seroit pas propre à faire un citoyen de cette ville.

La fille la plus vertueuse, la plus raisonnable, la plus belle seroit le prix du jeune homme le plus vertueux,

eux, le plus raisonnable, le plus beau: les qualités des parties feroient leurs biens.

† La religion, toujours attentive au bonheur des hommes, toujours si puissante sur les passions, conseilleroit aux maris de ne se livrer aux plaisirs de l'himen que dans ces momens rapides, où ils feroient tout esprit, tout sentiment, tout cœur, & leur femme à l'unisson.

† L'adultère seroit puni de mort, parce qu'il violeroit les prémiers rapports, rapports établis par la nature, consacrés par les loix.

† La débauche des filles seroit punie comme l'homicide, parce qu'il seroit aussi pernicieux de produire des monstres que de tuer des citoyens.

† L'ivresse seroit un crime capital, parce qu'en attaquant les facultés du corps, elle énerve celles de l'ame.

† Il n'y auroit point de noblesse: car comment une distinction entre un homme & un homme se maintiendroit-elle parmi des hommes que la vertu rendroit égaux?

† Mais comme cette égalité ne seroit pas parfaite, il y auroit une

nobleſſe perſonnelle, & non un corps de nobleſſe héréditaire.

† Les biens n'y ſeroient pas communs: car les talens y ſeroient différens; & il faudroit bien que les talens euſſent une recompenſe

† Il y auroit des pauvres & des riches, car ſans cela pourroit-il y avoir des arts & de grandes vertüs?

† Tous les membres de la ſociété qui ſeroient infirmes, malſains, laids, ſots, méchans, ſeroient retranchés de la ſociété.

† Ce peuple n'auroit pas beſoin de médecins: car les enfans vertueux & ſains de pères vertueux & ſains ne meurent que de vieilleſſe.

† Ce peuple perfectioneroit les arts & les ſciences: car il auroit du génie, de l'activité, une ſuite d'expérience, & la paix.

† Ce peuple n'obéiroit qu'à une religion pure & n'auroit qu'un culte ſimple: car comment des hommes éclairés aimeroient-ils une religion obſcure & un culte ſuperſtitieux?

† Ce peuple enfin ne ſeroit point ſoumis à un deſpote: car un homme ſage ne ſert point, & un homme courageux ne craint pas.

† Mais

† Mais il pourroit être soumis à ses propres loix, protégées par un Monarque.

† Et comme cette société ne pourroit se soutenir malgré la vigilance continuelle des magistrats, si elle étoit trop nombreuse, elle s'acquitteroit envers son protecteur, en lui envoyant tous les dix ans un certain nombre d'hommes, pour prévenir les maux que causeroit l'augmentation de l'espèce.

† Ces hommes seroient pris parmi les plus vicieux & les plus mal faits; mais les plus vicieux de cette République ne seroient-ils pas les plus vertueux des autres païs?

† Les Etrangers ne seroient point soufferts dans cette ile, de peur qu'ils n'y portassent leurs maladies, leurs vices, leur esprit.

† S'il y avoit en France une pareille ville, l'Etat en retireroit des avantages infinis, supposé qu'elle pût garantir sa vertu de la contagion des villes voisines, & son industrie de la cupidité des traitans.

† On en tireroit de bons artistes, de bons magistrats, de belles femmes, de grands hommes en tout genre.

† En cent ans, il s'y formeroit un sang si pur & si beau, qu'il seroit le réparateur de la nation.

† Si j'avois un Royaume à moi, j'ordonnerois dés demain l'essai de cette police. Je suis si persuadé, que la différence des tempéramens fait seule la différence des ames, & que les qualités du cœur & de l'esprit sont héréditaires, que je ne doute pas que je n'eusse dans vingt-cinq ou trente ans, une race d'hommes dans les veines desquels circuleroient le bon sens & la vertu.

XCVIII.

† La République de Florence périt par sa loi fondamentale.

† Cette loi, pour maintenir l'égalité entre les citoyens, voulut qu'ils exerçassent tous une profession.

† Par-là elle les arrachoit à l'oisiveté, & tempéroit en même tems la distinction entre le peuple & les nobles.

† Mais en affoiblissant l'empire d'une chimère, elle élevoit sur ses débris une puissance rédoutable & réelle; je veux dire les richesses & l'industrie.

† El-

† Elle ne vit pas, qu'en anéantissant d'une main l'autorité qui naît du respect, elle créoit de l'autre cette autorité qui vient de la supériorité des forces.

† Elle ne vit pas, qu'au-lieu de permettre aux riches un usage arbitraire de leurs richesses, il falloit ouvrir la porte aux dépenses pour l'Etat, comme on le fit à Rome, à Athènes.

Qu'en arriva-t-il? Quelques citoyens amassèrent des richesses immenses, engloutirent l'industrie des uns, achetèrent l'industrie des autres.

La République de Florence se partage entre trois marchands. Caponi, Strozzi, Médicis sont chacun à la tête d'un parti.

Médicis, qui étoit le plus riche des trois, gagna enfin à un jeu, où l'on ne peut perdre que faute de hardiesse & d'argent.

† Le prémier banquier devint le prémier magistrat; & les Médicis, après s'être servi de l'industrie du peuple pour le ruïner, de son revenu pour l'acheter, de ses besoins pour l'asservir, se servirent de ses forces pour l'opprimer.

† La

† La maison de Médicis n'est plus : mais Florence n'a pas cessé d'être esclave : l'Empereur & la France en ont disposé à leur gré : preuve bien évidente que les petits Princes ne sont jamais souverains, & que les petits Etats n'ont qu'une liberté précaire.

XCIX.

Presque tous les arts se sont perfectionnés ; il n'y a que l'art de régner qui soit resté imparfait.

Les arts se sont perfectionnés, parce que les artistes, de quelque païs qu'ils aient été, dans quelque siècle qu'ils aient vêcu, ont tous eu le même objet. L'art de régner est resté imparfait, parce qu'il a été exercé par des hommes qui n'étoient pas faits pour lui, qui n'avoient ni les mêmes vuës, ni les mêmes intérêts, ni les mêmes talens.

Les arts ont été cultivés par des hommes à qui la nature les faisoit aimer. L'art de régner n'a été cultivé que par ceux que la fortune en avoit chargé : on a considéré la royauté comme un fardeau, on l'a considéré comme une dignité ; on l'a quelquefois considéré comme un

CIV.

Le chef d'œuvre d'un prémier Ministre seroit d'en abolir avant sa mort & le titre & le pouvoir, en détruisant la nécessité, & en suppléant par de sages réglemens au besoin des Princes imbécilles, fainéans, ou caduques.

CV.

L'établissement de la pluralité des Conseils étoit une entreprise digne du Duc d'Orléans, régnent. Il est fâcheux, qu'il n'ait pas subsisté.

Ce Prince avoit trop de feu & trop peu de force de génie : il semoit avec ardeur ; mais il n'avoit pas la patience d'attendre le tems de la recolte.

La Polisinodie, telle que l'avoit projettée l'abbé de Saint Pierre, ne pouvoit s'établir que fort difficilement, parce qu'elle étoit trop contraire aux préjugés, trop salutaire à l'Etat, trop utile à la noblesse.

Mais, une fois établie, elle se seroit perfectionnée tous les jours, & seroit devenue immuable.

C'étoit le moyen le plus noble, le

le plus naturel, le plus sûr de modérer à jamais l'autorité du Roi. On ne pouvoit tendre au despotisme un piége plus addroit.

CVI.

[La plupart des grands projets de l'abbé de Saint Pierre ont le grand défaut de supposer . . . . & de bonnes . . . . dans les . . . .

CVII.

† Pourquoi tant d'inconstance dans la plupart des Conseils ? c'est qu'ils n'ont point de principes fixes : ils ont bien un systême, mais ils n'ont aucune de ces démonstrations, sans lesquelles l'esprit ne peut être ferme.

CVIII.

† Il y auroit un moyen aisé de perfectionner les arts, le commerce, la politique, en un mot la science du gouvernement.

† Il faudroit, que l'Etat eût dans toutes les villes principales du monde un Résident, homme d'esprit & de goût, sensé, laborieux, exact.

† Ce Résident seroit son unique

occupation de l'étude du païs où il seroit employé. Il dresseroit des mémoires fidèles sur toutes les parties du commerce, sur les établissemens de police, sur les impôts & la manière de les percevoir, sur les denrées qu'il faut exporter ou importer, sur le génie des habitans, sur le systême du magistrat, sur le caractère particulier des personnes puissantes, sur les vuës, les fonds, les entreprises, les ressources des principaux négocians, sur les progrès & les découvertes des artistes.

† Ces mémoires seroient envoyés à un Conseil de commerce uniquement occupé du soin de les examiner, de les comparer, de les rédiger.

† D'après ces connoissances on formeroit des plans utiles, on dresseroit des démonstrations, on amasseroit des matériaux pour le calcul politique.

† Si la Prusse avoit un pareil Résident en Espagne, quel commerce n'y feroit-elle pas ? commerce de toiles, commerce d'étamines, commerce de bois, commerce de quincaillerie : en retour, elle auroit de la première main de la cassonade, de

la

la cochenille, de l'indigo, des vins, & des piastres.

CIX.

SOUVENT une nation se glorifie de ce qui lui est nuisible ou de ce qui la deshonore. Je connois un peuple qui montre ses fers avec ostentation.

LE Danois vante sa marine, parce que ses matelots font leur apprentissage en Hollande & en Angleterre, c'est-à-dire, parce que le Dannemarc n'a pas assez de commerce pour les occuper, les former, & les retenir tous chez lui.

CX.

SEROIT-IL avantageux au Dannemarc de faire de Coppenhague un port franc? Non; & ma grande raison, c'est qu'on ne l'a pas fait, & qu'on ne le fait pas.

CXI.

IL y a des Etats si mal situés, que la grandeur, que l'existence de leurs Souverains est, pour ainsi dire, précaire. Il faut des siècles de succès continus pour les faire fleurir: il ne faut que la perte d'une ba-

taille pour les renverser. Le trône tombe, dés-que le Roi s'y endort.

† C'est ordinairement dans ces païs, que naissent les grands hommes: le besoin crée les héros.

CXII.

Un grand crédit donne un grand pouvoir, & une bonne tête donne un grand crédit: voyez les Princes d'Orange & le Roi de Prusse.

† Sur le trône, il s'agit moins d'être grand que de le paroitre.

CXIII.

Il n'est pas possible qu'il y ait de bonnes têtes dans un païs, où il n'est pas permis d'avoir le cœur haut.

CXIV.

† Les Rois de Dannemarc sont les Princes les plus modérés, & les seuls qui aient leur brevet de despote. Ce sont des Plébéiens, qui n'ont rien oublié pour avoir droit au consulat, & qui n'élisent que des patriciens, depuis qu'ils peuvent s'élire eux-mêmes.

CXV.

† Est-il permis aux peuples opri-

primés de se revolter contre leurs Souverains?

† Il seroit à souhaiter que les Princes crussent que les peuples ont ce droit, & que les peuples crussent ne l'avoir pas.

CXVI.

† *Des* têtes sages, des bras vigoureux, des mains nettes, des esprits justes & brillans, des cœurs sensibles à la liberté, à l'intérêt, ou à la gloire. Voilà tout ce qu'il faut dans un Etat. Les loix seront faites avec équité & maintenues avec vigueur, les terres bien labourées, les deniers publics bien administrés, les arts perfectionnés, les provinces bien défendues.

CXVII.

† Il y a aujourd'hui en Europe un Etat, d'un côté si épuisé, & si mal gouverné de l'autre, qu'il ressemble à ces malades placés entre l'étisie & le régime.

CXVIII.

† La vuë d'un homme puissant nous pénètre de respect & de crainte. Il faut que nous soyions bien pervers!

CXIX.

† Les hommes ſont méchans, quoiqu'ils naiſſent bons : triſte vérité !

† Les hommes ſont forcés d'être méchans dans certains poſtes, quoiqu'ils ſoient bons : vérité encore plus triſte, parce qu'elle eſt encore plus ſure.

CXX.

† On déclame plus que jamais contre le machiavéliſme, & l'on s'y jette plus que jamais. On parle comme Marc-Aurèle ; on agit comme Ceſar Borgia.

[Il viendra bientôt un tems, où nous ſerons obligés de dire : encore ſi l'on ſe contentoit de la politique de Machiavel !

CXXI.

† Machiavel vivra toujours ; on le déteſtera tout haut ; on le ſuivra tout bas, parce que les crimes de ſes diſciples ſont conſacrés par de grands exemples, annoblis par de grands périls, conſeillés par de grands beſoins, inſpirés à de grandes ames, juſtifiés par de grands ſuccès. Tout en eſt grand.

CXXII.

CXXII.

† MACHIAVEL sera méprisé, quand les hommes seront assez sages pour voir la facilité de s'élever, en ne se piquant pas de délicatesse sur le choix des moyens, la facilité de faire les plus grandes choses avec le secours de l'intrigue & du crime.

CXXIII.

AUJOURD'HUI, qu'est-ce qu'un mauvais Ministre? C'est un homme à qui l'on peut objecter, qu'il n'a pas sçu n'être pas vertueux.

CXXIV.

† ON dit, que la philosophie & le commerce ont rendu la bonne-foi utile dans les négociations, & la modération nécessaire dans le gouvernement. Quant à la bonne-foi des négociateurs, personne n'y croira jamais: & pour la modération, je ne sai ce que c'est qu'une modération qui a tout asservi.

CXXV.

L'AUTORITE' fait par-tout des progrès: les maximes des fiers & stupides Ottomans gagnent tous les

jours. Quoi de plus ſemblable au cordon de ſoie préſenté par des muets, qu... l... d... c.. p.. p.. l?

† Il eſt vrai, que les coups violens d'autorité ſont plus rares: mais il n'en faut pas conclure, que les Princes ſont plus modérés; eh! qu'abbattroient-ils? tout eſt abbattu.

CXXVI.

† Si le joug continuë à s'appéſantir, il y aura néceſſairement une révolution générale en Europe. Cette révolution arrivera, quand les peuples accablés d'impôts n'auront que leurs ames, & ne les auront que parce que des ames ne ſe peuvent mettre à l'encan.

CXXVII.

† Je voudrois bien ſavoir, de quel droit les petits Princes, un Duc de Gotha, par exemple, vendent aux grands le ſang de leurs Sujets pour des querelles où ils n'ont rien à voir. On s'eſt donné à eux pour être défendu & non pour être acheté.

CXXVIII.

Si les Princes d'Allemagne continuent

nuent encore un ſiècle à être marchands d'hommes, ils ne pourront plus faire ce commerce, faute de denrées.

CXXIX.

Pourquoi le nord, autrefois ſi peuplé qu'on l'appelloit le magazin des nations, eſt-il aujourd'hui ſi dégarni? qu'eſt devenu ce principe de fécondité? Il exiſte encore, mais les cauſes morales enchainent le pouvoir des cauſes phyſiques.

CXXX.

Un des plus pernicieux effets du luxe, c'eſt d'avoir multiplié les cauſes qui troublent la propagation de l'eſpèce humaine en multipliant les objets de diſſipation. L'on entre riche dans le monde: on y devient frivole en conſumant ſa jeuneſſe & ſon bien dans les plaiſirs: on ſe marie uſé: on meurt inutile.

CXXXI.

Pourquoi un peuple naiſſant ſe multiplie-t-il beaucoup? Et pourquoi dés qu'il eſt formé, ne ſe multiplie-t-il plus dans la même proportion? † Parce que naiſſant il n'a

qu'une ſeule idée, & que formé il en a plusieurs. Multiplier, eſt d'abord ſa ſeule occupation comme ſon ſeul plaiſir: enſuite viennent les beſoins, les déſirs du ſuperflu, & les meurtrières raiſons de convenance.

Il y a dans quelques endroits de la Guinée un uſage, qui prouve bien le bon ſens de cette nation. Un certain jour de l'année, le Roi aſſemble tous les garçons & toutes les jeunes filles de ſon Royaume; & il fait ſur le champ autant de mariages qu'il s'en trouve de paires nubiles : *voyez le Voyage de Guinée par Smith*. On ne connoit point en ce païs-là les débauches des garçons ni les pâles couleurs des filles.

CXXXII.

On compte en Eſpagne ſix à ſept Millions d'ames; & elle en pourroit nourrir ſix fois autant; il lui manque donc ſix dégrés de bonheur, de richeſſe, & de puiſſance. Croyez-vous, que ſi un Roi d'Eſpagne ſe le mettoit bien dans la tête, il pourroit répeupler ſon païs?

CXXXIII.

Un Prince peuplera ſon païs en

facilitant le mariage au païſan, à l'ouvrier, au ſoldat, & en faiſant reſpecter la foi conjugale aux courtiſans, aux gentilshommes, & aux riches négocians.

Il facilitera les mariages, en favoriſant les arts, en encourageant l'induſtrie, en diminuant les impôts. Il fera reſpecter cette union en la reſpectant lui-même, en étendant par la religion l'empire des mœurs, & en affoibliſſant par la ſévérité de la police celui du libertinage.

En Allemagne, l'eſclavage de la glèbe éteint & l'induſtrie & les familles: † comment un païſan qui n'a rien en propriété, ſeroit-il vivement tenté du déſir de perpétuer ſon être? quel eſt l'héritage de ſes enfans? peuvent-ils venir à bien, dès-qu'ils perdent ce père dont le bras les nourriſſoit? Sont-ils aſſez heureux pour le retrouver dans leur Seigneur? non: ce Seigneur a pour maxime, que moins il y a de bouches dans ſa terre & plus il eſt riche; il s'intéreſſe ſi peu à la propagation de ſes vaſſaux, que vingt écus ſont le prix de la liberté.]

En France, le ridicule jetté ſur l'amour légitime, le faux air de grandeur & de dignité qu'on a voulu

mettre jusques dans les plaisirs domestiques, l'asservissement à la mode qui fait de la fidélité une vertu du vieux tems, ont banni les mœurs, & détruit plus de noms illustres que ni les tranchées ni les duels. Dans quelques provinces, l'injuste répartition des tailles laisse les terres sans cultivateurs & sans héritiers.

CXXXIV.

† MODELE. Le ciel accorde à nos vœux un nouveau rejetton d'un arbre fécond en héros. Le Prince, sûr de nos sentimens de joie, emploie les sommes immenses, destinées à les exprimer par des fêtes, à faire des mariages & des heureux. Le bonheur de la famille royale fait la prospérité des Sujets : pour un enfant que Dieu lui donne, le Prince en donne dix mille à la patrie. Heureuse naissance que celle qui crée un peuple nouveau! Louïs XIV. a fait de plus grandes choses : il n'en a pas fait de meilleure.

CXXXV.

† LE nombre des habitans de la Terre ne peut être doublé qu'en mille ans. La France aura donc l'an

2680.

2680. quarante ſix millions d'ames, en dépit des guerres, des peſtes, des famines, & du célibat, plus rédoutable encore que ces trois fléaux.

† Il ne tiendroit qu'à elle d'aller plus vite à ce nombre: elle n'auroit qu'à prévenir les guerres en mettant des bornes à l'ambition, à prévenir les famines en établiſſant de bonnes loix de police, à détruire par de ſages réglemens la contagion de cette maladie qui attaque l'homme dans le ſein du plaiſir, à ſupprimer la loi qui attache de la perfection au célibat.

† Il y a dans le Royaume ſix cens mille célibataires, très-dignes de ne l'être pas. Voilà trois cens mille mariages. Ces trois cens mille mariages produiroient en vingt-cinq ans près d'un million de Sujets. Donc, l'Etat perd tous les vingt-cinq ans environ un million & demi d'habitans.

CXXXVI.

Sous Auguſte, le ſacerdoce des veſtales tomboit, quoiqu'il ne fallût que ſix vierges pour le remplir. L'Empereur mit tout en uſage pour maintenir cette inſtitution. Mais ad-

mirez le bon ſens du peuple Romain, dans le tems même où il étoit le moins ſenſé; aucun père, malgré l'extrême autorité que lui donnoient les loix, ne voulut vouer ſa fille à une choſe ſi difficile. Auguſte fut obligé de conférer à des filles d'affranchis un droit réſervé à l'ancienne nobleſſe. Aujourd'hui l'Italie eſt peuplée de vierges : autrefois tout l'Empire Romain n'en pouvoit pas fournir ſix.

CXXXVII.

Les Princes catholiques devroient demander unanimement au Pape la révocation de la loi du célibat.

† Cette loi eſt aſſurément très-ſainte; mais elle eſt pernicieuſe à la ſociété.

Cette loi eſt nouvelle: elle peut donc être annullée par le législateur qui l'a faite.

Cette loi ne s'accorde point avec les loix civiles : car les loix civiles ne permettent point de diſpoſer de ſon bien avant l'âge de vingt-cinq ans, & permettent de diſpoſer de ſoi-même à quinze : ainſi, ſi elle n'étoit pas annullée, elle pourroit du moins être reſtrainte.

Si le saint Siége se refusoit à une requête unanime, on pourroit la faire abolir par un concile national, parce qu'elle est de pure discipline.

La suppression du célibat est l'unique moyen de rétablir l'équilibre entre les puissances catholiques & les puissances protestantes.

Quelqu'un a prédit, que dans sept à huit-cens ans il n'y auroit plus de religion catholique; cela pourroit être; elle se détruit elle-même. Si cette église entendoit bien ses intérêts, elle travailleroit autrement à sa propagation, elle laisseroit à Dieu le soin de convertir les infidèles, & se borneroit à augmenter le nombre des croyans, en augmentant dans son sein celui des hommes.

CXXVIII.

Si la loi du célibat étoit abolie, les Ecclésiastiques seroient les plus heureux des mortels. Ils auroient de grands biens, & les femmes les plus jolies, les plus vertueuses, les mieux élevées. Avec quelle ardeur ils se livreroient à ces mouvemens de la nature, auxquels ils avoient renoncé à un âge où ils les connois-

soient à peine, & qu'ils avoient combattu à un âge où il étoit si difficile de les vaincre ! Cent villes bâties en France par ce nouveau peuple seroient presque aussitôt peuplées de citoyens éclairés & laborieux.

L'ABOLITION de cette loi est un projet trop simple & trop sensé pour espérer que tous les Princes y entrent ; mais qui empêcheroit le Roi de France de donner un édit qui défendroit des vœux indissolubles avant cet âge où l'on peut faire validement des contracts civils. Un pareil édit peupleroit l'Etat & enrichiroit le Roi, parce que l'Etat gagneroit le même nombre de célibataires que l'Eglise perdroit, & parce que le Roi seroit en droit de réünir à son Domaine la plus grande partie des biens des couvens, devenus presque déserts.

CXXXIX.

† NOUS allons jusqu'au fonds de l'Amérique pour convertir les infidèles : nous pourrions travailler plus utilement à la propagation de la foi, en augmentant parmi nous le nombre des hommes & des fidèles par la diminution de celui des célibataires.

CXL.

† Le Pape abolira un jour le célibat, de peur que la religion ne meure à la fin dans un cloitre. L'enfer ne prévaudra point contre l'église, mais le célibat sera plus puissant que l'enfer. Dans huit cens ans, ces sacrées vérités, que des torrens de sang ont cimentées, & qui ont produit de si grandes vertus, se perdront faute de croyans, & ne seront plus qu'un sujet de curiosité pour les savans, à-peu-près comme est aujourd'hui la religion de Zoroastre.

† Voyez l'étisie de l'Espagne, de l'Italie, du Portugal, des cantons catholiques, & l'enbonpoint de l'Angleterre, de la Hollande, des cantons protestans.

† Les Etats catholiques perdent toutes les années un centième de leurs habitans, & les protestans gagnent un cinquantième dans les païs où le commerce fleurit. Le catholique a 120 jours de repos par année: le protestant n'en a que 60: desorte que le prémier est oisif un tiers de l'année, & le second ne l'est qu'un sixième: le protestant a donc sur nous l'avantage d'un sixième de tra-

travail: son siècle politique est donc de 84 ans, tandis que le nôtre n'est que de 66.

† Je ne serois pas surpris, qu'un Roi bon catholique mais philosophe préférât une couronne protestante. Il est vrai que les hérétiques sont peut-être plus remuans que nous, que la foi implicite mène à l'obéissance passive: mais il ne l'est pas moins, que l'établissement inébranlable de son autorité pourroit être pris sur le dixième de la somme des avantages que lui rendroit la foi éclairée.

CXLI.

† Notre église tend toujours vers sa ruïne. Chaque moment qu'elle vit est un moment de moins qu'elle a à vivre.

CXLII.

Des protestans, à nombre égal, enrichiront plutôt un païs que des catholiques. Ce catholique a plus de soixante jours de repos qui font autant de jours de travail pour un protestant.

CXLIII.

Le Pape, aujourd'hui régnant, est

est un homme de beaucoup d'esprit & un Prince de beaucoup de sens, de l'aveu même des protestans : il pourroit aisément s'immortaliser : le Prince n'auroit qu'à laisser faire l'homme.

CXLIV.

On dit que sans Descartes, Newton n'auroit peut-être pas été; & je dis que Descartes n'auroit peut-être pas été sans Luther & Calvin.

M. de Voltaire a dit & redit, qu'il étoit triste que d'aussi médiocres esprits que Luther & Calvin eussent fait tant de prosélytes, tandis que Locke & Newton en ont fait si peu. Mais il ne prend pas garde que Locke & Newton n'ont eu des sectateurs que dans les païs où Luther & Calvin ont été suivis, & qu'ils sont inconnus par-tout où la doctrine de ces esprits médiocres a été proscrite.

Socrate, Luther, Descartes & Montesquieu sont les hommes auxquels le genre humain a le plus d'obligations.

CXLV.

Les constitutions que saint Ignace

ce de Loyola a données à son Ordre, sont un chef-d'œuvre de politique; il n'y a qu'une voix là-dessus; desorte que les loix où il y a le plus de modération & de sagesse, sont l'ouvrage d'un enthousiaste & d'un sot. Lisez sa vie, lisez sa règle, & ajustez moi cette contradiction.

CXLVI.

† PARMI nous, la politique est presque toujours en contradiction avec la théologie: le Souverain est à chaque instant arrêté par le prêtre. Fait-il quelques pas pour détruire les préjugés; on lui parle du diable, il a peur, il recule.

† SI j'étois Roi de France, disoit Bolinbrocke voyant officier l'Archevêque de Paris, cet homme ne seroit pas là. Et pourquoi? Je ferois, reprit-il, moi-même ses fonctions.

CXLVII.

† IL ne seroit peut-être pas bon qu'en France la mitre & la couronne fussent sur la même tête, parce qu'il est essentiel à la monarchie que les pouvoirs y soient divisés.

† QU'ON laisse mourir en murmurant

rant ces infortunés qui habitent ces ſombres cachots, où la piété expire & où naiſſent les remords, les regrets & le deſeſpoir: mais du moins qu'on empêche que de nouveaux s'y précipitent en comblant peu-à-peu ces gouffres où vont ſe perdre les races futures.

CXLVIII.

Un Médecin vient de prouver que l'amour eſt une paſſion de même nature que la faim & la ſoif. Hélas! tant de malheureux & de tiranniques momens ne diſent-ils pas à tout le monde que cela n'a pas beſoin de preuves, & encore moins de preuves par écrit.

CXLIX.

Que ferions-nous de nos filles, de nos cadets, dit-on dans les païs catholiques, ſi nous n'avions ni couvens ni abbaïes?

Vos filles coudroient, fileroient, & ſe marieroient: vos cadets ſeroient employés au labourage, aux manufactures, au mariage. Vous feriez des uns & des autres ce qu'on en fait en Angleterre, en Suéde, en Dannemarc.

Mais,

CLI.

Le projet qu'a formé M. de Machault d'exiger du clergé le paiement des charges publiques a un côté éblouïssant.

Un bon patriote voit avec plaisir, qu'un corps qui jouït du quart des biens fonds du Royaume supportera desormais un quart des impôts.

Un patriote tout aussi bon & plus éclairé, voit avec peine que si le clergé perd ses priviléges, les villes ne conserveront pas longtems les leurs; que les païs d'Etats ne jouïront plus de ces assemblées qui font leurs richesses, leurs forces, & qui les garantissent de la tirannie des traitans; que le peuple ne sera pas soulagé; que par conséquent les sommes immenses qu'on levera sur les Ecclésiastiques, seront enlevées à la circulation, & que le Roi devenant plus riche, les Sujets deviendront nécessairement plus pauvres, sans compter que le Prince sera & plus disposé à entrer dans des projets d'aggrandissement & moins difficile sur les traités de subsides, traités dont l'utilité n'est pas encore bien décidée.

Il

Il est surprenant, que de tant d'écrits qui ont paru sur l'affaire du clergé, pas un seul ne l'ait considérée sous ce point de vuë.

CXLIII.

La preuve la plus à la portée des simples qu'on pourroit avoir de la vérité d'une religion, feroit le choix qu'en auroient fait quatre enfans, du même âge, du même caractère, à qui un philosophe parfaitement incrédule & indifférent auroit enseigné en même tems le même cours de logique & exposé les principes des quatre religions principales (*) & les points qui les partagent. Je sai bien en quoi conviendroient ces quatre enfans.

CXLIII.

La réputation des Princes ne dépend point de l'opinion des courtisans. C'est l'amour du peuple qui la commence, la voix des arts qui l'étend, le suffrage de la postérité qui l'achève.

CXLIV.

(*) *Ed. prit.* du Mahométisme, du Judaïsme, du Catholicisme & du Protéstantisme.

CXLIV.

Le Marquis de Langallerie avoit formé un projet plus digne d'une grande ame que d'une bonne tête ; c'étoit de raſſembler dans les iles de l'Archipel tous les Juifs diſperſés ſur la face de la terre. Il auroit fait la guerre au Pape & à la maiſon d'Autriche ; il auroit livré la Chrétienté au Turc, & cent autres folies de cette eſpèce : voyez ſes mémoires. S'il s'étoit borné à ſe faire Roi des Juifs raſſemblés dans l'ile de Chipre ſous la protection du Grand Seigneur, il n'y auroit eu à objecter contre ce projet que l'Ecriture ſainte ; & le Marquis de Langallerie pouvoit bien ne pas y croire.

CXLV.

Le Comte de Sinzendorff a fait voir à l'Europe, que dans le ſiècle le plus éclairé, le courage ſoutenu de l'entouſiasme & de la devotion, pouvoit ramener ce zèle, cette miſticité, ces folies extraordinaires, qu'on croyoit n'être propres qu'aux ſiècles barbares ou mal élevés.

Il lui falloit de ſublimes vertus ; il a fait jouër les grands reſſort de la re-

religion : il lui falloit des hommes ſans ambition ; il a introduit la communauté des biens :. il lui falloit des imaginations foibles ; il les a affoiblies par l'abſtinence, la frugalité, & attendries par des dogmes doux & humains : il lui falloit des miracles ; il en a oſé faire : des prophéties ; il en a hazardé : des loix ; il en a donné : des Savans, il en a corrompu : des femmes ; il en a ſéduit.

Le trait de ſa vie le mieux penſé, c'eſt d'avoir tranſporté ſes diſciples dans le nouveau monde : il a bien vu que d'honnêtes gens n'étoient pas faits pour l'ancien.

On doit pardonner à un homme de ſe nourrir de cette belle idée ; „ je „ ſuis le légiſlateur & le ſouverain „ d'un peuple de frères.

CXLVI.

Le feu curé de ſaint Sulpice étoit l'homme le plus propre à régir les finances d'un grand royaume : l'eſprit des détails, il l'avoit au ſuprême dégré ; & pour l'eſprit de deſintéreſſement, il ne le cédoit pas aux Apôtres.

Par ce qu'il a fait en petit, qu'on juge de ce qu'il eut fait en grand :

on ne peut s'empêcher de regretter que tant de belles qualités aient été employées à gouverner une paroisse, tandis que tant de petits esprits sont à la tête des Etats.

Quels succès par les seules voies de la persuasion! & quels prodiges n'auroit-on pas dû attendre de sa vigilance, si elle avoit été armée de l'autorité? Ses établissemens économiques étoient tout à la fois utiles aux mœurs & au commerce: en donnant l'aumône, il donnoit de l'occupation, & il rendoit à la vertu ceux qu'il arrachoit à l'oisiveté. Il travailloit également pour la terre & pour le ciel: les actions charitables d'un pieux ecclésiastique auroient été les chefs-d'œuvre d'un homme d'Etat. Controlleur des finances, il auroit soulagé le peuple, occupé le pauvre, enrichi l'artisan, embelli la capitale, doublé le nombre des Sujets en simplifiant le travail, délivré les provinces de ces armées de préposés qui les ruinent: sous son règne, l'oisiveté eut été un crime d'Etat. La France entière eut été aussi heureuse que l'a été sa paroisse.

CXLVII.

† Le grand homme, l'homme qui veut s'élever, ne connoit point l'économie; il dit comme Retz: à mon
„ âge, César devoit six fois plus que
„ moi.

CXLVIII.

† Ce qui fait le grand homme, c'est ce coup d'œil qui du prémier jet voit le point de possibilité des grandes actions.

CXLIX.

† On sait qu'on est habile homme: on sent qu'on est grand homme.

CL.

L'activité est essentielle à l'homme d'Etat comme la célérité à l'homme de guerre. Il faut qu'avant d'avoir paru, ils aient battu les esprits.

CLI.

† Voluptueux en Ionie, austère à Lacédémone, gourmet à Sybaris, frugal à Athènes, sage avec les vieillards, impétueux avec les jeunes gens, raisonneur avec les philo-

phes, crédule avec les prêtres, faux avec les courtisans, respectueux avec Thémiste, brusque avec Aspasie, voilà l'élève de Socrate, voilà l'habile & presque le grand homme.

CLII.

† Le sang froid est au politique ce que la verve est au poëte.

CLIII.

† Il y a un poste, où je voudrois placer non un homme de génie, mais un homme habile, reconnu pour tel, qui en accréditât les affaires, & qui commençât ainsi sa prémière dépêche: „ Le Roi mon „ maître a changé de Ministre, & son „ Ministre a changé de maxime.

CLIV.

En tout païs, on ne connoit pas assez le prix des hommes: on ne pardonne pas assez de fautes aux grands hommes.

CLV.

† Qu'il y ait un si petit nombre de grands Rois, je n'en suis pas surpris: les talens sont rares dans toutes les conditions: mais avec l'éduca-

ca-

cation qu'ils reçoivent & les flatteurs qui les environnent, comment y en a-t-il un si grand nombre de bons?

CLVI.

Si j'étois Roi! ..... si vous étiez Roi, vous gouverneriez l'Etat aussi mal que votre maison. „ Il „ n'y a nul de nous, dit Montagne, „ qui ne valût moins que les Rois, „ s'il étoit ainsi continuellement „ corrompu comme ils sont par cet- „ te canaille de flatteurs."

[Comment, si Alexandre ce grand & Roi & Philosophe ne s'en put défendre, aurois-je assez de fidélité, de jugement & de liberté pour cela? Ce seroit un office sans nom, autrement il perdroit son effet & sa grace.]

CLVII.

Rien ne m'inspire plus de vénération pour un Prince que lorsque ses courtisans disent qu'il est avare; & que son peuple ne le dit pas.

CLVIII.

Les sots veulent humilier les gens d'esprit en leur en présentant qui

en ont encore plus qu'eux. Mais si d'un génie supérieur à un grand homme il y a bien loin, on peut dire qu'on ne sauroit mesurer la distance qu'il y a entre un homme d'esprit & un sot.

CLIX.

† Il y a des jours nébuleux pour l'esprit comme pour le monde; & l'homme qui a le plus de génie est vingt fois le jour un sot.

CLX.

L'esprit n'est bon que pour ceux qui n'ont point une grande destinée à remplir; il rend une conversation brillante: le bon sens est nécessaire à ceux qui ont un prémier rôle à jouër; il rend glorieuse toute une vie.

CLXI.

† Il y a peu de belles vies en détail: les grands hommes ne le sont qu'en gros.

CLXII.

† Tel homme paroit grand quand il est isolé, qui redevient petit quand il rentre dans la foule.

Il est bien difficile de sortir de l'or-

l'ordre commun dans un païs où l'on eſt à portée des comparaiſons.

CLXIII.

Souvent un homme n'eſt modeſte que parce qu'il ne ſait pas être orgueilleux. Un Miniſtre vous accueille avec affabilité, parce qu'il n'a pas le talent de vous accueillir avec hauteur. C'eſt un don naturel que le don des politeſſes inſultantes.

CLXIV.

† Le Commis vous laiſſe dans l'anti-chambre plus longtems que le Miniſtre : n'en ſoyez pas ſurpris : l'orgueil remplit le vuide.

CLXV.

† Il y a peu d'hommes à qui l'on doive ſavoir gré de leurs vertus : il y en a peu dont on doive haïr les vices. Réflexion bien propre à nous rendre indulgens & modeſtes.

CLXVI.

† On ne s'élève que par de grandes vertus ou par de grands crimes, par des talens ſupérieurs ou par une ſtupidité avérée, par une extrême hauteur ou par une extrê-

† Colbert enrichit le Royaume, *Sulli* fit plus, il le racheta.

† Colbert avoit les meilleures intentions du monde, mais peu d'étendue de génie, peu de connoissance, point de goût: ses prémiers pas furent de faux pas, ses prémiers choix furent ridicules, ses prémières entreprises furent des fautes, & ses dernières des vexations. Sulli avoit des intentions aussi pures, un esprit capable de tout embrasser, de tout entreprendre, de tout finir, une droiture sévère & clairvoyante, beaucoup de netteté dans les idées, & malgré le feu de son ame beaucoup de flegme dans ses démarches: il faisoit tout par lui-même, & pour ne pas se tromper dans le choix de ses confidens, n'en avoit point.

† On doit tenir compte à Sulli de tout le mal qu'il ne fit pas; tant la maltote Italienne introduite par Catherine de Médicis, avoit jetté de trouble & de confusion dans cette partie de l'administration. On peut reprocher à Colbert tout le bien qu'il ne fit pas; tant il avoit de motifs, de lumières, de moyens pour en faire.

† Colbert n'excelloit que dans

les

les finances. Sulli étoit homme de guerre, homme de lettres: Sulli étoit un Romain.

† Sulli est le plus homme de bien qui se soit mêlé de finances. Colbert est le prémier homme d'un esprit médiocre, qui ait réussi dans une science qui demande de grandes vuës, & qui conduit à d'infiniment petits détails.

† Sulli est un modèle: sa gloire lui appartient, & n'appartient qu'à lui. La gloire de Colbert appartient en partie à Sulli.

Sulli, Colbert, Las, Machault, quels hommes! entre eux, il n'y a eu que des Controlleurs généraux.

Il est aisé à un Prince de remplir un titre, mais mal aisé de remplir une place. Dans une minute il aura des milliers d'hommes à expédiens: en vingt années il ne trouvera pas un Ministre.

Il n'est peut-être point de projet plus problématique que celui du Maréchal de Vauban. Selon lui, la dixme générale des biens peut à-peu-près suffire à tous les besoins de l'Etat. Son système fut d'abord rejetté, ensuite essayé, puis adopté en partie, enfin rejetté mais employé

fous une autre forme & un autre nom.

Cette réflexion prouve également, qu'un homme à projets ne doit pas se décourager, & qu'un homme de condition ne s'avilit point à entrer dans le détail des finances.

Ce détail est peut-être le seul qui demande un grand génie.

CLXXIII.

Les finances sont presque partout mal administrées, moins par l'incapacité de ceux qui les gèrent, que par l'incertitude où ils sont s'ils les géreront long-tems.

Que peut entreprendre de grand un homme, qui craint à chaque instant qu'on ne lui demande ses comptes? quelle apparence qu'il travaille pour son successeur?

Presque tous les projets utiles sont d'une lente exécution. La guérison est longue, le palliatif s'applique en un moment.

† Quel est le Ministre qui fera planter tous les bords de nos mers de bois propres à la construction des vaisseaux? Cette plantation ne sera utile que dans un siècle ou dans un siècle & demi.]

Au-

Au-lieu de travailler pour le bien de l'Etat, le Miniſtre des finances travaille pour ſa gloire.

Il pourroit enrichir ſes concitoyens? il ſe hâte d'éblouïr ſon Prince.

A chaque inſtant le ſolide eſt ſacrifié au brillant, le ſyſtême à l'expédient, le mieux au bien, la prospérité future au beſoin du moment: il veut jouïr.

CLXXIV.

Vous n'avez pas le tems de penſer à tout. Ne rebutez donc pas ceux qui penſent. Il n'y a pas moins de gloire à diſcerner le bon & le beau, qu'à l'imaginer.

† Il eſt plus difficile de juger de tel projet que de le faire, & il faut plus de connoiſſances pour juger avec ſolidité qu'il ne faut de talens pour s'égarer avec eſprit.

L'administration des finances eſt la plus belle partie du miniſtère; elle rappelle à ſoi toutes les autres. Un habile Controlleur général donnera le ton à toutes les affaires, décidera dans tous les Conſeils ſans y être admis, ramenera tout à ſes deſſeins ſans être pénétré.

† Qui

† Qui veut régner doit se saisir de cette place : on est le maître, quand on y porte comme M. de Machault, cette réputation de desintéressement qui gagne les cœurs, & cette réputation de dextérité qui subjugue les esprits.

† Voyez quelle influence l'empire qu'exerce ce Ministre sur les affaires générales, lui donne sur les affaires particulières. Seul il connoit les forces & les ressources de l'Etat ; seul il peut les augmenter ; seul il peut prévoir les évènemens, parce qu'il peut s'en rendre maître.

† Quelle place que celle qui décide du destin d'un Empire, qui peut enrichir l'opulence ou appauvrir l'indigence-même, qui rend maître de toutes les richesses & de tous les talens de l'Etat !

† Quand un Controlleur-général est accusé de tirannie par le peuple, il n'est coupable que de dureté : quand il est accusé de dureté, il n'est que ferme : quand il est accusé de malversation, il en est coupable.

† Les finances ne furent jamais aussi bien administrées en France qu'elles le sont aujourd'hui, parce

que

que M. de Machault s'eſt fait une loi d'empêcher que l'eſprit de finance ne croiſe l'eſprit de commerce, ou n'éteigne l'induſtrie.

CLXXV.

† Le penſionaire de With eſt le plus grand homme qu'ait eu la Hollande: c'eſt ſon Richelieu.

† On a remarqué qu'il avoit beaucoup de ſoin de ſa ſanté, & très-peu de ſa vie. En conſervant ſa ſanté, il conſervoit la vigueur, il entretenoit le feu d'un eſprit utile à ſon païs: en mépriſant la vie, il mettoit de la hardieſſe dans ſes entrepriſes & de la fermété dans l'exécution. Prêt à mourir pour la patrie, il ſavoit vivre pour elle.

† Il vécut comme Turenne & finit comme lui. Les fureurs d'une populace aveugle ſont dans une République ce qu'un coup de canon à la tête d'une armée eſt dans une Monarchie.

CLXXVI.

La religion, la ſageſſe, le travail, la frugalité, l'économie établiſſent la République la plus floriſſante. Alexandre & Céſar diſtribuoient

buoient des Royaumes; cette République donne une commission de souveraineté à une compagnie de marchands, qui a pour vassaux de grands Rois. Il ne s'agit plus que de conserver ce qu'elle a su acquérir. La prémière magistrature est confiée à un homme sage & vertueux, mais indolent & borné ; la marine est négligée, le commerce se détruit, les mœurs se corrompent, ses citoyens se vendent, les finances sont mal administrées, les pères du peuple en deviennent les tirans. L'indolence régna trente ans ; & la Hollande ne fut plus.

Il faut des siècles d'activité pour élever un Empire ; il ne faut qu'un jour de sommeil pour le renverser.

Le peuple se rappelle qu'il a été heureux; il veut cesser d'être opprimé, & il cesse d'être libre.

Pour recouvrer ses principes, il a recours au remède le plus propre à le détruire.

Il ne voit pas, que la main, qui le sécouroit autrefois, voudra l'enchaîner aujourd'hui. Les de Witt l'avoient si souvent prédit!

CLXXVII.

Le Conseil de Louïs XIV. avoit formé le projet non de prendre la Hollande, mais de la châtier; & il ne la châtia ni ne la prit.

Louïs XV. a mieux fait: il l'a endormie & ruïnée.

CLXXVIII.

† Voyez combien les spéculations politiques sont difficiles. Tandis que Montesquieu prédisoit la durée éternelle de la Hollande, la Hollande marchoit à grands pas vers la servitude, & oublioit ce beau nom de provinces-unies dans lequel sont compris les principes de sa constitution & de sa prospérité.

CLXXIX.

Est-il avantageux à la France que la Hollande ait un Stathouder héréditaire?

Ouï, s'il est vrai qu'un Etat perde en forces & en richesses à proportion de ce qu'il perd en liberté.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des cas particuliers, où il est fâcheux pour la France; que toutes les forces de la Hollande soiens réu-

nies ſous un ſeul chef qui les fait agir avec promtitude.

Mais, à tout prendre, il vaut mieux pour elle d'avoir à eſſuyer le prémier feu d'une Monarchie naiſſante que le flegme d'une République affermie.

CLXXX.

† Pourquoi les troupes des provinces-unies ont-elles ſi mal ſervi dans la dernière guerre?

† Parce que c'étoient des troupes mercénaires, payées par des marchands, & commandées par des héros ſubordonnés à des marchands. La victoire s'achette par le ſang, jamais par l'argent.

† Le ſtathouderat corrigera-t-il ce vice de la conſtitution? non; elle l'emploiera à préparer la ruïne entière de la conſtitution-même.

† Ces bourgeois, qui, aux ſiéges de Harlem, de Leide, d'Alçmaer, firent périr la fleur des armées Eſpagnoles ne tenteront pas même de défendre leurs foyers, leurs comptoirs, ni leurs autels contre des Suiſſes & des Allemands.

CLXXXI.

† La Hollande recouvrera bientôt sa liberté, ou la perdra bientôt pour toujours.

† Aujourd'hui la liberté y est à l'esclavage ce que 1 est à 100.

† Le Stathouder est maître des troupes, maître des Etats-généraux, maître des élections dans le Conseil de chaque province & des principales villes. Tous les nobles rampent à l'exception d'un seul. Les marchands commencent à connoitre la crainte. Les universités sont sous sa protection, les compagnies maritimes dans sa dépendance, le clergé toujours au service du plus fort, la populace toujours du côté du plus libéral. Déjà la presse, ce moyen si propre à faire rentrer un peuple en lui-même, a perdu de sa liberté: déjà le meilleur citoyen est à vendre: déjà la flatterie cherche à se dérober à la disgrace ou à obtenir la faveur. En un mot tous les ordres de l'Etat sont las d'être libres.

† Eh bien! puisqu'ils le veulent, ils auront un despote.

† Un Monarque seroit plus sûr, mais ne croiroit pas l'être assez.

CLXXXII.

† La Hollande a encore une ressource contre la conquête de la France ou le despotisme du stathouderat.

† Elle n'a qu'à se faire recevoir membre de l'Empire.

† Elle ne perdra rien en liberté, & elle acquerra en sureté.

† Loin que sa constitution soit altérée en entrant dans un corps qui a, pour ainsi dire, le même tempérament & le même régime, elle ira se perdre avec lui dans l'éternité des grandes Républiques fédératives.

CLXXXIII.

Je voudrois que l'abbé de Saint Pierre eut discuté ce problème. „ Est-il avantageux de convenir, „ qu'en tems de guerre le commer„ce sera permis entre les parties „ belligérantes ?"

Il est si difficile de calculer, quelle sera la nation qui perdra le plus de l'interruption du commerce, qu'il seroit, ce semble, plus avantageux de le maintenir. Les peuples seroient plus en état de supporter les impôts dans les conjonctures pressantes.

tes. Cette convention que les Princes feroient entre eux, pourroit être regardée comme une conſéquence de cet ineſtimable droit des gens, inconnu aux anciens. Les mœurs ſeroient adoucies : du moins ce traité en ſeroit-il la preuve, & ſes effets une confirmation. La guerre ſeroit le moins guerre qu'il eſt poſſible.

Ne diſſimulons point, qu'il y auroit deux inconvéniens à craindre, l'un que les guerres ne fuſſent plus longues à cauſe de la grandeur des reſſources dont l'inſatiable ambition ne manqueroit pas de ſe prévaloir : l'autre qu'elles ne fuſſent plus meurtrières, qu'on ne s'attachât à épuiſer d'hommes un Etat ennemi qu'on ne pourroit épuiſer d'argent, & que l'humanité ne fût ſacrifiée à l'avarice.

CLXXXIV.

† La guerre eſt un mal néceſſaire; on le dit, & à force de le dire, on ſe le perſuade. J'aimerois autant qu'on me ſoutînt que les procès de province à province ſont néceſſaires. Ne ſeroit-il pas plus naturel & plus utile, que le congrès précedât la déclaration de guerre?

Il en faut toujours venir aux négociations. Ne vaudroit-il pas mieux commencer par elles, que commencer par se battre, & finir par se rendre tout, & se raccommoder comme des enfans qui s'embrassent après s'être querellés ?

CLXXXV.

Les heureux se fuient & se haïssent ; les malheureux s'aiment & se cherchent. M. de Maurepas aimera mieux vivre avec M. de Chauvelin qu'avec le courtisan le mieux à Versailles.

Des mémoires bien curieux seroient ceux qui donneroient un détail circonstancié des conversations de Fouquet & de Lauzun dans la prison de Pignerol.

Ce qu'il y a de plus accablant pour un Ministre disgracié, ce n'est pas la perte de ses amis, la perte de la faveur, l'exil de la Cour, l'insolence d'un peuple toujours cruel aux malheureux : c'est l'éloignement des affaires. Il se plaignoit nuit & jour d'en être surchargé ; en être soulagé fait son supplice. Ce n'est pas l'envie qui l'attriste, c'est la curiosité : il n'est point malheureux, simple-

plement parce qu'il n'a aucune part aux affaires ; il l'eſt parce qu'il les ignore, parce qu'il ne voit plus le jeu des reſſorts qu'il a mis en mouvement.

Ainsi, lorſqu'après la mort de Charles ſix, Monſieur de Chauvelin diſoit qu'il conſentiroit de ne vivre que trois jours, pourvu que le prémier il aſſiſtât au Conſeil de France, le ſecond au Conſeil d'Eſpagne, le troiſième au Conſeil d'Angleterre, il ne diſoit pas une abſurdité : il dévelopꝑoit naïvement un ſentiment naturel, & presque ineffaçable.

La disgrace, en rendant le Miniſtre à ſoi même, à ſa famille, le rend à l'oiſiveté. Il pourroit être heureux ſi ſon poſte ne lui avoit gâté l'eſprit : tout ce qui n'eſt pas affaires d'Etat lui paroit minuties. En vain appellera-t-il la philoſophie à ſon ſecours : la philoſophie guérit les foibles de cœur, jamais les maladies de l'eſprit. Si les Rois ſavoient combien la disgrace eſt dure! non, ils ne pourroient ſe réſoudre à disgracier, ou pour mieux dire ils ne donneroient leur confiance qu'à des gens qu'ils ne pourroient disgracier ſans ſe deshonorer.

La soif de savoir est encore plus ardente que celle de régner.

CLXXXVI.

Il faut plus de lumières pour imaginer une nouvelle branche de commerce, qu'il n'en faut pour s'enrichir dans ce commerce une fois établi.

Il y a toujours à parier double contre simple, que celui qui a su l'imaginer ne saura pas s'y enrichir, & que celui qui sait s'y enrichir ne saura pas le perfectionner.

Un Ministre ne trouvera guère chez les hommes d'argent que de l'argent. La plupart des marchands n'ont que deux ou trois maximes, fruit pénible d'une longue expérience. Ils n'ont qu'une seule manière d'envisager les objets; & si par hazard ils se méprennent dans leur prémier jugement, ils n'en reviennent point; il faut attendre qu'une malheureuse expérience les détrompe en les ruïnant.

Un homme de condition, qui aura l'esprit des affaires, concevra toujours mieux un projet de commerce qu'un négociant entendu. L'esprit des affaires embrasse tout, voit tout; l'es-

l'esprit d'un négociant passe rarement les bornes de ses intérêts particuliers.

Il est donc aussi inutile de consulter des négocians sur des projets d'une grande étenduë, qu'il est prudent de les consulter sur certaines parties, desquelles ils peuvent juger & desquelles même il n'y a qu'eux qui puissent bien juger.

Un excès n'est corrigé que par un autre excès : autrefois on ne leur communiquoit rien parce qu'on les croyoit des automates dressés à gagner de l'argent; aujourd'hui on leur communique tout, comme si la prudence & les talens s'étoient réfugiés dans leurs comptoirs, quoiqu'il soit bien prouvé que leurs lumières & leur savoir ne sont qu'un peu de réflexions ajoutées à beaucoup de routine.

Flattés de se voir presque nécessaires à l'administration, ils ont voulu figurer dans le monde; & peu s'en est fallu, qu'ils ne nous aient persuadés que leur profession étoit noble. Ils avoient droit à des égards; & ils osent prétendre à cette considération, qui est la seule recompense que se soient réservés les talens,

lens, la vertu, les succès éclatans: desorte que cet Etat trop peu estimé par nos pères est trop estimé aujourd'hui.

L'HOMME de condition, couvert de sang, de sueur, & de poussière, trouve à chaque instant sur ses pas des rivaux qui se glorifient de ne pas lui ressembler. Il voit que l'honneur est une chimère, la pauvrété un ridicule, les sentimens un démérite, un grand nom une espèce de crime : comment ne s'écrieroit-il pas dans les accès d'une juste indignation ; retirez vous, indignes rivaux : je vous ai abandonné les richesses ; mais je me suis réservé les honneurs. Respectez le seul patrimoine qui me reste, ou je punirai votre insolence.

UN moyen bien sûr d'éteindre les sentimens généreux, l'amour de la patrie, l'attachement au Prince, en un mot de tarir la source des grandes vertus, c'est de favoriser le négociant & d'humilier le gentilhomme. Voulez-vous ne régner que sur des ames basses ? opprimez l'ancienne noblesse. Mais ne lui donnez point de succésseurs ; car tel est l'empire de cette chimère, que vous feriez

bien-

bientôt réduit à renouveller la même oppression : vous ne voulez que des esclaves ; & ce seroit dire à l'avenir : „ Enfante des héros : *Epitre au Roi par Marmontel.*

Qu'on ne m'accuse point d'avilir le commerce & ceux qui l'exercent. Comment pourrois-je avoir ce dessein, moi qui suis persuadé, que tous les hommes à talens tiennent à un point commun de perfection & d'égalité, qui connois tant d'ames généreuses que l'intérêt n'a point gâtées & qu'un acte d'humanité à faire ne tenta jamais vainement, & qui ai ouï dire à toute l'Europe, que le plus habile négociant de France, M. du Verney, est en même tems un grand homme de cabinet, & seroit en un besoin un grand homme de guerre.

CLXXXVII.

Il n'appartient qu'à ceux qui ont de violens penchans au vice de pratiquer de grandes vertus.

CLXXXVIII.

Les prémières loix sont presque toutes mauvaises, parce qu'elles furent faites dans la naissance

 des

des sociétés par les prémiers hommes & dans les prémiers tems.

Les prémiers Rois furent les prémiers législateurs. Leurs loix sont sujettes à révision, parce qu'il est à présumer, qu'ils furent usurpateurs, & qu'un usurpateur fait des loix pour la sureté de sa personne, & non pour le bonheur du peuple qu'il asservit.

Tous les conquérans ont fait des loix: les philosophes seuls ont fait de sages loix.

Faire des loix est l'ouvrage du besoin, souvent de la tirannie, quelquefois du moment. Réduire les loix en systême est l'ouvrage de la philosophie, de l'humanité.

Un code, dont la forme seroit systématique & dont le fonds ne le seroit pas; un code, où tout seroit abrégé parce que rien n'auroit été vu; un code, où on établiroit des règles équitables en avertissant qu'on se réserve le droit de les détruire, sans fixer les limites de l'arbitraire; un code où un Professeur, ou un Chancelier se montreroient à chaque page, & où il faudroit chercher le grand Prince, ne seroit pas un code admirable. Il pourroit cependant l'être par comparaison.

Un livre bien admirable seroit celui, où l'on déveloperoit les principes du droit naturel, du droit des gens, du droit civil, & les différens rapports que les loix doivent avoir avec la constitution, le génie, le commerce, la religion, les mœurs de chaque peuple. Quel courage ne faudroit-il pas pour tenter cette entreprise, pour en voir l'immensité sans en être étonné! quel génie pour choisir, parmi tant de matériaux, les plus propres à élever cet édifice! quelle sagesse pour le conduire à sa perfection! . . Je n'entre point en extase pour une chimère; loin que cet ouvrage soit un Etre de raison, il existe pour l'honneur de la nature humaine. L'Esprit des Loix est le code de tous les peuples, & le président de Montesquieu est le législateur de l'Univers. C'est sans exception le plus beau présent qu'un homme pût faire aux hommes.

Quelques-uns n'y trouvent ni ordre, ni principes, ni bon sens: quelques-uns ne trouvent ni ordre, ni dessein, ni sagesse dans les chefs d'œuvre de la divinité.

Rien ne fait peut-être plus d'honneur à notre siècle que l'ac-

 cueil

cueil qu'il a fait à ce livre. L'Auteur s'y devoit-il attendre, lui qui contredisoit tant de préjugés? Qu'il est beau de n'avoir pour ennemis que des esclaves ou des devots!

S'il y a des fautes dans ce livre, j'ose avancer qu'elles ne seront jamais apperçuës par ceux qui ne le trouveront pas le plus beau de tous.

CLXXXIX.

On porte atteinte à l'honneur d'un Etat, toutes les fois qu'on préfère un roturier à un gentilhomme de mérite égal. Et il n'y a plus d'honneur dans un Etat où le roturier est préféré parce qu'il est roturier.

Un Prince doit protéger la noblesse par la même raison qu'il doit défendre ses propres droits.

Si c'est une chimère, il doit la respecter, parce qu'il lui importe qu'on respecte la chimère qui le fait régner.

Les Princes qui humilient la noblesse veulent une contradiction : ils veulent dissuader à leurs Sujets, que la naissance donne de petits privilèges, & leur persuader qu'elle donne le plus grand de tous. Ils oublient qu'ils

qu'ils doivent le pouvoir & le droit de commander aux mêmes principes qui donnent à la noblesse le droit d'obéir les prémiers.

Il ne s'agit pas d'examiner, si ces principes sont vrais ou faux: ils sont établis, ils sont établis utilement, la question est décidée. Un Prince philosophe s'en moque & s'en sert.

Concevez bien le desespoir d'un grand & généreux courage qui se dit: on ne veut pas que je défende un thrône que mes pères ont fondé. Je datte mes services rendus à la Monarchie du moment où la Monarchie a pris naissance; & l'on ne me croit pas plus capable d'en rendre que cet homme né du fumier dans une seule nuit.

Quels sont les priviléges dont la noblesse demande la conservation? de voler aux combats, de braver la mort, d'être pauvre sans honte, d'acquérir de la gloire, de sacrifier tout à l'honneur, d'imaginer, d'entreprendre, d'exécuter les plus grandes choses, sans autre recompense que de l'encens & des lauriers.

La plus noble des maisons souve-

veraines du monde n'est la plus puissante que parce qu'elle a su mieux qu'aucune autre ce que c'étoit qu'un gentilhomme.

Le salut & la gloire de la France dépendent de la ville de Metz : elle est assiégée ; elle est sans défense, sans fortification. Le Roi jette dans Metz quatre mille gentilshommes ; Metz est imprenable : Metz est l'écueil des forces de deux puissans Empires & de la gloire d'un des plus grands Princes.

„ Nous sommes tous gentils-„ hommes, disoit Henri IV. & à sa „ Cour & en public." Le projet de la République Chrétienne n'a peut-être existé que dans des mémoires. Mais Henri le Grand pouvoit le croire possible à une noblesse à qui il parloit avec tant de grandeur & de simplicité.

Louis XV. a bien connu le ressort de son Empire quand il a multiplié, par son édit de création d'une noblesse militaire, un corps à qui l'on peut ôter la vie, à qui l'on ne peut ôter l'honneur ; qu'on peut mettre en piéces, qu'on ne peut mettre en fuite.

C'est de la même connoissance, c'est

c'eſt du même principe, qu'eſt parti cet édit de création d'une école militaire, où cinq-cens gentilshommes apprendront, ſous les yeux de la ſageſſe, le grand art des héros aux dépens du luxe & de l'oiſiveté. Etabliſſement comparable aux Invalides, ſi quelque choſe pouvoit être comparé à un établiſſement qui devoit tomber & qui s'eſt ſoutenu. L'humanité a bâti l'hôtel des Invalides : la plus profonde politique bâtit l'hôtel de l'école militaire. Il n'y avoit que Louïs XV. qui pût imiter ſi bien Louïs XIV.

Souvent un grand homme eſt humilié de n'être pas d'une naiſſance illuſtre : un plus grand homme eſt fier de la baſſeſſe de ſa naiſſance. Ciceron étoit fâché de n'être pas né patricien ; Marius s'énorgueilliſſoit d'être de la lie du peuple.

Un Roi qui ne protégera pas ſes nobles, ne favoriſera pas ceux qui méritent de l'être.

Ces grands noms, que vous avez mille fois admiré dans l'hiſtoire de votre païs, & que vous n'avez jamais ouï prononcer dans votre Cour, ne ſont pas encore détruits. Ils ſont l'unique héritage de deſcen-

dans, cachés dans les bois, dont ils font la gloire, l'occupation, la misère, & le desespoir. Ces sentimens d'honneur paroissent éteints ; un mot, un coup d'œil, & ils se rallumeront ; vous verrez des prodiges de zèle & de valeur ; vous verrez la générosité sortir du sein-même de l'oppression. La noblesse opprimée est toujours prête à pardonner, à vaincre, & à mourir.

Les annoblissemens si rares autrefois, sont communs aujourd'hui parce que le principe de l'intérêt n'a pas entièrement détruit le principe de l'honneur, auquel il a succédé.

Quand le feu Roi de Sardaigne a dit : „ De tous ces Seigneurs que „ vous voyez à ma Cour, il n'y en „ a pas un seul qui soit gentilhom„ me : dans cinquante ans d'ici, il „ n'y aura pas un seul roturier ; " il a parlé comme son siècle. Quand Louis XI. témoigna un mépris public à un homme qu'il avoit singulièrement considéré avant que de lui avoir accordé des lettres de noblesse, il pensa comme son siècle ; & son siècle pensoit en Roi.

C'est l'Italie, qui a eu les pré-

mières idées du système de la noblesse héréditaire: c'est l'Italie, qui a porté le dernier coup à ce système en l'an 1750. Voyez les gazettes de ce tems-là.

Les loix sur les duëls n'ont point affoibli par elles-mêmes le principe de l'honneur: mais elles ont fait que ce principe n'a pu résister à d'autres causes qui l'ont attaqué.

Dans un païs, où il reste encore de l'honneur, il reste encore bien des ressources à un homme de condition. Quels avantages le Comte de W . . z. r. n'a-t-il pas sur ses ignobles concurrens, lui qui joint à tout le brillant de sa famille le courage de vingt gentilshommes, les lumières de vingt parvenus, les talens de vingt roturiers!

La noblesse, qui murmure le plus contre la fortune, & contre les dispensateurs des graces, est celle qui n'a à opposer qu'un mérite passé à un mérite présent.

CXC.

Un négociateur qui a le malheur d'être reconnu pour fin, n'est propre qu'à dresser des instructions. Il ne peut plus agir par lui-même, il a-

gira par les autres, peut-être avec moins de gloire, mais avec plus de ſuccès.

L'ÉLOQUENCE & les négociations ſe reſſemblent, en ce que ce fameux précepte des rhéteurs leur convient également : le plus grand art eſt de cacher l'art.

IL y a des négociateurs qui ont le deſagrément de paſſer pour fins, ſans avoir la gloire de l'être. Toute leur fineſſe n'eſt pas dans leur phiſionomie, mal luë parce qu'elle eſt difficile à lire. Cette réputation les précède par-tout où ils vont réſider, jette l'allarme dans tous les Conſeils, inſpire la méfiance, embrouille les affaires les plus ſimples, & les fait manquer même avant qu'elles ſoient entamées.

CXCI.

IL me ſemble que le prémier ſoin de l'Ambaſſadeur d'une nation qui a un caractère, ne devroit pas être de ſe conformer au caractère de la nation où il doit réſider ; c'eſt ne repréſenter qu'à demi ; & l'on ceſſe bientôt de repréſenter ſon Prince, quand on a ceſſé de repréſenter ſa nation.

CXCII.

PAR-TOUT des grades établis pour l'épée ; nulle-part pour le ministère. Est-il donc plus aisé d'être homme d'Etat qu'homme de guerre?

[LE gouvernement d'un Etat n'exige-t-il pas plus d'expérience & de savoir que le commandement d'une armée?]

† L'ETAT de négociateur est avili, embrassé au hazard, recherché de ceux qui ne tiennent point à la patrie, méprisé de ceux qui ont de la naissance & des talens, devenu l'état des hommes curieux.

† AUSSI l'art en a-t-il souffert ; & nous ne voyons plus d'homme d'Etat qui sache réparer les fautes du Général, & de préliminaires ignominieux faire naitre un traité honorable.

† LES Princes ne soutiendront jamais cette réputation, que Richelieu jugeoit équivalente à la puissance, & qui du moins est un des grands instrumens de la domination, s'ils ne sont plus délicats sur le choix de leurs représentans, s'ils continuent à confier les grandes affaires à des hom-

hommes qui y portent toute la petiteſſe de leur ame & toute la baſſeſſe de leur éducation.

† Les négociateurs n'exécutent pas ſimplement ; ils projettent, ils conſeillent, ils forment par leurs avis la volonté du Conſeil. Mais comment le Conſeil aura-t-il des avis ſûrs, ſi le négociateur n'a ni cette conſidération qui met à portée des grands ſécrets, ni cette ſagacité qui les découvre, ni ce talent qui les achette, ni cette juſteſſe d'eſprit, qui fait s'écarter à propos de la lettre des inſtructions ?

CXCIII.

† Est-il vrai, que tout Miniſtre qui a l'effronterie d'être corrupteur, eſt capable d'être corrompu ?

† C'est le ſentiment de Pequet : ce ne ſera celui d'aucun homme d'Etat. Corrompre eſt exercer un empire, & celui qui eſt capable de commander ne l'eſt pas toujours d'obéir.

† La lâcheté, la foibleſſe, l'imbécillité même caractériſent le Miniſtre corrompu : le courage, l'habileté, la connoiſſance du cœur humain peuvent rendre un Miniſtre corrupteur.

† Je suis persuadé, que si l'Angleterre avoit offert à M. Pequet cent mille guinées, il n'auroit pas été tenté de donner le chiffre. Mais s'il eut pu acheter le chiffre de l'Angleterre, auroit-il hésité un moment ?

† L'argent est entre les mains d'un Ministre habile le fonds le plus sûr de la persuasion.

† Un négociateur qui se conduiroit invariablement suivant les principes de la saine morale, réussiroit peut-être à cause de la nouveauté & par la force du vrai. Mais si cette méthode gagnoit, le vrai deviendroit si commun qu'il ne frapperoit plus, & qu'il seroit à chaque instant la dupe du faux.

† Il y a un vrai dans les négociations; & ce vrai y est nécessairement, en vertu de la convention tacite qu'ont passé tous les ministères d'être toujours respectivement faux.

CXCIV.

† Il est essentiel de conserver les hauteurs, même quand on a perdu la puissance.

† La France s'est aujourd'hui relâchée sur le droit de préséance. C'est, dit-on, parce qu'on est aujourd'hui

plus

plus raisonnable; ce pourroit bien être parce qu'on est plus foible. . .

. . . .

† L'ÉGALITÉ des couronnes est insoutenable; il y a des rangs entre les Particuliers: n'y en auroit-il pas entre les Princes? Le pouvoir, les richesses, le crédit, l'ancienneté, l'indépendance, la noblesse, voilà les titres de supériorité de la maison de Bourbon.

† QUI lui contesteroit la prééminence? Le Roi d'Angleterre qui a été si long-tems son vassal & le tributaire du Pape, & qui n'est que le chef d'un peuple libre? Le Roi d'Espagne? Il a solemnellement abandonné le droit de concourir. Le Roi de Portugal? il étoit anciennement feudataire de Castille, & depuis, Province d'Espagne. Le Roi de Naples? il est vassal du Saint Siége. Le Roi de Pologne? Il n'est pas même le magistrat d'un païs qui n'étoit qu'un Duché à qui un Pape donna le titre de Royaume. Le Roi de Suède? il n'étoit encore que qualifié d'Altesse quand la plupart des Rois l'étoient de Majesté; & depuis cent ans il est pensionaire-allié de la France. Le Roi de Dannemarc?

il

il tient originairement sa couronne. & son épée de l'Empereur Fréderic prémier, qui de Duché l'érigea en Royaume à charge de hommage; & il n'y a que vint-cinq ans que la France l'a reconnu Roi. Les Rois de Prusse & de Sardaigne? ils ne le sont que depuis deux jours; & le prémier ne tient son sceptre què de l'abus que l'Empereur a fait de sa puissance, & de la lâ. d. . . . a. . . . Princes. Le Czar de Moscovie? il n'étoit, il y a quarante ans, considéré en Europe que comme un Prince Asiatique ou Africain: le titre d'Empereur ne fonde pas un droit: car, outre qu'il est accordé, ce n'est point à ce titre que l'Empereur d'Allemagne doit la priorité: il ne l'a qu'en qualité de chef de l'Empire, qui est le plus puissant corps de l'Europe.

CXCV.

Lequel est préférable dans un Conseil, de l'homme hardi ou de l'homme timide?

L'homme d'un génie hardi ne voit que l'utilité de son projet, il n'en apperçoit qu'à demi les inconvéniens, il brave les préjugés & ne respecte pas les priviléges: il dit toujours;

jours; le ſalut de l'Etat eſt la ſuprême loi.

L'homme d'un eſprit timide ſe refuſe à tout ce qui demande de grandes vuës: tout ce qui lui paroît ſingulier lui devient ſuſpect: il craint l'avenir il n'agit que lentement: il dit toujours; l'Etat ſe ſoutiendra bien par les principes qui l'ont ſoutenu juſqu'ici.

Le véritable homme d'Etat s'éloigne de ces deux extremités. En reſpectant les préjugés, il fait agir les loix: il pèſe les périls & les pertes: il examine avec lenteur, il décide avec ſageſſe, il exécute avec courage, il veut avec fermété, il pourſuit ſon objet avec conſtance, il arrive avec applaudiſſement.

CXCVI.

On croit aſſez généralement, qu'on ne peut être grand homme qu'à un certain âge. [Comme ſi pour avoir une tête blanche on avoit une tête plus ſaine.]

Erreur priſe de quelques loix Romaines qui ne permettoient la geſtion de certains emplois qu'à des gens d'un âge mûr.

Auguste qui, à vingt-deux ans, s'é-

s'étoit rendu maître de Rome & du monde, vouloit qu'on en eût quarante pour juger un procès.

On peut être grand homme, dès le prémier instant où l'ame dénouée se trouve dans des circonstances où son vol est remarqué.

Repassez en votre mémoire l'histoire des héros: vous en trouverez beaucoup qui l'ont été depuis vingt jusqu'à trente, quelques-uns depuis trente jusqu'à quarante, peu depuis quarante jusqu'à cinquante, point depuis cinquante jusqu'à soixante.

† Les dernières entreprises d'un grand Roi sont rarement glorieuses, elles se ressentent, pour ainsi dire, de la lie des dernières années. Louis XIV.

A certain âge, il est trop tard pour se marier; il est trop tard pour commencer à devenir grand Homme.

L'âge de vint-cinq ans est l'âge de l'héroïsme & des talens.

Peut-être l'âge donne t-il de l'expérience: mais ne donne-t-il pas autant de préjugés?

L'expérience rend l'homme sage, mais elle ne fait pas le grand homme. [Elle donne du bon sens, mais elle ne donne pas des talens]

El-

Elle voit les inconvéniens, mais elle n'imagine pas les remèdes, à moins que la comparaison ne vienne à son secours.

Le tems n'est pas le seul maître de l'expérience, les livres l'enseignent. Rome envoie un de ses enfans combattre Mitridate: Lucullus n'a nulle connoissance de l'art militaire, il n'a vu ni siéges ni batailles: il lit en chemin des livres de guerre; & en arrivant le génie bat l'expérience.

L'histoire est pleine de vieux capitaines battus par de jeunes soldats. A vingt-cinq ans, Scipion défait, qui? le vieux Annibal; comment? en bataille rangée.

La règle est que dans ce cas le vieux capitaine n'est que malheureux; en effet, avec tant d'expérience peut-on être malhabile?

† Avoir de l'expérience, ce n'est pas avoir vieilli, c'est avoir vu, & l'on voit mieux jeune que vieux.

L'Age ne rend pas plus grand homme d'Etat que grand homme de guerre. Voudriez-vous comparer Villeroi blanchi dans les bureaux à Richelieu abbé de cour?

Tout homme qui n'aura que des lu-

lumières acquises par l'expérience, donnera souvent de fort mauvais conseils, parce que ces lumières n'iront pas jusqu'à l'éclairer sur la différence des tems. Un vieillard n'est que trop sujet à ramener à ses préjugés toutes les notions qu'il a puisées dans le sein fécond de l'expérience. D'ailleurs, cette fécondité de l'expérience produisant une variété prodigieuse de faits, produit un nombre infini de raisonnemens divers, dont le génie seul peut concilier l'apparente contradiction.

MINERVE sort tout armée du cerveau de Jupiter. Image de ces ames qui sont tout ce que les autres deviennent ; & qui semblent nées avec toutes les lumières que peut fournir l'expérience.

CXCVII.

LES Princes ne connoissent pas assez leurs Sujets : Louïs XIV. n'auroit pas refusé une compagnie de cavalerie au Prince Eugène s'il l'avoit connu.

LES Sujets ne connoissent pas assez leur Prince : les François n'auroient pas accusé d'avarice Louïs XII. s'ils avoient sçu qu'il pleuroit

dans

dans son Conseil, toutes les fois que le malheur des tems l'obligeoit à mettre le plus léger impôt sur son peuple. [Les courtisans lui donnèrent cette réputation dans le Public, parce qu'il n'appauvrissoit pas son peuple pour les enrichir.] Rien ne corrige plus un François que la honte, & la crainte du ridicule. Les courtisans jugèrent donc à propos pour corriger leur maître, de le jouër sur le théâtre de Paris : tout Paris alla rire d'une qualité qui faisoit son bonheur : „ J'aime mieux, dit Louïs „ XII. que mon avarice fasse rire „ mes Sujets que si elle les faisoit „ pleurer."

Il savoit bien, que le Roi le plus avare pour ses courtisans est toujours le plus généreux pour son peuple.

CXCVIII.

J'écris en Allemagne. Paradoxe ridicule, extravagant, horrible.

Parmi les peuples policés, les moins heureux sont ceux qui ont peu de procès : cela prouve que les loix y sont fort simples, & que peu de gens y sont soumis. Or, un des plus grands malheurs d'un Etat est que

que les citoyens n'aient que de petits intérêts à discuter, & que peu de gens y aient une volonté propre. Il y a donc des païs, où, au-lieu de diminuër les procès, de les décider avec précipitation, le législateur en devroit augmenter le nombre, où au-lieu de simplifier les loix, il devroit les multiplier & les étendre. Il n'appartient qu'aux peuples florissans d'avoir une jurisprudence embarrassée & une procédure lente.

Et voyez combien l'esprit de paradoxe aveugle. Ce Bohémien, on voit bien que c'en étoit un, si j'étois Roi de Bohème, me disoit-il, j'abolirois le droit que des tems de conquête, où l'on n'écoutoit ni justice ni pitié ont donné aux seigneurs sur leurs vassaux : par-là, j'augmenterois tout à la fois & le nombre des intérêts & le nombre des citoyens.

Comme s'il étoit fort nécessaire d'augmenter le nombre des citoyens & des plaideurs. N'est-ce pas là une espèce d'atéisme en politique? Demandez le à sept à huit cens propriétaires; ils tiendront pour la simplicité des loix, & crieront si fort, que vous n'entendrez pas les soupirs

& les pleurs de quatre ou cinq millions d'esclaves.

CXCIX.

Une manufacture dont l'établissement coûteroit au Roi cinquante mille écus, & qui en vaudroit annuellement à l'Etat dix mille, ne devroit point être exposée à tomber par une faillite de cinq mille.

Il y a tel païs, où la faillite d'un fabricant ne nuit qu'à quelques particuliers ! il y a tel païs, où la faillite d'un fabriquant nuit à jamais à un Etat. Quel est l'étranger qui voudra porter son industrie en Dannemarc après la manière odieuse avec laquelle on y a traité les fabricans étrangers ?

La manufacture d'Abbeville est sur le point de manquer : Colbert apprend cette nouvelle, soupire, & l'étaie de cent mille écus. Bel exemple, mais inutile à citer, parce qu'il ne peut faire impression que sur des Colbert, & que les Colbert n'ont pas besoin d'exemple.

CC.

Le règne passé offrit à l'Europe un phénomène bien frappant. On vit

vit une fille ſans protection triompher d'une cabale puiſſante, une fille ſans agrémens plaire à une Cour délicate, une fille ſans eſprit gouverner un Etat où elle étoit étrangère, une fille ſans principes répandre hardiment ſes volontés ſuprêmes dans toutes les provinces deux fois par ſemaine, une fille ſans ambition parvenir au plus haut dégré de faveur, une fille ſans ſenſibilité ruïner ſon crédit par un mariage qui l'augmentoit.

CCI.

† Dans le nord, les peuples croient un Roi bien habile, parce qu'il ſigne tout: il n'eſt que laborieux. C'eſt la tête qui doit travailler; dans le Prince laborieux, c'eſt la plume qui travaille; & le plus occupé n'eſt ſouvent qu'un maneuvre.

En France, le Roi ne ſigne jamais. Cet uſage vient de Charles neuf, qui avoit coutume de dire à Villeroi, qui ne manquoit jamais de lui apporter des papiers à ſigner lorsqu'il jouoit à la paume: „ Signez, mon père, ſignez pour moi."

Il a ſes inconvéniens. Il étend trop loin le pouvoir des Sécrétaires

d'Etat. Il ouvre une large porte à des ordres ſubreptices. Il peut armer la police de pièces d'autorité qui ne devroient jamais lui être confiées, parce qu'il ne faut point que la police faſſe trembler le citoyen, & qu'un Meſſala, un d'Argenſon, un Berryer ſont très-rares. Le Royaume peut être gouverné tirанniquement, ſans que le Prince ſoit informé de la tirannie. L'abus de la cruelle méthode des lettres de cachet peut s'étendre. Un Commis peut meſuſer de la confiance de ſon Principal.

Ces inconvéniens ſont rachetés par des avantages ſans nombre: les inconvéniens ſont encore à craindre, au-lieu qu'on jouït actuellement des avantages.

Le Prince, débarraſſé d'un acte purement méchanique, dont le dernier des hommes peut s'acquitter auſſi bien que lui, peut donner à des choſes importantes & qui ne peuvent ſe bien faire ſans lui, un tems qu'il auroit donné à ſigner ſon nom. Cet uſage étend le pouvoir des Miniſtres, & en cela il eſt excellent, parce que ne l'étendant que ſur des bagatelles, le Prince n'eſt plus

plus embarrassé sur le choix des affaires, il n'en a plus à régler que d'importantes, on ne lui soustrait que celles qui sont au dessous de son attention, son activité n'est point partagée. De plus, comment le Roi pourroit-il éviter la surprise? il seroit également aisé aux Courtisans & aux Ministres de lui faire signer tout ce qu'on voudroit: pourroit-il lire des papiers qu'il ne pourroit pas signer en un jour? Joignez à cela, que tout étant protocolé, il seroit très-difficile aux Sécrétaires d'Etat de prévariquer, & que pouvant être recherchés avec d'autant plus de raison qu'ils ont plus de pouvoir, chaque portion de confiance qu'on leur accorde, est très-propre à diminuer le joug, qui ne peut être ni long ni pésant dans un Etat où l'exercice de l'autorité est partagé entre plusieurs personnes qui n'en jouïssent que par commission. Le droit de signer pour le Roi est si peu de chose, que les Ministres l'abandonnent toujours aux Commis.

Ce que je viens de dire n'empêche pas que cet usage ne soit très-mauvais dans tout païs, où les trois pouvoirs sont rassemblés sur la tête

d'un ſeul, & que l'uſage contraire, dès qu'il eſt praticable, ne ſoit infiniment meilleur. Il eſt à préſumer, qu'un Prince, toujours occupé, ne s'endormira pas ſur le trône, ou que ſon ſommeil ſera court. La néceſſité qu'il s'eſt impoſée de vaquer aux petites affaires, le rappellera toujours aux grandes.

Ces réflexions amènent celle-ci: il eſt des Etats, où il eſt bon que le Roi ne ſigne rien, & des Etats où il eſt bon que le Roi ſigne tout.

CCII.

† Les arts périſſent tous les jours par une aveugle paſſion. Les Anglois avoient d'habiles maîtres de muſique: ils les découragèrent par le penchant qu'ils témoignèrent pour la muſique Italienne. Purcell étoit ſous la Reine Anne leur Rameau: ſes compoſitions tenoient des graces & de la force de la muſique Françoiſe & du feu, du brillant de l'Italienne, de la gravité de l'une, de la légèreté de l'autre. Sa manière s'eſt perduë, & ce genre mitoyen, qui auroit pu être perfectionné & former le genre Anglois, a été étouffé dans ſa naiſſance par le genre Italien, plus

par-

parfait alors, mais moins fait pour des oreilles Angloifes. Les arts ne font protégés nulle-part, ils fe doivent à eux-mêmes leurs accroiffemens & leur gloire. Ils ne font portés jusqu'à un certain dégré de perfection, qu'à Paris, à Londres, & à Rome, parce qu'il n'y a que ces trois villes au monde où l'efprit donne à vivre.

CCIII.

Les Académies, inftituées pour étendre le génie, mais bien plus propres à le borner, ont fondé des prix, les unes pour la folution d'un problème, les autres pour la meilleure ode, celles-ci pour le discours le plus éloquent; aucun Etat n'en a fondé pour le cultivateur qui feroit la plus abondante recolte, pour l'ouvrier qui porteroit le plus loin l'induftrie, pour l'artifte qui inventeroit une machine plus fimple ou plus commode. † Il y a des prix établis en Irlande; mais ils le font par des particuliers & non par l'Etat. Il ne tenoit qu'au Confeil d'Angleterre de fe réferver par une fomme modique, la gloire d'avoir hâté les progrès de la belle manufacture

 des

des toiles, si utile à cette province en particulier & à la Grande-Bretagne en général.

CCIV.

Les grands, qui paient de distinctions, de politesses, de titres, les services de leurs inférieurs, ressemblent assez à la vénérable pontife Bacbuc de Rabelais, qui présentant de l'eau fraîche à ses convives leur disoit en minaudant: „ Or, i„ maginez & buvez.

CCV.

Il est une contrée, où l'on ne connoit ni les serrails ni les vertoux, & où néanmoins les femmes n'ont ni les plaisirs du vice ni la gloire de la vertu. Quelle est la femme la plus vertueuse? Celle que la nature a fait la plus voluptueuse, & la raison la plus froide.

CCVI.

† Aux yeux du courtisan, il y a la même différence entre la faveur & la disgrace qu'aux yeux du philosophe entre l'être & le néant.

CCVII.

† Il eſt rare que le mérite brille à la Cour, parce que d'un côté rien n'y brille ſans protection, & que de l'autre le mérite ne brigue pas l'honneur d'être protégé. Vous ne verrez point un homme à talens dans une anti-chambre. Les talens en élevant l'ame la roidiſſent.

CCVIII.

† La religion chrétienne addoucit les mœurs : mais n'a-t-elle pas énervé les courages ? C'eſt le clergé qui a toujours confondu l'obéiſſance avec la ſervitude, & c'eſt la religion qui a fait équivoquer le clergé. C'eſt depuis Jéſus-Chriſt que l'Univers a été étonné de ſe voir eſclave.

CCIX.

† Le paganiſme, en accoutumant les hommes à la férocité par des ſacrifices ſanglans, en déifiant les grands capitaines, les citoyens courageux, les ſages légiſlateurs leur inſpiroient de l'amour pour la liberté. Le chriſtianiſme en ne leur offrant que des ſacrifices ſans ſpectacle, en mettant

de la douceur dans leur caractère, en canonisant des gens humbles & détachés des choses de ce monde, leur fait prendre le goût de l'obéissance. Le Christianisme nous parle trop du ciel, pour que nous prenions bien à cœur les choses de la terre, sans compter que la soumission qu'elle exige, est semblable à la soumission qu'exige le Monarque, comme elle, ennemie du raisonnement.

CCX.

† Dans les Etats de 1615, dans un tems où tout concouroit à étendre, à affermir l'autorité, où fumoit encore le sang de deux Rois égorgés par de pieux scélérats, le tiers Etat propose obstinément une loi qui défende d'assassiner, d'empoisonner, ou de déposer le Roi. Le clergé & la noblesse, à la sollicitation du Conseil, s'opposent à cette loi, comme hérétique & pernicieuse. Voilà ce que je ne puis concevoir. Le zèle du tiers Etat étoit louable; mais son opiniâtreté étoit ridicule. Le Roi vouloit conserver les fanatiques dans la possession de le poignarder, & le Pape dans le droit de le déposer.

ser. A lui permis, me semble.

CCXI.

Les politiques, les moralistes, les théologiens ont ceci de commun, qu'ils se proposent de conduire l'homme à la perfection, & qu'ils seroient bien fâchés qu'il y arrivât.

CCXII.

† Les Rois ont précédé les Législateurs: Thésée régna dans l'Attique, avant que Solon lui donnât des loix. Sparte avoit été foulée par des tirans, avant que Licurgue lui donnât les siennes. L'abus de la raison est antérieur à l'usage de la raison; & ce n'est qu'après avoir été malheureux par imprudence que les hommes devinrent sages par besoin.

CCXIII.

† Il est bien étonnant, que les hommes ne se soient pas plutot avisés d'établir des Républiques ou de limiter les Monarchies; que l'esprit de liberté ait plié si longtems devant l'esprit de domination, & qu'ils aient reconnu si tard que la dépendance d'un seul fait nécessairement le malheur de tous.

† Il n'eſt pas moins étonnant, que les peuples étant d'un côté ſi patiens, & de l'autre les Rois ſi ambitieux, le deſpotiſme, tout inſenſé, tout affreux qu'il eſt, n'ait pas fait plus de progrès & de crimes.

CCXIV.

† Ce ne furent pas les loix politiques de Solon qui lui valurent le nom de ſage: elles durent être bien mauvaiſes, puiſqu'il ſurvécut à ſon plan de législation & de liberté.

† Quelle différence de Solon à Licurgue! la même qu'il y a entre un homme d'eſprit & un homme de génie.

† Solon, aidé de tous les arts, de toutes les loix de l'Egipte, de la docilité des Athéniens, eut bien de la peine à conſtruire une ſeule ville; & Kam-Ku, traverſé par toutes les circonſtances, donna des loix immuables à cinquante millions d'hommes.

CCXV.

† Le gouvernement monarchique eſt auſſi ancien que le monde; & l'empire paternel eſt le prémier des empires. Toutes les autres formes de gouvernement ſont des débris de la Royauté, débris que le beſoin a raſ-

ſemblés, que le bon ſens a réunis, que l'induſtrie a cimentés.

CCXVI.

RAMENER les tems anciens aux tems modernes, ſource de mauvais raiſonnemens. Nous condamnons les deux Brutus, & il n'eſt pas encore bien prouvé qu'il nous ſoit permis de les juger. Il n'appartient qu'à des hommes qui connoiſſent tout le prix de la liberté, de décider s'il eſt beau d'immoler ſon père & ſes fils à la liberté. „ Pour juger, dit Montaigne, des choſes grandes & hautes, „ il faut une ame de même: autrement nous leur attribuons le vice „ qui eſt le nôtre. "

CE n'eſt pas dans un ſiècle, où le luxe a amolli toutes les ames, où l'autorité fait pâlir les plus grands courages, où les plus noirs cachots s'ouvrent pour le génie comme pour l'homicide, ce n'eſt pas dans ce ſiècle qu'il faut juger les tems où des cabanes on paſſoit à la tête des armées, où l'on frémiſſoit au ſeul mot de ſervitude, où les prémiers poſtes étoient le prix des ſentimens libres.

[TOUS les ſiècles n'ont pas des ames de la même force, parce que tous

 les

les siècles n'ont pas le même gouvernement]

Les principes des Romains produisoient des effets si puissans sur leurs esprits, qu'on diroit que c'étoient d'autres ames. Nous avons des talens, ils avoient des sentimens.

CCXVII.

Les loix Romaines donnoient une autorité illimitée aux pères sur leurs enfans : suivant ces principes, il étoit naturel de leur abandonner le soin de l'éducation. Les loix des Perses & des Macédoniens, qui limitoient l'autorité paternelle, chargèrent l'Etat d'élever les enfans, & y pourvurent par des réglemens très-sages. Nos loix parlent comme les Perses, & laissent agir comme les Romains.

On établit des universités, on érige des chaires, on fonde des écoles publiques, & on laisse à des Pédans la législation de tous ces utiles établissemens.

CCXVIII.

La plupart des femmes ne manquent d'esprit que parce que l'éducation leur a manqué.

Ce sont les personnes mal élevées qui commettent de ces crimes contre lesquels s'arment les loix ; l'éducation est donc bonne à quelque chose.

L'éducation des deux sexes est encore barbare, parce qu'elle n'entre point dans le plan des législateurs. Qu'on rendroit de loix inutiles, si l'on en faisoit de bonnes sur ce sujet !

Les grands défauts de notre éducation sont qu'on s'attache trop à former le corps d'un sexe & à cultiver la mémoire de l'autre.

De bonnes loix d'éducation seroient peut-être moins difficiles à faire qu'à exécuter, par l'impossibilité où seroit le législateur de trouver de bonnes têtes qui se voulussent consacrer à former de bons cœurs.

Il n'est pas surprenant, que les Princes ne songent point à dresser des plans d'éducation ; ils sont si mal élevés, qu'ils ne sont toute leur vie que des enfans gâtés.

† L'éducation qu'on leur donne est si peu celle qu'on devroit leur donner, que ceux qui sont le plus mal élevés, suivant les idées reçuës, sont ordinairement les plus grands,

grands. Il vaut mieux ne recevoir aucune éducation qu'en recevoir une mauvaise. Henri IV. le Roi de Prusse. Pierre I.

† Les défauts de Louïs XIV. étoient les défauts de son éducation. Il étoit opiniâtre, parce qu'il n'avoit jamais été contredit; absolu parce que ses courtisans lui disoient sans cesse qu'il étoit le maître, & que la Reine-mère qui auroit voulu le respécter autant qu'elle l'aimoit, avoit décidé une fois pour toutes, que dans tous les différens qui surviendroient entre le duc d'Anjou & lui, le duc d'Anjou auroit toujours tort; vain parce qu'on s'étoit plus attaché à frapper ses yeux qu'à éclairer son esprit.

CCXIX.

† Je suis François, je suis humain, je suis ébloui par la grandeur, je respecte l'infortune; je le dirai pourtant. Charles prémier . . .

† Le crime des mauvais Rois est de garder une place qu'ils ne sont pas en état de remplir: c'étoit le crime de Charles. Le chef d'un peuple esclave peut être incapable impunément; il ne doit être conduit

que

que par la crainte ; il faut qu'il la partage avec ses Sujets ; c'eft elle proprement qui eft le defpote d'une troupe d'animaux carnaciers dont le plus fort eft à la tête. Mais le chef d'un peuple libre doit être capable, & être conduit par la raifon.

† La mort de Charles prémier & l'expulfion de Jacques fecond ont fait plus de bien à l'Angleterre que n'en auroit fait le règne le plus glorieux de ces deux Princes. Ces deux exemples font trembler les Rois, & leur apprennent qu'il y a différentes manières de les punir.

† J'aime mieux voir un Roi facrifié par fon peuple qu'un peuple facrifié par fon Roi; & je fuis moins attendri de la mort de Charles, que de celle de Barnevelt, de l'affaffinat du maréchal d'Ancre, & du maffacre de cent mille Irlandois.

† Le Roi d'un peuple libre doit refpecter fon peuple ; ce qu'il ne peut faire s'il ne le craint.

† Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide de Charles? Charles feroit mort aujourd'hui ; ainfi il eft fort indifférent aujourd'hui qu'il ait été décapité ou qu'il foit mort dans fon lit ; mais cette

exé-

exécution n'eſt pas indifférente à l'Angleterre : ſans elle, la patrie de la liberté feroit aujourd'hui la patrie de l'eſclavage.

† Et il eſt utile, qu'il y ait un peuple libre, quand ce ne feroit que pour apprendre aux autres qu'ils peuvent l'être.

† Il eut fallu inſpirer aux *Rois* de la vertu pour les empêcher d'être oppreſſeurs : le crime de Cromwel leur inſpira la crainte, c'eſt le plus court.

† Il eſt bon que la mort de Charles ſoit à la fois un ſujet d'horreur pour tous les peuples, & un ſujet d'effroi pour tous les *Princes*.

† Cromwel fit préciſement ce qu'on craignoit que Charles ne fît, & ce que Condé n'oſa faire.

† L'on ne trouvera point parmi les modernes un homme qui ſoit comparable à Cromwel : Richelieu ne le ſurpaſſoit qu'en ſcélérateſſe. Il faut chercher parmi les anciens. Agatocle de potier ſe fit Roi, ſuſcita de grandes affaires à Carthage, mourut paiſible poſſeſſeur de ſon royaume parmi un peuple qu'il avoit rendu heureux, mais à qui il n'avoit point ôté les ſentimens d'indé-

dépendance. Cela ressemble assez à Cromwel, & aux Anglois.

† Cromwel se trouva dans ce cas, où le salut du peuple est la suprème loi, cas qui ne peut exister que dans ces momens extraordinaires où la société elle-même dispense ses membres d'obéir à ses loix.

† Il eut été à souhaiter, qu'un Parlement légitime eût jugé Charles: mais dans l'impossibilité de l'assembler, Cromwel jugea qu'il n'étoit pas plus dangereux de passer par dessus trente formalités que d'en omettre une seule. Il érigea donc une commission contre son Roi, comme Henri huit en avoit érigé contre ses Sujets. Cette commission nous revolte: celles de Henri huit revoltoient bien plus les Anglois.

† Les citoyens Romains étoient au-dessus des Rois; les Rois d'aujourd'hui sont encore bien au-dessous d'eux. Comparez Charles avec Scipion: l'un accusé par ses Sujets devant un tribunal incompétent, répond, & se justifie: l'autre accusé devant ses juges naturels d'avoir diverti les déniers de l'Etat, déchire le regître qui faisoit foi de son innocen-

ce,

ce, & croiroit se deshonorer par une apologie.

† CROMWEL & Richelieu se ressemblent, en ce que l'un ôta aux Rois d'Angleterre le pouvoir de faire des crimes, & que l'autre ne laissa pas aux Rois de France des crimes à punir.

† LES forfaits de Cromwel sont si

. . . .

que l'enfant bien né . . . . . sans joindre les mains d'admiration.

† SON acte de la navigation amena l'Angleterre au point de rentrer comme d'elle-même dans une constitution encore meilleure que celle qu'il avoit détruite ; & c'est peut-être la seule chose qu'il n'ait pas prévu : il vit bien qu'il rendoit les Anglois plus riches, il ne vit pas qu'il les rendoit plus libres.

† IL laissa le protectorat à son fils comme son héritage, mais il ne lui laissa pas ses vertus ; & c'est peut-être la seule faute qu'il ait commise. Comment ne prévit-il pas, que Richard ne consommeroit aucun de ses projets, parce qu'il n'avoit aucune de ses qualités, qu'un homme aimable rempliroit mal la place d'un grand homme & que la République re-

retourneroit avec précipitation à ses maîtres, parce que son fils ne sauroit pas répandre du sang?

† Qu'il ait vu la mort approcher sans crainte, sans trouble, sans remords, je n'en suis point surpris: mais que prévoyant la destruction prochaine de son ouvrage, il ait su mourir sans regrets, c'est une insensibilité qui prouve combien il étoit supérieur à sa grandeur, & combien il étoit digne de vivre.

CCXX.

† L'unité de foi est une chimère, même pour un peuple stupide. Et chacun a sa petite religion dans les païs-mêmes où il n'y en a qu'une.

CCXXI.

† Si quelqu'un venoit nous prêcher une hérésie sensée, nous le suivrions moins qu'un autre qui nous prêcheroit une hérésie extravagante.

CCXXII.

† Parmi les chefs de secte, vingt fanatiques pour un imposteur. Mahomet lui-même en étoit persuadé: il prit

prit pour des visions des songes fiévreux dont il ignoroit la cause.

† Un imposteur à vingt-cinq ans peut fort bien être un fanatique à quarante.

CCXXIII.

† Toute passion cède à celle d'être chef de secte: Ripperda, réfugié à Maroc, ne songe point à pleurer ses malheurs, mais à créer une religion. C'étoit une des passions du maréchal de Saxe; en Europe libertin & conquérant, en Amérique il eût été législateur & devot.

CCXXIV.

Le courtisan, qui se conforme à la religion de son Prince, lui fait un sacrifice injurieux, sur-tout si le passage de la religion qu'il quitte à la religion qu'il embrasse est peu considérable: car si les deux religions étoient fort différentes, on pourroit attribuër à un motif de conscience ce qui, dans l'autre cas, est visiblement l'ouvrage d'une complaisance servile.

Un homme peut avoir le malheur de regarder d'un œil indifférent toutes les religions & l'impruden-

dence d'en convenir, & néanmoins être en droit de refuser de quitter la religion de ses pères. Les droits de la conscience sont si sacrés, que *celui* même qui n'en a point, peut les réclamer. Refuser de se réunir à la religion dominante, c'est non seulement refuser d'être hipocrite, c'est encore conserver le privilége le plus essentiel de la liberté.

CCXXV.

Le projet de réünir les églises protestantes est un projet desespéré: on a tort. Il a manqué, parce qu'il fut tenté par des gens qui ne pouvoient l'accréditer, & dans un tems où il ne pouvoit réussir sans crédit. Aujourd'hui que l'esprit philosophique a gagné jusqu'aux théologiens, le succès seroit infaillible, si les Princes obligeoient les Ecclésiastiques à prêcher aux peuples une salutaire indifférence pour les dogmes & un zèle ardent pour la morale.

Ce qui perpétuë le schisme parmi les protestans, c'est que leurs théologiens aiment mieux avoir des disciples que d'en donner à Jésus-Christ.

Leurs disputes sont trop vives pour

pour n'être pas dangereuſes, trop longues pour n'être pas frivoles.

Et que m'importent leurs altercations ſur les décrets, à moi à qui ils permettent tous de croire que mon Dieu eſt mon père?

CCXXVI.

† Il y a des gens qui croient qu'il eſt plus difficile de croire en *Dieu* qu'en Jéſus-Chriſt, qui vous admettent volontiers les douze apôtres & qui vous nient abſolument le créateur.

† Quand toutes ces idées ſeront répanduës, que deviendrons-nous? car enfin il nous faut une religion.

CCXXVII.

† Je dirois volontiers à quelqu'un de ces huguenots, qui violent les édits les plus juſtes & les plus ſévères, pour aller prier Dieu dans des déſerts: „ Qu'avez-vous beſoin du „ culte public? Vous allez à ces aſ„ ſemblées défenduës pour édifier? „ mais vous êtes un trop petit mor„ tel pour rendre la religion reſpec„ table. Vous entendrez un ſermon „ de controverſe qui vous ennuiera „ ſi vous êtes délicat, ou un ſer„ mon

„ mon de morale qui vous ſcandaliſera ſi vous êtes philoſophe. Vous „ prierez Dieu que vous pouvez „ prier beaucoup plus tranquillement chez vous. Vous chanterez „ des himnes qui ne ſont pas faits „ pour ce ſiècle, vous participerez „ à des cérémonies qui ne vous rendront pas plus vertueux & qui ne „ vous prouveront pas que vous le „ ſoyiez. Reſtez donc chez vous.

CCXXVIII.

La religion a été donnée aux hommes pour les réünir, & c'eſt préciſement de la religion ſeule que naiſſent ces différens, qui en partageant les eſprits desuniſſent à jamais les cœurs.

Les Eccléſiaſtiques ſont païez pour inſpirer des ſentimens d'union & de paix: ils volent donc la ſociété, quand ils la diviſent par des opinions.

Malheur à tout païs dont le clergé ſe pique d'avoir du zèle: ce que j'appelle zèle pour la religion eſt juſtement l'oppoſé de l'amour de la religion.

† Il n'y a point de plus criante tirannie, que celle d'un clergé qui

peut ériger en règle de foi ce qui n'eſt point règle de foi.

CCXXIX.

† Phénomene. D'un côté des Eccléſiaſtiques qui refuſent les ſacremens aux malades ſoupçonnés de janſéniſme : de l'autre les mêmes Eccléſiaſtiques qui preſſent tous les jours l'exécution d'une déclaration qu'ils ont obtenuë, & qui condamne à être trainés ſur la claie & jettés à la voirie, les malades huguenots, qui refuſeront les ſacremens.

CCXXX.

Voulez-vous croire la religion? ne liſez point les livres qui la prouvent. Voulez-vous reſpecter la religion ? ne voyez point ceux qui la prêchent.

CCXXXI.

† Les penſions, que le Roi donne à ſes négociateurs & à ſes ſoldats ſur les bénéfices, ne ſauroient trop ſe multiplier. Il eſt juſte que ceux qui ont ſervi de leur plume ou de leur épée l'égliſe enſeignée, en ſoient recompenſés par l'égliſe enſeignante. Il eſt juſte que le clergé faſſe part de ſes

biens

biens à celui qui défend ses biens contre l'ennemi. Il est juste de le ramener aux vuës des fondateurs & d'établir insensiblement le droit que les gens utiles à l'Etat ont à ces biens en qualité de prémiers pauvres.

CCXXXII.

C'ETOIT un bon projet que celui qui fut, il y a quelques années, présenté à une société de Londres, établie pour la réformation des mœurs: il consistoit à obtenir un acte du Parlement pour l'établissement d'un quartier privilégié, où les jeunes gens pussent vaquer sans péril au plaisir.

SOLON, s'il en faut croire Athénée, entretenoit aux dépens du fisc un lieu puplic pour l'usage de la jeunesse: il consacra même cette institution par un temple dédié à Venus publique. C'étoit une police bien entendue. Quand les abus sont nécessaires, il vaut mieux les soumettre à des loix que de les abandonner à leurs propres desordres. Quand on ne peut détruire le vice, il faut du moins l'assujettir.

CCXXXIII.

VOULEZ-VOUS être respecté?

voulez-vous monter aux prémiers emplois? voulez-vous passer pous un homme à talens? Donnez vous pour respectable, pour digne des prémiers emplois, pour un homme à talens. La modestie soutient les grands; mais l'effronterie les fait.

CCXXXIV.

† Les grands sont comme les Hottentots: nous les trouvons admirables, quand nous leur trouvons le sens commun.

CCXXXV.

† Les loüanges d'un sot ne devroient pas me flatter, & cependant me flattent presque autant que celles d'un homme d'esprit: un sot, dans le moment qu'il me louë, devient homme d'esprit; l'homme d'esprit qui me louë n'est qu'un juge équitable.

CCXXXVI.

† La loüange la plus fausse plait toujours un peu même au cœur le plus droit, semblable à l'opera qui en dépit de la vraisemblance, plait toujours même à l'esprit le plus juste.

CCXXXVII.

CCXXXVII.

La fatuïté est la qualité la plus féduifante pour un fot; & la gloire de l'efprit eft ce qui tente le plus vivement un homme de génie; les grands hommes ne font prefque jamais au deffus des petites chofes.

CCXXXVIII.

Pourquoi les femmes vertueufes ont-elles toujours moins d'efprit que celles qui ne le font pas?

CCXXXIX.

C'est par le même manége que les courtifans & les femmes emploient fans l'ufer, les uns leur crédit, les autres leur beauté. Il y a dans la politique une certaine coquetterie.

CCXL.

A la Cour l'amitié ne finit que quand la haine eft déclarée. Dans le monde, on fuppofe des mécontentemens pour préparer les trahifons; à la Cour, pour les colorer.

CCXLI.

„ La Caftille fournit des Capi-„ taines, & l'Arragon des Rois.

Proverbe Espagnol à la loüange de la Castille.

CCXLII.

QU'EST-CE qu'un grand Capitaine? un homme admiré, de beaucoup inférieur à un grand joüeur d'échecs qui ne l'est pas. (*)

CCXLIII.

IL est bon qu'il y ait à la Cour, des fêtes, des spectacles: ils annoncent l'abondance, & la procurent.

CCXLIV.

† COMMENT un homme aimable en particulier est-il si souvent un homme ridicule en public?

CCXLV.

J'AIMEROIS mieux avoir fait l'histoire des Troglodites qui n'a pas plus de dix pages, que la belle, l'admirable, l'immortelle histoire de de Thou qui a dix gros volumes.

(*) *Ed. préc.* On a critiqué cette pensée: Je l'ai vuë depuis dans Montagne: ,, Si Alexandre manioit des échecs, quelle corde de son esprit ne ,, touche ce puérile jeu? Il ne fut pas plus embesogné à dresser son glorieux passage aux Indes. ,, L. 1. C. 50.

CCXLVI.

QUELQUEFOIS un peuple n'eſt gouverné que de la quatrième main : c'eſt fantôme ſur fantôme. C'eſt un grand-heur pour les Princes que la tourbe ignore qu'ils ſont menés par des valets qui ſont ſoufflés par ma cuiſinière.

CCXLVII.

SI l'on vous donnoit le choix d'être Roi pendant une année ou femme pendant dix ans, je dis femme jolie, belle, jeune, ſpirituelle, lequel des deux préféreriez-vous ?

UN homme d'eſprit du ſiècle paſſé avoüoit qu'il aimeroit mieux être Madame de Monteſpan que Louïs XIV. & Ninon de Lenclos que Madame de Monteſpan. Mécène n'auroit pas héſité entre Auguſte & Julie.

CCXLVIII.

C'EST un don que de penſer, un don que de penſer de ſuite. C'en ſeroit un bien plus grand de ne point penſer du tout. Vous ne ſauriez croire, me diſoit un penſeur, combien mon ame me pèſe, ou combien je pèſe à mon ame.

† MONTAIGNE se souhaitoit une ame à double, à triple étage. Il l'avoit.

CCXLIX.

† EN général, on exige trop de talens pour les petits emplois ; & on en exige trop peu pour les grands.

CCL.

† LES Rois gouvernent les peuples, les Ministres gouvernent les Rois, les femmes gouvernent les Ministres, les passions gouvernent les femmes : voilà le sorite politique. Je suis, disoit Agathon, le prémier des Grecs : je gouverne Aspasie, Aspasie gouverne Periclès, Periclès Athènes, Athènes la Grèce.

CCLI.

IL est dans le nord une nation qui travaille admirablement bien l'or qu'elle ne produit pas, & qui ne fait pas travailler le fer qu'elle produit.

CCLII.

† IL y a un Prince qui force à s'expatrier des Sujets qui ont trouvé le sécret de faire de l'or, tandis qu'un au-

autre Prince ne permet pas la sortie de Sujets qui ne savent faire que du cuivre.

CCLIII.

TOUT est peuple, je dis tout sans exception, & peuple en tout sens, dans les païs où il n'y a pas un état mitoyen entre le courtisan & le bourgeois.

CCLIV.

† EN bien des païs les grands sont plus petits que ne l'est le peuple de quelques païs, même à considérer les choses avec les yeux du préjugé.

CCLV.

† QUAND un grand fait des bassesses, il compte bien de s'en dédommager par des hauteurs.

CCLVI.

† OU' ai-je lu, qu'Henri IV. fit un édit par lequel il défendit de compter par écus, & ordonna de compter desormais par livres? Cet édit étoit propre à régler la dépense des particuliers & à modérer le luxe. L'esprit étoit la dupe du nombre.

Henri IV. nous prenoit par où il nous faut prendre, par l'imagination.

CCLVII.

Un très-bon livre peut faire un très-grand mal, témoin don Quichotte. Cervantes a éteint en Espagne les brillantes idées de la chevalerie; & depuis, l'Espagne a baissé tous *les* jours. Il est dangereux de guérir un peuple de ses chimères, de ses travers, quand ses chimères, quand ses travers sont l'essence de son caractère, & que son caractère est bon. Telle folie vaut mieux que telle sagesse.

CCLVIII.

La société civile ne peut pas plus subsister sans crimes que sans malheurs: ce sont les sels qui en empêchent la corruption. Mais le législateur doit adoucir ces malheurs & affoiblir l'empire du vice. On aggrave le malheur par l'injustice; on étend le crime par l'impunité; la faveur rend le vice contagieux & brillant.

† Si l'on introduisoit parmi nous le scrutin politique de l'abbé de Saint Pier-

Pierre, la France feroit réellement trop heureufe : il n'y auroit pas affz de defordre.

CCLIX.

† Ce qui acheva de . . . . en France, c'eft l'empreffement avec lequel nous nous vimes imités par tous les autres peuples, dans les innovations des formules, dans les idées du point d'honneur, dans l'adminiftration de la juftice, dans l'étiquète de la Cour, dans la forme nouvelle du gouvernement, dans l'inftitution de ces titres & de ces dignités, que . . . . Comment croire qu'un peuple que tous les autres copioient . . . .

. . . .

Nous acquimes l'empire des modes, & . . . .

CCLX.

† Frappez les oreilles de l'Anglois du fon fpécieux de liberté, celle du Hollandois de commerce, celle de l'Efpagnol de rèligion, celle du François de gloire: le charme de ce fon leur fera facrifier la fubftance même au fimple nom : l'Anglois fe jettera dans l'efclavage pour

ſauver la liberté, le Hollandois abandonnera ſon induſtrie pour conſerver ſes richeſſes, l'Eſpagnol donnera dans la plus horrible des impiétés, qui eſt d'exterminer les hommes pour l'amour de Dieu; le François commettra les actions les plus baſſes pour acquérir de l'honneur.

CCLXI.

(*) Colbert détruit Fouquet, Luïnes le Maréchal d'Ancre, Richelieu ſa bienfaitrice, Uzeda le Duc de Lerme ſon père; Alberoni la Princeſſe des Urſins; & vous êtes ſurpris que les hommes en place défavoriſent les hommes à talens!

CCLXII.

Pour parvenir au grand, on s'oublie ſoi-même, on ſe ſurpaſſe, on ſacrifie ſes plus fortes paſſions à la vertu, à l'intérêt public. Eſt-on parvenu: on redevient homme, on néglige ſes devoirs, on ramène tout à ſoi-même. Dès qu'on eſt affermi dans un poſte, on ſe hâte de ſe dédom-

(*) *Ed. prée.* Colbert détruit Fouquet, Alberoni la Princeſſe des Urſins, Madame de Maintenon la Marquiſe de Monteſpan, Chauvelin le Cardinal de Fleuri; & vous êtes ſurpris &c.

dommager de tout ce qu'il en a coûté de desintéressement, de liberté, de plaisirs, de fantaisies, de ressentimens pour y monter.

CCLXIII.

† Mettez à part la manie de faire des saints, le Pape, aujourd'hui régnant, est un homme de beaucoup d'esprit, & un Prince de beaucoup de sens, de l'aveu-même des hérétiques.

Il pourroit aisément s'immortaliser: le Prince n'auroit qu'à laisser faire l'Homme.

CCLXIV.

† Est-il avantageux d'aggrandir la capitale? Oui si la capitale est ville maritime. Londres ne peut devenir trop grand; Paris l'est déjà trop.

† Il n'y aura jamais que des vuës superficielles qui conseilleront l'aggrandissement de Berlin: la bonne politique aggrandira Stettin & Kunisberg.

CCLXV.

† Les païs les plus propres à l'industrie ne sont pas toujours ceux que l'industrie choisit.

† HELVOETSLUIS & Vliſſingue ſont les deux ſeuls bons havres des Provinces-unies, & juſtement les ſeuls où il n'y ait point de commerce.

CCLXVI.

S'IL y avoit en Europe un Prince qui pour attirer dans ſon païs de riches étrangers, leur donnât une penſion rélative à la rente de la ſomme qu'ils y porteroient, ce Prince n'attireroit pas beaucoup de gens riches, parce que, parmi les gens riches, les uns préfèrent à tout la bonne compagnie, les autres les reſſources du commerce qui les a enrichis, & qu'il ne ſauroit y avoir ni bonne compagnie ni commerce dans un païs, où la politique & la pauvreté inſpireroient un pareil expédient.

CCLXVII.

TOUTE l'application du politique, de la coquette, de l'homme du monde, de l'artiſte doit ſe borner à l'étude du moment.

† La manière dont la Princeſſe d'Orange a été déclarée régente montre bien le prix du moment politique.

CCLXVIII.

† Il est de l'intérêt du Prince d'entretenir le luxe, la frivolité, le petit esprit. Un homme occupé de son toupet, d'une broderie, ou d'un pantin, n'ira pas réformer l'Etat, ni crier contre les impôts, ni rechercher la conduite des Ministres.

CCLXIX.

† Le principe de la Monarchie est attaqué, quand ce qu'on accordoit comme une condition est accordé comme une grace. Plus on intéresse la reconnoissance du sujet, plus on altère la liberté du citoyen.

CCLXX.

† On peut juger de la puissance d'un Etat par le nombre d'hommes qu'il peut mettre sur pié, & de l'affoiblissement de cet Etat par le nombre d'hommes qu'il met sur pié.

CCLXXI.

† Il y a aujourd'hui en Europe un Prince qui tire toute sa force du gouvernement militaire. Ce Prince marche. . . . .
. . . .

ns.

. . ns. Le gouvernement militaire est tout nerf : mais s'il en a la force, il en a aussi toute l'aridité.

† Ce gouvernement commence par élever un Empire, & finit par l'anéantir, semblable à ces remèdes qui redonnent d'abord de la force au malade, & qui finissent par lui ôter la vie.

CCLXXII.

† Une armée peut passer pour invincible, quoiqu'elle ait un principe de défaite. Des soldats, qu'une barbare discipline dépouille de tout sentiment d'honneur, à qui l'on fait haïr une existence qu'on les force à conserver, dont le desespoir est si rédouté que leurs crimes sont impunis, des soldats qu'on n'ose rassembler sous le même toit, de crainte que les cabales & la misère n'en fassent des Janissaires ou des Spahis, qui n'ont ni espérance de liberté ni espérance d'élévation, que l'inhumanité des châtimens fait ou mourir d'éthisie ou languir par des descentes, des soldats dont une grande partie est mercénaire, ne sauroient former un bon fonds d'armée, tous leurs officiers fussent-ils des Césars,

CCLXXIII.

[Les peuples en civilisant atteignent bientôt le point des peuples civilisés, parce qu'ils sont conduits par des législateurs éclairés, au-lieu que les autres sont menés par des hommes de routine.

CCLXXIV.

† La prédiction de l'abbé de Saint Pierre commence à s'accomplir : la raison universelle se perfectionne; la Sultane favorite a été prendre le sorbet chez l'Ambassadrice de France, s'est promené dans son jardin, & a levé son voile.

CCLXXV.

† Rois! Empereurs! n'appellez pas dans les beaux climats de l'Europe un peuple que la nature a placé sous un ciel rigoureux. Il vaut mieux être battu par tel Prince, qu'être délivré par tel autre.

Appellés du fonds de la Scithie pour donner du secours à l'Empire des Grecs contre celui des Sarrasins, les Turcs se rendirent maîtres de tous les deux.

CCLXXVI.

† Il eſt rare, qu'il y ait plus d'un Miniſtre d'Etat dans les païs même où il n'y a point, où il n'y eut jamais, de prémier Miniſtre d'Etat.

CCLXXVII.

† Les Princes Allemands ne peuvent conſerver leur indépendance qu'en . . . . de leurs Sujets.

CCLXXVIII.

† Quelques Princes ſouhaiteroient une capitulation perpétuelle. Rien ne feroit plus funeſte à l'Empire. Les circonſtances changeroient, les intérêts qui uniſſent les parties de l'Etat, changeroient auſſi, & les liens ne changeroient pas. Rien n'eſt plus pernicieux à un Etat que des loix faites avant qu'il ait pris la forme qui lui eſt propre, parce que bientôt elles n'ont plus aucun rapport avec la manière dont il ſe gouverne. Il ne faut point ramener notre conſtitution aux loix anciennes, il faut ramener les loix à notre conſtitution préſente. La . . . . 1752.

CCLXXIX.

† En Allemagne. la subordination n'est peut-être pas assez marquée. Vienne peut trop étendre le pouvoir, Berlin peut trop le restreindre. La diette en qui réside la souveraineté, n'est pas assez forte pour se faire obéir.

CCLXXX.

† Le Collége électoral est le maître. Il élit l'Empereur; il dresse la capitulation. A la faveur de la léthargie des Etats, il est . . . . Que reste-t-il . . . ?

CCLXXXI.

† Le Collége électoral a dans la diette le tiers des voix, par rapport aux Princes, un peu moins que le tiers par rapport au banc des prélats, des comtes & des barons, & un peu plus que le tiers par rapport aux villes libres.

CCLXXXII.

† Un Prince n'a qu'un 500e. de dégré de souveraineté, & 499. dégrés de . . . Que deviennent leurs

leurs idées de grandeur, leur orgueil, leurs prétentions ? s'ils sont souverains à l'égard d'un petit nombre de Vassaux, ils sont . . . à l'égard de la totalité de l'Empire.

CCLXXXIII.

† L'EMPIRE est une aristocratie mêlée d'un peu de monarchie & d'un infiniment peu de démocratie.

CCLXXXIV.

† LE Roi en Angleterre est partie essentielle de la constitution : L'Empereur . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . au-lieu que le Roi d'Angleterre ne peut l'être que la constitution ne soit détruite ou du moins suspendue. Le Roi d'Angleterre a part à la législation par la faculté de non consentir : l'Empereur . . . . promulgateur de la loi, le Président de la diette, le Ministre, le représentant de l'Empire quand . . . . . . le consentement de l'Empereur . . . .
. . . . . . le. Le Roi d'Angleterre

re entre du moins pour un ſixième dans le pouvoir légiſlatif, ſoit par la prérogative de la couronne, ſoit par une corruption facile ou néceſſaire, ſoit par ſon droit de Monarque: l'Empereur n' . . . . dans la légiſlation de . . . .

CCLXXXV.

† Le pouvoir de lever des deniers appartient entièrement aux Etats. Quoique les traités ſe faſſent au nom de l'Empereur, cependant le droit de faire la paix & la guerre réſide dans la diette. La puiſſance de juger eſt en partie dans le Conſeil aulique, ... & . . . . dans la chambre impériale qui eſt le vrai tribunal de l'Empire, dont elle tient ſa juriſdiction, juriſdiction qu'elle ſemble aujourd'hui . . . . , par la négligence des . . . . concurrence qui produit un . . .

† Le

† Le droit de convoquer les diettes appartient . . . .
. . . . à l'Empereur : l'Empereur propose, ...
clut point. La chancèlerie de Mayence forme le décret.

† Il est vrai que les Princes prêtent foi & hommage à l'Empereur ; . . . .
. . . .

† L'Empereur ne peut pas déclarer rébelles les Etats, ...
. . . .
. . . . L'Empereur ne peut toucher aux loix particulières : les Etats peuvent casser les loix fondamentales, & . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
répondre de toutes les demandes formées contre lui. Il n'y a un Monarque . . . .
dité de l'administration. . . . .
. . . .
. . . . CCLXXXVI. . . . .

† Les flatteurs de la maison d'Autriche sont allés chercher au capitole l'idée de l'Empereur d'Allemagne. Il ne falloit pas aller si loin. Le tré-

trône impérial étant venu à vaquer par la foiblesse de la postérité de Charlemagne, les Etats de l'Empire soumis à cette maison, rentrèrent dans leurs droits d'indépendance; ils changèrent la constitution, ils y ajoutèrent la liberté, ils supprimèrent l'hérédité de l'Empire, ils le rendirent électif, & restreignirent le pouvoir du chef, comme ils le jugèrent à propos, comme des maîtres qui donnoient des loix à un Sujet. Voilà tout le mistère.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

CCLXXXVII.

† Les Républiques fédératives ne peuvent périr que par des ennemis domestiques . . . .
. . . .
. . . .
. . . . la nouvelle . . . .
vira l'Allemagne, si le . . . .
el-

elle a pour elle la Saxe, qui veut conserver la Pologne; Hanovre, qui veut récouvrer ses anciens domaines; Cologne, Trèves, Mayence, qui lui sont unies par la reconnoissance, l'habitude, & l'espérance; les villes impériales, qui ne demandent que la paix & la tranquillité; & ce monde de petits . . . .

. . . .

† Avoüons pourtant, que la constitution d'Allemagne, ... a en soi la capacité de devenir encore meilleure. Le peuple . . . . . mais la monarchie & l'aristocratie étant toujours en guerre, le peuple profitera des divisions de l'une & de l'autre. . . .

CCLXXXVIII.

† . . . C'est Théodoric; Roi des Goths & Préfet de l'Empire en Italie. Il eût bien voulu être Empereur, & succéder à Anastase, ou le détrôner: mais il falloit se faire Catholique. Il se seroit bien fait Catholique mais ses Sujets étoient zélés Ariens. . . . .

CCXXXIX.

† . . . . Guerrier, politique, sa-

ſavant ; il ſe levoit à cinq heures du matin, étoit ſimple dans ſes habits, ardent dans ſes projets. Il avoit à ſes gages des beaux-eſprits ; il corrigeoit les loix : il renouvelloit, diſoit-on, le ſiècle de Trajan. Il n'avoit rien oublié pour être regardé comme le protecteur & le vengeur de la liberté de l'Empire. En qualité de Vicaire de l'Empereur, il devoit prêter ſerment au Sénat Romain, il le prêta ; mais tout le monde en fut étonné, & un courtiſan s'écria : *jurat nobis per quem juramus.*

CCXC.

† L'ELECTEUR de Brandebourg, autrefois *ordonné*, eſt aujourd'hui *requis*. . . . . . .

CCXCI.

† IL faudroit à la plupart des Etats un bon banquier pour Roi.

CCXCII.

† LES plus petits Etats, diſoit Chriſtine, ont de quoi occuper la capacité du plus grand des hommes. Elle auroit pu ajouter qu'il eſt plus difficile de bien gouverner un petit Empire qu'un grand.

CCXCIII.

† Le courage d'un Sécrétaire d'Etat au département des affaires étrangères consiste à les traiter avec modération.

CCXCIV.

† Le feu Roi de Prusse lui sont.... d...isciplina cette grande armée à qui il étoit si aisé d'envahir la Saxe & de conquérir la Silesie. C'est lui qui mit dans les finances cet ordre admirable. C'est lui qui donna au cabinet cette activité, qui en fait une merveille. C'est lui qui en réduisant à rien les Etats, diminua la dépendance des Electeurs à l'égard de l'Empire & augmenta leur puissance sur leurs Sujets. C'est lui qui a obligé ses successeurs à gouverner par eux-mêmes, en rappellant à lui toutes les affaires, en ne renvoyant que les petites aux Conseils, en entrant dans tous les détails des grandes, en écartant toutes les intrigues de Cour.

CCXCV.

† A la paix de Dresde, le Roi de Prusse garantit la religion établie en Saxe.

Saxe. C'eſt un Souverain qui ſtipule pour l'humanité, qui donne la loi à ſon ennemi & qui la lui donne dans ſon propre païs.

CCXCVI.

† Il faut que . . . . la Bohème.

CCXCVII.

† Prédiction. La Pruſſe . . . .

CCXCVIII.

† „ Ne me rompez point la tête „ de vos droits, de vos priviléges, „ pendant que vous voyez que je „ ſuis le plus fort," diſoit Pompée aux Mamertins.

CCXCIX.

† Seroit-il bon, que tous les Princes battiſſent monnoie au même titre? Non: cette uniformité nuiroit au commerce. Que déviendroit le commerce de banque qui n'eſt fondé que ſur la différence des eſpèces & ſur la connoiſſance du change? L'or & l'argent ne ſeroient plus & ſigne & marchandiſe.

CCC.

† POINT de commerce plus négligé que le commerce de la mer noire : c'eſt le plus conſidérable de tous : il produiroit 80, 100 pour 100. Les Hongrois qui ſont le plus à portée de s'en emparer, n'y penſent presque pas. Ils pourroient aiſément l'enlever aux Turcs & aux Grecs.

CCCI.

† LA France eſt le ſeul Etat qui par ſes reſſources & ſa fertilité, puiſſe faire impunément des fautes de commerce.

CCCII.

† QUEL bien a produit la découverte des mines du Perou ? Elles ont augmenté la quantité des ſignes de richeſſes : mais elles n'en ont pas augmenté le fonds.

CCCIII.

† LES mines du Perou ont augmenté les richeſſes en ce qu'elles ont donné les commodités du luxe : nos pères avoient le néceſſaire, le commode ; nous avons le ſuperflu, l'agréable, l'élégant.

CCCIV.

† Quand finira donc ce commerce avec les Indes qui épuise l'Europe d'hommes & d'argent ? Il finira, quand il y aura aux Indes autant d'argent qu'en Europe ; & il y en aura autant, quand les mines du Perou rendront quatre fois moins.

CCCV.

† En Angleterre, les entreprises de commerce tiennent au Parlement qui est immortel, en France au ministère qui change tous les dix ans.

CCCVI.

† Plus le commerce est partagé, plus il fleurit. Il faut donc que les loix de succession aient peu d'égard au droit d'ainesse dans les villes maritimes.

CCCVII.

† Les vivres sont un tiers plus chers à Londres qu'à Paris, non que Londres soit plus peuplé d'un tiers, ni d'un tiers plus riche que Paris, mais on peut en conclurre que les

environs de Londres ne font pas aussi fertiles que ceux de Paris, & même que l'Anglois est moins frugal que le François.

CCCVIII.

† DANS les Monarchies, il est de l'intérêt du Prince, que les compagnies maritimes ne s'enrichissent pas trop : le Monarque doit avoir toujours la faculté de contraindre, & il risqueroit d'être contraint. De . . . . les maîtres de l'Etat, parce que Jaques. . . .

CCCIX.

† DIEU seroit le plus mauvais de tout les êtres, s'il n'étoit pas le meilleur de tous. Si les Princes ne sont pas les hommes les plus vertueux de leur païs, ils en sont les plus méchans.

CCCX.

† EN 1647. Mazarin défendit par édit de parler d'affaires d'Etat. Défendre à un peuple de causer de ce qui le concerne! défendre à l'opprimé de médire de la tirannie! c'est ce qui fit deviner à Senneterre, que le Royaume étoit perdu. On ne pou-

pouvoit critiquer Mazarin : il falloit donc l'anéantir. Permettre au peuple de murmurer, c'est l'empêcher d'agir. Par-tout où il n'y a ni vaudeville, ni pasquinade, il n'y a point de liberté.

CCCXI.

† Quand l'autorité a été blessée, un esprit ferme veut la relever par la violence, un esprit sensé par la justice.

CCCXII.

† La constitution de l'église est aristo-monarchique. Le pouvoir législatif réside dans les Prélats assemblés. Le pouvoir de juger, de dispenser, d'expliquer, réside dans le souverain Pontife. La puissance exécutrice réside dans tous les membres légitimement élus.

† Mais comme tout Empire est sujet à des variations, le Pape a été quelquefois prémier magistrat, quelquefois despote.

CCCXIII.

† Les constitutions que saint Ignace a données à son Ordre, sont un chef d'œuvre de politique. Il n'y

dans les détails, ou qu'il ſoit diſtrait par des objets nouveaux, les plus beaux établiſſemens reſtent imparfaits, quoique leur perfection n'eut coûté qu'une penſée, qu'un ordre de plus, ſemblables à Sans . . . i, où l'on s'écrie à chaque pas; encore un louïs, & ce morceau étoit parfait.

CCCXIX.

[Un païs peut avoir une bonne conſtitution & un mauvais gouvernement; & vice verſa.

Quand le gouvernement ſe ſert de la conſtitution-même pour opprimer, le peuple eſt auſſi malheureux qu'il peut l'être.

Quand la conſtitution a des défauts, auxquels le gouvernement donne force de loix, il n'y a qu'un pas de l'être au néant.

Quand la conſtitution eſt ſi ſolidement établie, qu'elle a prévu tous les abus & en a ſu tirer avantage, le gouvernement pourra ſuſpendre le jeu des reſſorts, mais jamais détruire les reſſorts-mêmes: par ce que ce peuple a été, on pourra toujours juger de ce qu'il ſera. Que le gouvernement ſaiſiſſe à la volée un

moment pour s'élever, qu'il change la face des choſes; le changement ne ſera qu'accidentel : la conſtitution reprendra bientôt le deſſus : on peut s'en fier à elle.

LA ſituation, je ne dis pas la plus floriſſante, mais la plus heureuſe, où un peuple puiſſe ſe trouver, c'eſt lorsqu'une mauvaiſe conſtitution fait tous les jours de nouveaux pas vers une bonne conſtitution, à l'aide d'un ſage gouvernement.

LA bonne ou la mauvaiſe conſtitution eſt l'ouvrage du climat ſeul; mais une conſtitution ſolide, inébranlable, eſt l'ouvrage du climat, des révolutions, des années, du hazard, de la prudence, des crimes, & des vertus tout enſemble.]

L'ANGLETERRE eſt une preuve bien frappante qu'une conſtitution inébranlable eſt un effet qui ne peut jamais être acheté trop cher.

LA conſtitution d'Angleterre eſt immortelle, parce qu'un peuple ſage ne peut être aſſervi par l'ennemi du dedans, ni un peuple libre par l'ennemi du dehors.

CCCXX.

Toutes ses parties se tiennent, se réunissent, s'étaient mutuellement; c'est un grand arbre qui a autant de racines que de branches. Le hazard & les circonstances ont fait successivement cet ouvrage; & on le croiroit le fruit de la plus profonde méditation d'une seule tête.

CCCXXI.

† On peut définir la constitution d'Angleterre, une constitution où tous peuvent tout.

CCCXXII.

† C'est une piramide qui a une base fort large & un sommet fort pointu, proportions qui rendent cette figure la plus solide de toutes.

CCCXXIII.

† Quelques-uns trouvent dans la constitution d'Angleterre, la lenteur du gouvernement Républicain dans les opérations de la guerre. Le vote de crédit qui met le Prince en état de lever de l'argent, & le vote de confiance qui l'autorise à lever des troupes, remédient à cet inconvénient.

CCCXXIV.

† Il eſt vrai que cette prérogative de la couronne peut nuire à la liberté: les Cortes d'Espagne accordèrent pour un an à leur Roi le pouvoir de lever des troupes & de l'argent; & l'Espagne ceſſa d'être libre. Mais les Anglois ont des reſſources que les Espagnols n'avoient pas.

† Un Etat n'eſt immortel que lorsqu'il a pour baſe de ſa proſpérité les principes-mêmes de ſa conſtitution.

CCCXXV.

† Il faut que les loix empêchent la conſtitution de vieillir, parce que la conſtitution ne rajeunit jamais.

CCCXXVI.

† Nous ne regardons l'Angleterre que comme un païs de révolutions. Ces ſcènes & ſi ſanglantes & ſi utiles nous revoltent. Ce n'eſt point à nous à concevoir le plaiſir qu'éprouve un Anglois, lorsqu'après s'être bien battu, il s'écrie comme François I. „ Ah! je ſuis libre.

CCCXXVII.

† Sa conſtitution reſſemble au ſi-

ſtème planétaire, qui ſelon Newton a beſoin de tems en tems de comettes pour lui rendre ſa prémière vigueur & pour remonter les reſſorts de la nature.

CCCXXVIII.

† L'ANGLETERRE a été gouvernée par des Tirans, toutes les fois qu'elle ne l'a pas été par les loix.

CCCXXIX.

† C'eſt la richeſſe, c'eſt la liberté qui donne au peuple Anglois ce cœur orgueilleux fait pour défendre l'une & l'autre.

CCCXXX.

† LES Anglois ont une excellente maxime : un Prince vertueux n'a pas beſoin d'un grand pouvoir : Un Prince vicieux n'en eſt pas digne.

CCCXXXI.

† QUE l'Angleterre ait un Prince voluptueux & efféminé, elle n'en ſera que mieux gouvernée : Il dépenſera tant pour ſes plaiſirs comme Charles II, qu'il demandera des ſommes qu'il ne ſera pas en état d'acheter : l'Angleterre peut dire : C'eſt

„ ces

„ ces maigres & ces pâles que je
„ crains.

CCCXXXII.

† Les Anglois ſe ſouhaitent tous les jours un Prince tel que notre Henri IV. Leur liberté ſeroit en péril. Il ne leur faut point de ces Rois, que les Ephores étoient obligés de condamner à l'amande pour avoir gagné le cœur des citoyens.

CCCXXXIII.

† Le plus grand Roi qu'ait eu l'Angleterre, c'eſt Elizabeth. Reſpectée de ſes voiſins, rédoutée de ſes favoris, eſtimée de ſes domeſtiques, aimée des Anglois.

CCCXXXIV.

† Un peuple digne d'être libre a toujours droit de l'être, & trouve toujours les moyens de le devenir.

CCCXXXV.

† L'Anglois ſera toujours libre; parce que toujours heureux, il ſera toujours mécontent.

CCCXXXVI.

Il n'eſt pas poſſible d'aimer la

travail si l'on n'aime pas le plaisir.

CCCXXXVII.

† Que le Prince corrompe les représentans du peuple : il fera passer des bills pernicieux, jamais des bills destructifs de la liberté. Walpole fait recevoir l'excise aux deux chambres : elle n'en est pas moins renvoyée aux *long jours*. L'Anglois est juge dans sa propre cause.

CCCXXXVIII.

† Un Roi corrupteur a tout à redouter d'un Parlement vertueux, & un Parlement corrompu tout à redouter d'un peuple incorruptible.

CCCXXXIX.

† Le Parlement ne peut annuller la constitution : il en est le défenseur & non le maître. La constitution est la liberté du corps collectif du peuple : il faut donc que le corps collectif travaille lui-même à sa destruction & qu'il déchire ses entrailles de ses propres mains.

CCCXL.

† Quatre choses conspirent contre la constitution d'Angleterre : la cor-

corruption, l'ambition, le prétendant, & le tems.

CCCXLI.

† Le Parlement a dans le droit de faire le procès au Miniſtre les moyens de venger la conſtitution & les moyens de la maintenir.

CCCXLII.

† Robert Walpole, le prémier homme d'Angleterre, s'il n'en eut été le prémier Miniſtre.

CCCXLIII.

† En . . . Allemagne lui . . . inſpirérent mille fauſſes démarches en Angleterre, jusqu'à . . . .

CCCXLIV.

† Les diſſenſions n'y ſont jamais les douleurs d'une République, groſſe d'un deſpotiſme dont elle eſt prête d'accoucher.

CCCXLV.

† En Angleterre, la crainte réunit tous les citoyens qu'ailleurs elle fait trembler tous ſéparément.

dans les caufes générales, caufes invariables, au-lieu que les caufes particulières changent fouvent!

CCCL.

† Il eft plus aifé à l'Angleterre de tomber d'un point de grandeur à un point de médiocrité que d'un point de médiocrité au dégré le plus bas.

CCCLI.

† Posez l'Anglois fur le bord du précipice. La néceffité vient à fon fecours, & répare fes pertes. Il n'a plus à rédouter la profpérité qui énerve tout. La préfence du danger rallie tous les citoyens. Et fi cette réunion ne fuffit pas, la liberté s'arme du defefpoir qui renferme tout ce que la vertu a de plus fublime & de plus étonnant. Le citoyen frémit, ferre les dents, & entre dans ces convulfions héroïques qui faifoient de fi grandes chofes en Italie & en Grèce.

CCCLII.

† Jamais l'Anglois ne fera découragé. Si l'Etat doit périr, dira-t-il, il vaut mieux qu'il périffe ce foir que ce matin.

CCCLIII.

Un acte du Parlement qui attenteroit à la liberté de la presse, porteroit à la constitution un plus rude coup qu'un acte qui permettroit une augmentation de 600. hommes.

CCCLIV.

† Il est bon que la couronne ait toujours des partisans dans les deux chambres. Sans cela, les communes & les pairs empiéteroient sans cesse sur ses droits ; le troisième pouvoir seroit détruit.

CCCLV.

† Il est bon que les Anglois aiment la royauté & haïssent leur Roi : car s'ils ne le haïssoient pas, ils le craindroient.

CCCLVI.

† Que le Ministre ait le tarif de toutes les voix, la voix du Parlement dés qu'il est corrompu, n'est pas la voix de la nation.

CCCLVII.

† Tous les suffrages sont à vendre, comme toutes les vertus : mais

où trouver de l'argent pour les païer?

CCCLVIII.

† Plus on corrompt, plus la corruption coûte; & elle ne rend point à proportion de l'achat.

CCCLIX.

† De quel front un homme qui vingt ans de suite a déclamé contre la Cour, ose-t-il parler pour le Roi? Ces variations deshonorent parmi nous: en Angleterre on en rit; & Pultney, devenu Milord Bats & zélé partisan du ministère, ne perd point l'estime publique.

CCCLX.

† Qu'en Angleterre la liberté perde un défenseur: elle en retrouve mille autres.

CCCLXI.

† Si les deux chambres faisoient à la couronne une cession formelle de tout le pouvoir législatif, la constitution seroit détruite, mais la liberté ne le seroit pas; le peuple conserveroit ses droits, & acquerroit celui de févir contre ses représentans qui

qui le trahiſſent, contre le Monarque qui ne pourroit invoquer la protection des loix qu'ils anéantiroit, contre les pairs qui ſeroient le lien de l'ambition de la couronne & de la lâcheté des communes, tandis qu'ils devoient n'être que les médiateurs de leurs différens, & les conſervateurs de leur indépendance réciproque.

CCCLXII.

† Le Prince ne peut être jugé, que lorsqu'il eſt évidemment coupable du crime de lèſe liberté ; & il n'en eſt coupable, que lorsqu'il accepte le don que le Parlement lui fait de la liberté publique.

CCCLXIII.

† Qu'un Miniſtre veille ſur ſes paroles. Il lui vaut mieux faire vingt ſottiſes qu'en dire une.

CCCLXIV.

† Les gens incapables d'exécuter les plus petites choſes ſont ſouvent très-capables de conſeiller les plus grandes. Ce ſont des braves de cabinet. Ils ont de la lâcheté dans le cœur & du courage dans l'eſprit.

CCCLXV.

CCCLXV.

† L'Europe verra peut-être des ſiècles de mauvais goût : elle n'en reverra jamais de barbarie. L'invention de l'Imprimerie y a mis ordre.

CCCLXVI.

† Je voudrois bien que Bernoulli eût calculé s'il eſt plus avantageux d'être gouverné par le bon ſens que d'être gouverné par le génie.

CCCLXVII.

† L'Allemagne ſoumiſe à un ſeul Prince ſeroit ſans doute plus puiſſante; mais ſeroit-elle plus heureuſe ?

CCCLXVIII.

† A voir l'Allemagne partagée en cent morceaux d'inégale grandeur, on diroit que c'eſt un drap ſur lequel cent enfans d'inégale force ſe jettèrent après la mort de leur père.

CCCLXIX.

† Peu de réputations ſtables. Qui n'auroit cru que le tems avoit déjà muri celle de Guillaume trois ? La réputation des Princes eſt comme

lâ

la fortune des marchands : elle porte ſur le crédit.

CCCLXX.

† Jamais de grand Miniſtre ſous un grand Roi. Qu'on ne me cite pas d'Amboiſe. Louïs douze n'étoit pas un grand Roi : il étoit quelque choſe de plus : il étoit bon.

CCCLXXI.

† Un Prince qui a un favori par beſoin n'en doit avoir qu'un par prudence.

CCCLXXII.

† Dans un grand Empire, il eſt indifférent qu'un Prince ait un favori ; mais tout eſt perdu, ſi ce favori eſt ſon prémier Miniſtre.

CCCLXXIII.

† Le favori d'un Prince imbécile eſt toujours le prémier venu : ce prémier venu eſt ordinairement prémier Miniſtre.

CCCLXXIV.

† Il faut voir les grands Rois, les adorer, & les fuir.

CCCLXXV.

Le mérite de la plupart des Rois est de l'être: le défaut de quelques-uns est de l'être.

CCCLXXVI.

Un Roi Africain est un Dieu pour un Africain ; pour un marchand Européen, ce Dieu là est à peine un homme.

[Je m'imagine qu'un Anglois bien Anglois regarde les Rois à-peu-près du même œil que Solon regardoit Crésus.

Quand je vois, me disoit un Philosophe, les grands de la Terre, humiliés, méprisés, avilis, mon cœur s'ouvre à la joie ; il me semble que cela élargit mon être. Je vois, par exemple, avec plaisir dans l'histoire un Empereur Romain, assis sur un Thrône d'or, travesti en Jupiter Capitolin, donner audience à des Ambassadeurs Gaulois, demander à un artisan de leur suite ce qu'il pensoit de lui, & le Cordonnier Gaulois lui répondre : „ vous me „ paroissez quelque chose de fort „ risible."

CCCLXXVII.

CCCLXXVII.

† La considération accordée aux talens & aux vertus d'un citoyen fait sa noblesse particulière ; & c'est sur les droits de cette noblesse qu'il est permis de rassembler toutes les délicatesses du point d'honneur.

CCCLXXVIII.

Voulez-vous conquérir une riche province ? Défrichez ses terres incultes.

CCCLXXIX.

Une société d'Athées pourroit subsister, si elle avoit pour ressort la vertu, pour objet l'égalité, la vérité pour principe, en un mot si tous ses membres étoient dignes d'être chrétiens.

CCCLXXX.

† Les méchans sont retenus pas la crainte des loix, les bons par la crainte des remords.

CCCLXXXI.

Expédient de finances. Partagez l'année en quatorze mois au lieu de douze, dans les païs où l'on

paie un tribut par mois. (*)

CCCLXXXII.

† Pour perdre un Etat, il ne faut qu'une indigeſtion à un Miniſtre.

CCCLXXXIII.

Il peut y avoir de l'honneur dans un païs où les laquais s'élèvent; il n'y a ni honneur, ni ombre, ni principe d'honneur dans tout païs où le laquéiſme élève.

Il eſt bien déplorable, que le laquéisme ait fait tant de progrès en Europe, qu'il ſeroit aujourd'hui glorieux à un Miniſtre d'Etat de réprimer l'orgueil des laquais, devenus presque auſſi extrêmes dans leurs prétentions que les marchands.

Que des laquais obtiennent des emplois de finances: il eſt bon que ces emplois ſoient exercés par des gens chargés de la haine & du mépris publics. Qu'ils s'emparent des emplois

(*) *Ed. préc.* Voici ce qu'on appelle expédient en termes de finance. Sous Auguſte, le gouverneur des Gaules imagina le projet d'y partager l'année en quatorze mois, au-lieu de douze, & cela, parce que les Gaulois payoient à l'Etat un certain tribut par mois. Il eſt inutile de dire que ce gouverneur étoit un affranchi.

plois de la doüane : il eſt ſouvent très-bon que les droits du Roi ſoient exclus de ces charges qui demandent de la nobleſſe dans les ſentimens, de la droiture dans la conduite. N'accordez jamais des honneurs à qui n'a pas de l'honneur.

Vous trouverez peut-être des ſentimens droits dans un homme qui a été laquais ; n'y cherchez point des ſentimens nobles : s'il en a, fuyez-le, c'eſt un ſcélérat, ou du moins le plus vil des humains.

CCCLXXXIV.

† Q. d. t. c. q. v. l. d. Grandier m. ſ. ſ.

CCCLXXXV.

[Où vous ne voyez point de ces gens eſtimés, recherchés, chéris, quoiqu'ils ne tiennent à rien, quoiqu'ils ne faſſent point de cabale pour s'avancer, prononcez hardiment qu'il n'y a point de talens dans ce païs-là.

CCCLXXXVI.

Un homme de condition, riche, éclairé, vertueux, n'eſt homme privé dans aucun Etat.]

CCCLXXXVII.

† Païs esclaves, que ceux où l'Etranger gouverne.

CCCXXXVIII.

[Un homme qui a du mérite, gagne infiniment à appartenir à une Nation qui n'en a pas.]

CCCLXXXIX.

Il est naturel qu'un homme, qu'un Anglois même ait de la sérénité dans les yeux, dés que la beauté de la jambe est bien constatée.

CCCXC.

† La nob . . . est c. p. l. s. J. c. n. l. s. q. . . . . d'Israël.

CCCXCI.

† Oter aux Parlemens le droit de remontrer, c'est arracher au Roi un de ses yeux.

CCCXCII.

† Il faut plus de lumières pour imaginer une nouvelle branche de commerce que pour s'y enrichir.

CCCXCIII.

Tel homme est capable de gouverner un Empire par la raison qui le rend incapable de gouverner sa famille. [Comment un homme tel que l'Abbé de saint Pierre, occupé par goût des objets lés plus intéressans, pourroit-il descendre aux détails minucieux de l'économie domestique?]

CCCXCIV.

† Le Hobbes a fait un grand bien à l'Angleterre; car il a fait périr les Rois qui le pratiquoient.

CCCXCV.

† Hobbes a écrit en philosophe, Grotius en pédant, Machiavel en scélérat, saint Pierre en homme de bien, Fenelon en sage, Montesquieu en homme d'Etat.

CCCXCVI.

[Le Spectateur Anglois dit qu'il est fâché de ne pouvoir pénétrer pourquoi les femmes parlent toujours sans rien savoir. Et le voilà, précisement parce qu'elles ne savent rien.

CCCXCVII.

Pour être vertueux, il ne suffit pas de le vouloir.]

CCCXCVIII.

† Le duel a résisté au bon sens, à la religion, aux loix, à la honte-même: il ne mourra point.

CCCXCIX.

† Il est bon que le duel subsiste, pour nous avertir que n. n. p. t. été e. s.

CCCC.

† Un courtisan qui loue son Prince ressemble presque toujours à un amant qui dit du mal de sa maîtresse.

S'il y avoit des Princes qui n'aimassent pas d'être flattés, que deviendroient les courtisans, eux qui ne savent que flatter?

CCCCI.

† L'objet de M. Rouillé n'est pas de se rendre rédoutable par mer, mais respectable; non de vaincre les Anglois en bataille rangée, mais de protéger le commerce; non de donner la loi sur la Méditerranée

ou

ou ſur l'Océan, mais de ne la recevoir de perſonne.

CCCCII.

† PLACÉE au milieu de l'Europe; d'une part dominant ſur l'Océan, & par la longue étendue & les détours de ſes côtes ſur les mers de Flandre, d'Eſpagne, d'Allemagne; de l'autre tenant à la Méditerranée; la Barbarie vis à vis; l'Eſpagne à ſa droite; l'Italie à ſa gauche: Ah! quelle ſituation, ſi la France ſavoit en profiter, ou ſi l'Angleterre le lui permettoit!

CCCCIII.

† QUE manque-t-il aujourd'hui à la France? Ce qu'il lui manquoit, quand Don Antoine de Perez, Miniſtre d'Eſpagne réfugié à Paris, diſoit qu'il lui falloit trois choſes: *Conſeyo, Pelago, Roma:* un ſiſtème fixe, une marine reſpectable, une philoſophie ſupérieure aux préjugés de religion: le ſiſtème pour l'élever, la marine pour l'enrichir, la philoſophie pour la peupler. Jamais les François n'approchèrent de plus près du bonheur attaché à ces trois avantages que ſous ce règne. Sous

Richelieu ces paroles signifièrent les P ..... f..... confid...... l..... Il .... f.... P..... l .... P..... f..... r.....

CCCCIV.

Il ne faut point qu'un Etat emprunte des financiers dans les nécessités publiques, de peur d'être obligé, pour soutenir le crédit, de leur abandonner le peuple. Les financiers à qui l'on demande exigent, avant que d'accorder de nouvelles sommes, des édits qui les remboursent des anciennes; & alors les financiers sont les tirans du monarque & les législateurs du peuple.

CCCCV.

† L'ESPRIT de finance ne nous est point naturel: il vient d'Italie. Les Reines Medicis nous apportèrent l'art d'empoisonner & l'art de la maltote encore plus funeste. Les guerres civiles rendirent les Italiens nécessaires: Philippe le Bel & Louïs IX les avoient bannis comme des sangsuës: ils entrèrent dans les premières charges de la Cour, & affermirent leur fortune en donnant de l'éclat à leurs crimes.

CCCCVI.

CCCCVI.

† Pour mettre un frein à cet esprit de finance qui envahit tout, il faudroit fixer un point, où le peuple seroit à son aise, un point, où il commenceroit à être appauvri, & un point où il seroit opprimé. On pourroit se jouër entre les deux prémiers, & réserver le troisième pour ces nécessités urgentes qui sont si rares quand l'administration est confiée à de bonnes têtes & à des mains pures.

CCCCVII.

† Il y a soixante-dix-sept ans qu'un peuple avoit mal au doigt: son Roi pour l'en guérir lui coupa bras & jambes.

CCCCVIII.

Les Anglois passent aujourd'hui pour entendre mieux les finances qu'aucun autre peuple: c'est leur constitution qui l'entend pour eux.

Leurs calculs sont fort simples; leurs opérations n'ont rien de merveilleux: mais malheureusement pour les hommes il est merveilleux qu'il y ait un nation qui les fasse, parce qu'il n'y en a qu'une.

La gestion des finances en Angleterre a précisément autant de dégrés de supériorité sur celle des finances de France, que la constitution Angloise a de dégrés de liberté sur le gouvernement François. C'est une règle générale : les revenus publics sont plus ou moins bien administrés, suivant que les peuples sont plus ou moins libres.

La solidité du crédit Anglois fait que cette nation tire des richesses immenses d'une méthode d'emprunts qui ruïneroit un particulier. En France, un emprunt crée une dette & souvent un besoin; en Angleterre un emprunt éteint toujours un besoin & crée en même tems un revenu.

† Les fondemens du crédit Anglois sont la propriété des biens & l'utilité de l'industrie, ce systême est bien simple & bien beau.

† Ailleurs, les fondemens du crédit sont des expédiens annuels, des manœuvres journalières; & l'administration des finances n'est qu'un mistère ténébreux & criminel d'agiotage.]

Comment les Anglois seroient-ils embarrassès de trouver de l'argent

dans

dans les nécessités pressantes ? Le papier des fonds publics devient parmi eux & marchandise & monnoie.

Une nation est bien puissante, dès-que toute l'Europe s'intéresse à sa prospérité ; & l'Angleterre est dans ce cas, cas unique.

Une expérience de deux cens ans nous apprend, que les dettes républicaines ne sont guère plus assurées que les dettes monarchiques. Cette expérience ne prouve rien contre la République d'Angleterre, parce qu'elle a pour objet principal de ne ressembler en rien à cet égard ni aux Républiques ni aux Monarchies.

Le crédit de la France commence à prendre : mais quelle différence entre ces deux nations ! La France ne diminuë pas les impots & emprunte à cinq, à six pour cent : l'Angleterre réduit les intérêts & abolit les impots.

† Les Ministres qui achètent le crédit peuvent tromper leur Prince, mais le public ne s'y méprendra jamais. Il n'y a qu'un seul moyen de s'accréditer. Le Roi de Sardaigne disoit à un Banquier : comment faites-vous pour avoir de l'argent, tandis que je n'en puis trouver ?

 „ Si-

bli, on eſt affoibli ſoi-même, & par-là on eſt mis en règle.

Le voiſin eſt toujours regardé comme ennemi: de-là les guerres: mais il eſt auſſi regardé comme barrière: de-là la ſureté.

A peine un Etat a-t-il aujourd'hui des demi-ſuccès; s'il en a de complets dans la guerre, il n'a que de la gloire au congrès.

CCCCXII.

Ce ſyſtème de l'équilibre, ſi ſensé, ſi ſimple, voyez avec quelle lenteur il a gagné. Il étoit inconnu aux Anciens. Annibal ſeul en avoit eu l'idée. „ Que tous les Princes, diſoit-il à Antiochus, oublient leurs „ intérêts particuliers: Rome, forte de leurs diviſions, ceſſera de „ triompher." Annibal, Elizabeth, Henri IV., Richelieu penſoient de la même manière. Les idées des grands génies ſont uniformes.

CCCCXIII.

† Un calcul très-curieux ſeroit celui qui nous inſtruiroit des dégrés de force que chaque peuple met dans la balance de l'Europe.

La Ruſſie n'eſt qu'un géant enchaî-

chaîné; on la craint plus qu'elle n'est à craindre : elle n'a que quatorze millions d'habitans, très-malheureux, & douze millions d'écus, encore très-mal administrés.

La Suède n'a pour tout bien qu'une constitution qui l'enrichira peut-être, & qui surement réparera le malheur de ses victoires.

Le Dannemarc a un petit commerce, assez solide, une petite flotte, très-bien entretenuë, quarante mille hommes de terre, presque tous mercenaires, & presque toujours battus, six millions de rixdales, un excellent Ministre, & un Roi très-sage.

La Prusse peut être renversée par un seul échec. Sa force est la force du Prince. Nul commerce : point de ressources.

La Pologne ne peut rien sans un de ces Sobieski qui sont si rares.

La politique de la maison de Savoie est d'oublier dans les commencemens de ses entreprises le systême de l'équilibre, de feindre de se le rappeller au milieu, & de s'en souvenir tout de bon à la fin. Par cette conduite, elle pourra toujours vendre ses troupes au plus offrant,

fai-

faire rechercher son alliance pour la mettre à un plus haut prix, & par des traités avantageux s'aggrandir en Italie.

L'Espagne est un vieux arbre à qui il ne reste plus que le tronc. Cet arbre ne recouvrera jamais ses rameaux, parce qu'il ne reste pas assez de sève dans la racine.

Le Hollandois n'est plus rédoutable, car il n'est plus riche, depuis qu'il a cessé d'être le facteur de l'univers. Quand le Stathouderat lui aura enlevé les restes de l'industrie, il faudra rompre les digues, il ne sera bon qu'à être submergé.

La France a des ressources infinies. Forte de l'appui de l'Espagne, elle peut prétendre à donner la loi à l'Europe. *Il n'y a plus de Pirénées*, disoit Louïs XIV. ce mot est admirable. Ce qui unissoit Vienne & Madrid, ce n'étoit pas la parenté, ce n'étoit pas le dessein de mettre dans la maison d'Autriche la monarchie universelle; c'étoit la situation de leurs Etats, qui ôtoit toute espèce de division, parce que ces deux branches ne pourroient s'aggrandir l'une aux dépens de l'autre; & c'est une maxime qu'il n'y a pas d'allian-

ce

ae plus étroite & plus solide que celle qui est fondée sur une impossibilité réciproque de se nuire. Ce qui unit sous les Bourbons & Madrid & Versailles, ce n'est point le lien du sang, c'est le démembrement de la monarchie Espagnole. Si l'Espagne eût gardé l'Italie & les Païs-Bas, elle ne se seroit occupée que de ses anciennes disgraces, que la France lui avoit causées. En les perdant, elle a été forcée de ne s'occuper que des nouvelles que lui causoit la maison d'Autriche; elle a dû nécessairement s'unir à la France, & avoir les mêmes ennemis, puisqu'elle avoit les mêmes intérêts.

Le Royaume de Portugal n'a pas plus de part aux affaires de l'Europe, que le Royaume d'Yvetot ou de Breadfort.

Les Cantons Suisses n'y entrent & n'y peuvent entrer qu'en qualité de marchands d'hommes.

CCCCXIV.

[Le François est aujourd'hui moins haï, parce qu'il est moins rédouté; mais est-il moins rédoutable?

Jamais l'Anglois ne fut plus aimé, par-

parce qu'il ne fut jamais si bien connu.

L'Anglois & le François se sont partagés l'Europe.

Ils y règnent par leurs richesses, par leur génie, par leur puissance. Lequel des deux y jouë le rôle le plus brillant?

Le siècle passé fut le siècle de la France, celui-ci est le siècle de l'Angleterre.

Louïs XIV. étoit parvenu à la monarchie universelle, c'est-à-dire à un dégré de puissance qui le mettoit en état de résister seul à tous. L'Anglois y parviendra à son tour. Il y parviendra, lorsqu'à l'ombre des jalousies qu'il aura semées contre la France, à l'exemple de la France contre l'Autriche, il aura étendu sa marine & son commerce au point d'attirer chez lui les richesses de toute l'Europe, & † quand après avoir donné impunément des excuses frivoles, elle osera donner des refus absolus. C'est alors que s'accomplira la prophétie d'un Ministre de la Reine Anne, qui avoit coutume de dire: „ un tems viendra, où l'on „ n'osera tirer en Europe un coup „ de canon sans la permission de „ l'Angleterre.

LA

La monarchie universelle de l'Angleterre sera plus durable, parce qu'elle sera plus solide; elle sera plus solide, parce qu'elle sera plus lente. A certains égards, elle sera plus équitable, parce qu'un peuple Roi est généreux; à d'autres égards plus pésante, parce que ce peuple Roi sera tout à la fois un peuple marchand; à d'autres plus humiliante, parce qu'il n'y a rien de plus orgueilleux que l'Empire de la mer.

Louis XIV. ne parvint à cet instant de la monarchie universelle, qu'en foulant ses sujets pendant tout son règne. † Le moment de la monarchie fut quand après avoir donné la paix de Nimègue en conquérant, il cita des Souverains comme des vassaux, & prit des provinces par des arrêts, fit trembler l'Afrique, vit Gènes à ses piés, reçut des ambassadeurs du Roi de Siam, & brava le Pape. Son règne ne fut que de dix ans depuis 1676 jusqu'à l'année 1688.

L'Angleterre y parviendra en enrichissant ses sujets. L'un y alla par la grande route du despotisme: l'autre y ira par les sentiers si peu battus de la liberté.

La grande ame de Louis XIV ne pouvoit ſe remplir d'une autre idée: le Courtiſan nourriſſoit ce penchant, le Miniſtre dreſſa le projet, & la valeur l'exécuta de concert avec la ſageſſe. L'Angleterre s'élevera à un plus haut dégré de puiſſance ſans desſein formé: ſa conſtitution l'y portera, & l'indolence des autres peuples favoriſera ſa conſtitution. † Le peuple, maître de la mer, doit le devenir du continent: axiome formé depuis trois mille ans, & dont l'Angleterre démontrera la vérité, ſi le ...... n'y met ordre. Elle ſera maîtreſſe de l'Europe, ſans avoir projetté de la devenir.] Etonnée de l'étenduë de ſon pouvoir, elle n'en ſera aſſurée que par les fraïeurs de toutes les nations, par leur ſoumisſion à ſes impérieux oracles, & par leurs ligues impuiſſantes.

Je ne conçois pas l'aveuglement de quelques Etats: ils craignent les prétentions ambitieuſes d'un Empire qui s'épuiſera d'hommes & d'argent pour la conquête d'une province; & ils ne ſont point allarmés des progrès d'un peuple, qui tous les dix ans conquiert ſans effort les revenus d'une riche province.

† Ro-

† Rome penſoit mieux. „ C'eſt la
„ mer, diſoit le conſul aux Car-
„ thaginois, c'eſt cette puiſſance ex-
„ ceſſive, ce ſont vos tréſors, c'eſt
„ cette tirannie que vous exercez
„ par-tout à la faveur de votre ha-
„ bileté, qui hâtent & précipitent
„ votre perte". Si Rome n'eut pas détruit Carthage, Carthage auroit détruit Rome, & porté ſon empire bien plus loin qu'elle. Déjà elle avoit un million d'habitans dans ſes murs, & trois cens villes en Afrique; elle avoit envahi & peuplé de ſes colonies la Sicile, la Sardaigne, l'Eſpagne: ſes vaiſſeaux reſpectés en tous lieux l'avoient miſe en état de violer impunément tous les traités. C'eſt ſur ces principes, que preſque toute l'Europe, allarmée de la puiſſance du ſeul peuple marchand qui fut alors dans la chrétienté, s'engagea en 1508 dans la fameuſe ligue de Cambrai contre la République de Veniſe, uniquement parce qu'elle étoit riche & fière. C'eſt ſur ces principes que toute l'Europe devroit regarder aujourd'hui l'Anglois comme le plus rédoutable ennemi de ſa liberté.]

Le vrai Monarque du monde n'eſt-

ce

ce pas celui qui en fait tout le commerce?

CCCCXV.

† Autrefois toutes les guerres étoient des guerres de conquête : aujourd'hui elles ne ſont plus que des guerres de chicane & de commerce. En 1726, les Anglois en firent une ſingulière à l'Eſpagne. Leurs amiraux avoient ordre de ſaiſir les gallions Eſpagnols, de mettre le ſcellé aux effets, de les amener à un port de la Grande-Brétagne, où l'on feroit la répartition des marchandiſes entre les intéreſſés de toutes les nations, la portion du Roi d'Eſpagne miſe en ſéqueſtre juſqu'au liquidement des ſommes dûës ou priſes par les armateurs Eſpagnols. Ce plan de guerre eut été ridicule, il y a cinquante ans.

CCCCXVI.

† Le projet favori de Cromwel étoit la conquête de l'Amérique ſur les Eſpagnols. Il échoua, heureuſement pour les Eſpagnols & pour les Anglois.

CCCCXVII.

† L'ESPAGNE seroit le plus puissant Royaume du monde, si au-lieu de transporter des Espagnols en Amérique, elle avoit transporté des Nègres & des Américains en Espagne.

[DES mines de fer de Norvège le commerce fait des mines d'argent: la belle manufacture qu'on y va établir en fera des mines d'or]

CCCCXVIII.

L'ESPAGNE n'a que deux moyens de sortir de cette extrême pauvreté où l'ont jetté d'extrêmes richesses. L'un, d'abandonner les trop fécondes mines du Pérou & de réprendre la culture de ses terres: l'autre de vendre à l'Europe ouvré & travaillé l'or qu'elle reçoit brut de l'Amérique. † Le prémier seroit le meilleur. L'Espagnol n'est intéressé que pour un neuvième dans les richesses qu'apportent ses vaisseaux; & les côtes sont trop étendues pour pouvoir empêcher les commerces frauduleux.]

Ce n'est ni l'or ni l'argent qui fait la richesse d'une nation, c'est le travail. Cela a été dit mille fois, &

malheureusement est encore fort bon à dire.

CCCCXIX.

† Il vaudroit mieux que le Roi d'Espagne se transportât avec tous ses sujets en Amérique & y établît un nouvel Empire, que d'en continuër le commerce. Il régneroit sur trente millions d'hommes placés *dans* le païs le plus fertile : il leur apprendroit les arts des Européens. C'étoit le projet de Philippe V. un bon Espagnol doit souhaiter que le tems ramène les mêmes conjonctures, & que la necessité force le Prince à cette émigration.

CCCCXX.

† En fait de politique, point d'erreur legère. Et parmi les équivoques politiques, il n'en est point de plus commune, ni de plus funeste, que celle qui confond la constitution & le gouvernement.

La constitution est ce corps de loix & de coutumes, établis sur certains principes fixes de raison, dirigés à certains objets fixes de bien public, suivant lesquels un peuple a voulu ou a consenti d'être gouverné.

Le gouvernement eſt cet ordre particulier de conduite, que le prémier magiſtrat & les magiſtrats ſubalternes ſous ſa direction & ſon influence, tiennent dans l'adminiſtration des affaires publiques.

Un païs peut donc avoir une bonne conſtitution & un mauvais gouvernement, un bon gouvernement & une mauvaiſe conſtitution.

Quand le gouvernement exécute les loix, obſerve les coutumes, respécte les anciennes inſtitutions, ſuit exactement les principes, le gouvernement eſt parfait.

Quand il néglige les prémiers objets de la conſtitution, ou qu'il en dirige les principes à d'autres fins, quand il viole la loi par foibleſſe, la corrompt par artifice, ou la détruit par force, il eſt tirannique, &c.

CCCCXXI.

† Il n'y eut jamais ſous le ciel de plus beau ſpectacle que de voir l'Impératrice-Reine aux priſes avec le Roi de Pruſſe.

† C'etoient tous les talens, & toutes les vertus contre tous les talens & toutes les vertus.

CCCCXXII.

Si Montesquieu avoit écrit en Angleterre, son livre seroit plus vrai, & par conséquent moins bon.

NB. *Tout ce qui suit se trouve dans la prémière édition, & a été retranché dans la dernière que l'Auteur a donnée à* Francfort.

CCCCXXIII.

Lequel est préférable, de voir les objets de file, ou de les voir de front ?

CCCCXXIV.

Un citoyen éclairé & bienfaisant est à tout moment blessé du mauvais ordre qui règne dans sa patrie. Son humanité lui montre les défauts du gouvernement, ses lumières lui offrent les moyens d'y remédier. Met-il au jour ses vuës desintéressées ; il passe ou pour un faiseur de projets ou pour un homme de bien qui rève.

Pour le bon Cardinal de Fleuri,

ri, l'Abbé de Saint Pierre n'étoit qu'un homme à projets : l'auroit-il été pour Pierre le Grand ?

La nature fit un très-bel ouvrage en formant l'Abbé de Saint Pierre. Mais elle fit une très-grande faute en le plaçant ; elle auroit dû le faire naître en Ruſſie & non en France, ou bien lui donner le poſte de Lefort ou le poſte de Bargeac.

CCCCXXV.

Qu'on parcoure l'hiſtoire ancienne & moderne, on ne trouvera point d'exemple de Prince qui ait donné ſept mille écus de penſion à un homme de lettres, à titre d'homme de lettres. Il y a eu de plus grands poëtes que Voltaire ; il n'y en eut jamais de ſi bien recompenſés, parce que le goût ne met jamais de bornes à ſes recompenſes. Le Roi de Pruſſe comble de bienfaits les hommes à talens, préciſement par les mêmes raiſons qui engagent un Prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain.

CCCCXXVI.

Faut-il plus de qualités pour renverſer un Empire, qu'il n'en

faut pour le fonder ? Problème digne d'une plume philosophique. Je tiens pour l'affirmative ; & je crois qu'un usurpateur ne peut renverser un Empire bien établi sans avoir non seulement tous les talens d'un destructeur, mais encore tous ceux d'un fondateur : c'est une machine qu'on ne peut démonter sans en connoitre tout l'artifice, sans être en état de la rétablir : témoin Cromwel, qui sût, en renversant le trône, établir cet admirable système de la constitution d'Angleterre.

CCCCXXVII.

„ Je voudrois bien savoir, demande Madame de Puisieux dans la seconde partie de ses Caractères, p. 128. „ ce que font la plupart des „ femmes d'un Mathématicien, d'un „ Chimiste, d'un Machiniste ?" Ce qu'elles en font ? ce que toute femme qui aime le plaisir fait de tout homme qui ne le hait pas.

CCCCXXVIII.

En général, on exige trop de talens pour les petits emplois ; & l'on en exige trop peu pour les grands.

CCCCXXIX.

CCCCXXIX.

On pourroit dire aux Princes qui abandonnent la profession extérieure de la religion recuë dans leurs Etats: vous n'avez point de religion; mais voudriez-vous que vos Sujets en eussent aussi peu que vous?

CCCCXXX.

Le prémier pas sur le Thrône est le plus difficile. Presque tous les Princes ont régné comme ils avoient promis de régner.

Un peuple philosophe pourroit lire l'histoire de son Roi dans l'histoire du prémier mois de son règne.

Tous les Princes sont accomplis avant leur avènement au Thrône. Leur enfance est pleine de prodiges. Leurs Courtisans font voler leur réputation jusqu'aux extremités du Royaume. Le peuple espère sur la foi des Courtisans, qui savent pourtant bien qu'il n'y a rien à espérer que pour eux.

Ces paroles, ces sentimens, ces actions, qui échappent aux jeunes Princes encore Sujets, sont presque toujours décisives. Dans un âge tendre on ne connoit point l'art mal-

heureux de se masquer : le naturel perce toujours avant la raison Senèque & Burrhus avoient prévu le régne cruel & sanguinaire de Néron : ils avoient remarqué dans leur élève un cœur bas & féroce. C'est Tacite qui le rapporte. Peut-être est-ce une conjecture qui fait trop d'honneur au jugement de Senèque & de Burrhus; mais je ne doute pas, que si Tacite avoit été à leur place, ce grand homme n'eût prédit tous les malheurs qui accablèrent le peuple Romain.

Louïs XIV. encore enfant, fut harangué par le Parlement. Il ne répondit rien aux Députés. Son Gouverneur lui représenta, que ce silence étoit fort mortifiant pour une compagnie dont il auroit dû louër le zèle. „ Cela est vrai, répondit le „ jeune Roi d'un ton fort affligé, „ mais il ne m'est venu dans l'esprit „ rien qui fût digne de moi." Si ce fait est faux, ceux qui l'ont inventé connoissoient Louïs XIV. s'il est vrai, il fut aisé au Gouverneur de préjuger, que ce Prince aimeroit la gloire; qu'il seroit ambitieux; qu'il diroit & entreprendroit de grandes choses; qu'il seroit jaloux de sa digni-

gnité ; qu'il tireroit une vengeance éclatante du plus leger affront ; qu'il soutiendroit de cinquante mille hommes son droit de préséance, qu'il aimeroit à l'excès la flatterie & la loüange ; que charmé que la plus sage Nation reconnût la grandeur de sa puissance, il seroit fâché qu'elle ne connût pas toute la grandeur de son ame ; que sa Cour seroit l'azile des Rois, & sa capitale le centre des arts ; qu'il pardonneroit bien des fautes à ceux de ses Ministres qui sauroient le faire parler avec dignité ; que dans les revers il se résoudroit plutôt à s'ensévelir sous les débris de son Thrône qu'à signer son deshonneur ; en un mot qu'il seroit ce qu'il fut, le plus grand de tous les Princes sans contrédit, si l'amour de la gloire avoit été tempéré en lui par un plus grand amour de la justice, ou pour mieux dire si ses lumières avoient égalé ses talens.

CCCCXXXI.

LA vénalité des charges fit murmurer tous les bons François. C'est l'avarice des Princes, & la nécessité des tems qui l'a introduite : les mêmes causes l'ont étendue & la main-

tiennent. Je suis fâché pour l'honneur de la politique que ce n'en soit pas l'ouvrage : ce seroit un de ses chefs d'œuvre.

C'est une chose admirable, qu'il y ait une nation, où le droit de juger se vende, & où les jugemens ne s'achettent pas ; où l'industrie soit encouragée par les emplois, & où les emplois ne soient pas avilis.

Une chose plus admirable encore, c'est que cette nation achette le droit de se ruïner & de se faire tuër pour le service de son Prince.

Cette vénalité des charges de judicature & des emplois militaires est un des plus grands biens de la police de France; & ce grand bien seroit un des plus grands maux qui puissent arriver au Dannemarc.

CCCCXXXII.

J'aime bien la saillie de cet homme, qui, au desespoir de la stérilité de sa femme, dit : „ Je ne puis „ avoir des héritiers de mon nom, „ de mes biens, de mes honneurs : „ eh bien ! pour me venger de la „ nature, je donnerai des maîtres à „ ma patrie, & pour me venger de

„ ma

„ ma femme, des héritiers à mon
„ Roi. Il le fit, & fit bien."

CCCCXXXIII.

On a souvent comparé Mazarin à Richelieu. Quel parallèle! Mazarin n'étoit point un grand homme; il étoit avare.

Richelieu, qui se connoissoit en hommes, n'estimoit pas Mazarin: il l'employoit pourtant; & combien de gens employoit-il précisement parce qu'ils n'étoient pas estimables? Il disoit de lui; si je voulois tromper le Diable, je lui détacherois Mazarin. Mazarin n'étoit pas grand homme, il étoit habile homme. Et même ne l'étoit-il pas aux yeux de Louïs de Haro, qui le trouvoit trop fourbe dans les négociations. La paix des Pyrénées est son chef-d'œuvre par l'évènement, la paix de Munster dans la réalité.

La ruse Italienne étoit encore bonne dans ce tems, où les principes de la saine politique n'étoient pas bien connus. Aujourd'hui le Machiavéliste auroit toute l'horreur de l'Europe sans en avoir l'admiration. L'aversion qu'on auroit pour un Ministre tel que Mazarin ne lui

laisseroit pas même la gloire de l'habileté.

On le louë de n'avoir pas versé du sang : mais on ne fait pas réflexion que son prédécesseur ne lui en avoit laissé que fort peu à verser. D'ailleurs, c'est le louër de n'avoir pas fait des crimes.

Il faut bien que la France ait été opprimée par les cruautés de Richelieu, puisque la France ne trouva pas de plus juste loüange à donner à son successeur & à son élève, que celle de ne l'avoir pas rendu entièrement malheureuse. Auroit-on dit, que Mazarin étoit avare du sang, si Richelieu n'en avoit pas été prodigue ? Ce n'est qu'en Turquie, à la Chine, dans ces païs où l'oppression est continuelle, que la plus grande gloire d'un Prince est de n'être pas oppresseur.

Qu'on rejette sur les malheurs des tems, sur la nécessité des exemples, les vengeances cruelles du Cardinal de Richelieu ; qu'on les justifie par les heureux effets qu'elles ont produits, tels que l'affermissement & l'extension de l'autorité Royale. Pour moi, je les condamnerai avec tous les bons cœurs ; je

dirai, qu'il n'eît point de violence dont ces maximes ne faſſent l'apologie. Et peut-être mettrai-je en queſtion, ſi ce Miniſtre, qui a ſi bien ſervi la France & l'Europe en abbaiſſant la Maiſon d'Autriche, a bien ſervi ſa patrie & ſon Prince en étendant l'autorité Royale au dedans, au mépris de toutes les loix, qui avoient cru devoir la limiter, la tempérer.

Il fit un coup d'Etat en abbaiſſant les grands Seigneurs, de manière qu'il n'y en a plus aujourd'hui. Il fit un coup d'Etat en ôtant aux Religionaires leurs places de ſureté. Il fit un coup d'Etat en éloignant des affaires les Princes du ſang, & en les réduiſant à la condition de ſimples Sujets.

Mais n'étendoit-il pas, n'affermiſſoit-il pas aſſez par ces diſpoſitions l'autorité Royale? Etoit-il néceſſaire de la rendre abſoluë? Ne précipita-t-il pas les choſes d'un excès dans une autre? N'altéra-t-il pas la conſtitution fondamentale du Royaume?

Je n'examine point ſi l'abolition des Etats eſt un acte de ſageſſe & de profonde politique; mais je dirai

hardiment, qu'au-lieu d'humilier le Parlement, il eût mieux valu lui donner un peu de cette legère portion que les assemblées des Etats avoient à la législation. Tout bon François en sent aujourd'hui l'utilité, la néceffité-même. Quelque éloigné qu'on en paroiffe, on y viendra: on y viendra lorsqu'une mauvaise administration des déniers, lorsqu'une imprudente violation des loix, ouvrira les yeux sur la sageffe & la vérité de remontrances trop longtems méprisées.

Qu'a fait toute la politique du Cardinal de Richelieu? Elle à fait avec violence ce que le commerce auroit fait avec plus de lenteur & avec plus d'utilité. La politique a été un torrent qui a tout entraîné: le commerce auroit été une source abondante qui auroit tout fertilisé.

Quoique zélé partisan de l'autorité Royale, je ne puis me refuser à cette proposition: si le Parlement de Paris avoit part à la législation, la France seroit sans contrédit plus riche, parce que le crédit de l'Etat seroit plus étendu, étant moins menacé. Plus de richeffes donneroient plus de pouvoir à la

nation. L'autorité Royale, telle que l'a établie Richelieu, nuit donc au pouvoir réel. Richelieu a donc travaillé pour lui-même, pour Louïs XIII. & si l'on veut pour son siècle, mais non pour les François, ni pour Louïs XV. ni pour la postérité.

Le Cardinal de Richelieu se seroit acquis plus de véritable gloire, si, au-lieu de s'amuser à débrouiller les intrigues de la Cour pour augmenter la puissance du Roi, il avoit formé une marine & un commerce suivant les plans qui avoient été dressés sous le règne précedent. Il n'avoit pas approfondi le génie de la nation qu'il gouvernoit : il pensoit en peuple sur cet article : il ne croyoit les François propres qu'à la bagatelle, aux arts agréables, & à l'intrigue. Colbert les connoissoit mieux. Un Ministre qui est dans les erreurs de son siècle, mérite sans doute quelque excuse : mais un Ministre qui fait voir ces erreurs, & qui au-lieu de penser comme son siècle, comme sa nation, fait que son siècle, & que sa nation pensent comme lui, mérite les plus grands éloges.

On a mis le Père Joseph au-dessus

ſus du Cardinal de Richelieu: c'eſt un paradoxe inſouténable. Le Cardinal étoit homme d'Etat, & pour l'être il faut des lumières & de l'élévation dans l'eſprit: le Capucin n'étoit qu'intriguant, & pour l'être il ne faut que de l'activité & de la baſſeſſe dans le cœur.

Il falloit au Cardinal de Richelieu le Père Joſeph. Il lui falloit un homme ſimple, actif, impénétrable, entièrement dévoüé à ſes deſſeins, qui eût des mœurs & qui n'eût point de religion, qui fût ſon confident ſans pouvoir être ſon rival, dont il employât les talens ſans en rédouter l'ambition; un homme dont perſonne ne pût ſe défier & qui fût tromper tout le monde, qui le ſoutint dans les grandes affaires & qui gouvernât les petites, qui traitât avec des eſpions tandis qu'il traitoit avec les Miniſtres étrangers; un homme qui réveillât ſa fermété dans les revers & arrétât ſon feu dans les ſuccès, ſur qui il pût détourner tout l'odieux de certaines démarches ſans craindre que la gloire des belles actions lui fût ravie, dont le cœur fût inconnu aux Etrangers, dont la naiſſance fût ſupportable aux grands, dont l'état

en

en imposât au peuple, dont la devotion gagnât le Roi ; un homme enfin qui aimât la France uniquement, & dont les sentimens le persuadassent, qu'il pourroit le rappeller à la vie en lui disant à l'article de la mort : „ courage, mon Père, Bris- „ sac est pris.

Il n'y a plus de Père Joseph, parce qu'il n'y a plus de Richelieu ; & qui sait si le monde n'en est pas plus heureux ?

On dit que ce Ministre sentant qu'il lui falloit un homme de confiance, ne savoit s'il devoit le choisir parmi les Capucins ou parmi cette société si féconde en beaux esprits & en grands génies. La réputation de politique qu'à cette société lui nuisit dans son esprit, parce qu'il vit bien que cette réputation nuiroit à ses desseins. Il chercha donc un Jésuite parmi les Capucins. C'est un conte fait à plaisir, mais un conte fort sensé. Choisir un Jésuite, ç'auroit été mettre blanc sur blanc, métal sur métal, & pécher contre les prémiers principes de la politique & du blazon.

Le Cardinal de Richelieu & le Père Joseph étoient uniquement faits, pour

pour le perſonnage qu'ils ont joué ; les prémiers hommes du monde, chacun dans ſon genre. Changez de rôle ; vous déplacez leurs talens, vous les rendez à la médiocrité. Richelieu a l'ame trop grande pour n'être pas inférieur au Capucin : Joſeph l'a trop petite pour n'être pas inférieur au Cardinal.

A quoi a-t-il tenu, que l'un ne fût qu'un pieux fainéant & l'autre qu'un miſérable controverſiſte ou un faiſeur de méchantes pièces de théâtre? Y auroit-il dans le monde politique une force cachée qui élève toujours au gouvernement des Etats ceux qui ſont nés pour en faire les deſtins? Il y a beaucoup d'hommes déplacés, il y a peu de grands hommes déplacés.

„ Je ſuis timide de mon naturel, „ diſoit Richelieu, je n'oſe rien en„ treprendre, que je n'y aie réfléchi „ pluſieurs fois ; mais après avoir „ pris ma réſolution, j'agis hardi„ ment, je pouſſe à mon but, je „ renverſe tout, je fauche tout, & „ puis je couvre tout de ma ſouta„ ne rouge :" *Mém. de Montchal.* Ces paroles ſont la clé de l'hiſtoire de ſon miniſtère, & prouvent qu'un hom-

homme peut ſe connoitre & ſe perdre.

Encore une réflexion. Mademoiſelle de . . . . ne peut détacher ſes yeux d'un portrait du Roi, fait par Pilo : Pour peu qu'on aime à penſer, on ne peut quitter Richelieu. S'il n'avoit pas été Miniſtre de Louis XIII. Louis XIII. n'auroit pas eu de plus mauvais Sujet. Ce même homme, qui a porté ſi loin l'autorité Royale, l'auroit mépriſée. S'il n'avoit pas été en place d'abbaiſſer les Seigneurs, il ſe ſeroit uni à eux pour abbaiſſer le Roi. Il auroit opprimé la France s'il ne l'avoit pas gouvernée : s'il n'avoit été le ſouverain maître à la Cour, il l'auroit troublée par ſes intrigues : il auroit été l'ame de toutes les meſintelligences qu'il concilia, de toutes les conſpirations qu'il prévint, de toutes les rébellions qu'il étouffa. Qui diroit que celui qui apprit aux François à obéir ne ſavoit pas obéir? Il eût répandu moins de ſang s'il n'eût pas cru que les Rébelles étoient auſſi ambitieux que lui; ſon génie les vainquoit, ſon cœur les jugeoit. Il falloit à Richelieu ou un extrême abbaiſſement ou une extrême élévation. Dangereux

Ci-

Citoyen, grand Roi, voilà ſon caractère ; il falloit donc lui donner une cure de village ou la place de prémier Miniſtre. Il ſeroit bien glorieux à Louïs XIII. que la haute fortune de Richelieu eût été l'ouvrage d'un choix libre & réfléchi, qu'il eût eu aſſez de connoiſſance du cœur humain pour voir, que ſa confiance en l'Evêque de Luçon le lioit à ſes intérêts, & que perſonne ne ſauroit mieux défendre ſon Thrône que celui qui étoit capable de le renverſer, pour dire enfin comme Ciceron dans la Rome ſauvée de M. de Voltaire :

En lui de la vertu je rallume les flammes,
Et c'eſt ainſi qu'on traite avec les grandes ames.

CCCCXXXIV.

LA disgrace, en rendant le Miniſtre à ſoi-même, à ſa famille, le rend à l'oiſiveté. Il pourroit être heureux ſi ſon poſte ne lui avoit gâté l'eſprit : tout ce qui n'eſt pas affaires d'Etat lui paroit minuties. En vain appellera-t-il la philoſophie à ſon ſecours : la philoſophie guérit

les foibles de cœur, jamais les maladies de l'esprit. Si les Rois savoient combien la disgrace est dure! non, ils ne pourroient se résoudre à disgracier, ou pour mieux dire ils ne donneroient leur confiance qu'à des gens qu'ils ne pourroient disgracier sans se deshonorer.

CCCCXXXV.

Vous n'avez pas le tems de penser à tout: ne rébutez donc pas ceux qui pensent. Il n'y a pas moins de gloire à discerner le bon & le beau, qu'à l'imaginer.

Il est plus difficile de juger de tel projet que de le faire: & il faut plus de talens, plus de connoissances, pour juger avec solidité, que pour s'égarer avec esprit.

CCCCXXXVI.

Un long usage de la Cour donne un air d'esprit à un homme dans le fond très-sot, & un air de bonté à un homme dans le fond très-méchant.

CCCCXXXVII.

A voir le Courtisan si accoutumé à servir, on ne le croiroit pas propre

pre à commander. Faux jugement. Dans le monde, on peut hardiment juger des hommes par ce qu'ils paroiſſent : cette règle n'eſt pas bonne à la Cour. Il ne faut pas y juger méthodiquement les hommes, il faut les y deviner. Et qui croiroit, que ce timide Courtiſan eſt une intrépide guerrier, que cet homme, que glace un coup d'œil du Prince, fait trembler des armées de cent-mille hommes, chenille à Verſailles, aigle aux champs de Fontenoi?

CCCCXXXVIII.

L'ESPRIT faux & le cœur bas ſe dégoûtent du monde. Avec de la ſanté & des ſentimens, c'eſt-à-dire, pourvu qu'on ſoit fait pour lui, plus on le connoit, plus on s'y plait.

IL n'en eſt pas de même de la Cour. Le Sage n'y doit aller que pour examiner le jeu des paſſions : c'eſt le vrai lieu des réflexions profondes : le hazard n'y fait rien, l'artifice & la prudence conduiſent tout dans ce païs, qu'on peut regarder en même tems comme le théatre de la politique & le domaine de la fortune.

ON peut aimer le monde parce qu'on

qu'on y voit de la vertu : on peut haïr la Cour parce que s'il y a de là vertu il là faut déviner.

Cour & vertu ſont des choſes contradictoires. S'il y avoit de là vertu à la Cour, la Cour ne pourroit plus ſubſiſter, comme elle ne pourroit plus ſubſiſter s'il n'y avoit plus de mœurs, qui ſont comme les ombres de la vertu.

L'objet du Courtiſan c'eſt la fortune ; le reſſort de la Cour eſt donc l'intérêt.

La Cour ſubſiſte ſans troubles, ſans agitations, tant que le Prince eſt honnête homme.

S'il eſt foible ou vicieux, il eſt le jouët des vagues & des tempêtes, & le témoin impuiſſant des combats de Courtiſans forcés à plier, & presqu'auſſitôt relévés qu'abbattus.

Dans ce ſiècle de bon ſens, on a tenté de remédier à tous les abus qu'on a connus. Il n'y a que la tirannie de l'étiquette qui ait échappé à la réformation. Les minuties sont-elles donc ſi eſſentielles aux Princes ? Je crois, que l'étiquette doit la conſervation de ſes ennuyeux priviléges à la crainte des murmures du peuple de la Cour, peuple (qui le di-

diroit?) le plus indocile, le plus ſatyrique de tous. L'étiquette eſt l'esclavage des Princes : qu'ils doivent être las le ſoir des reſpects, du cérémonial, de la ſervitude de la matinée!

Il règne aujourd'hui en Europe un homme, qui n'a ni Cour ni Conſeil.

Il faut être bien grand par ſoi-même, il faut être bien ſûr de ſa ſageſſe pour ſe priver avec ſuccès de deux choſes, qui font la grandeur & la ſageſſe de la plupart des Rois.

J'ai dit, que cet homme régnoit en Europe, parce que c'eſt l'homme du ſiècle.

CCCCXXXIX.

Les loix les plus douces, qu'un Roi puiſſe donner à ſon peuple, ce ſont les loix les plus ſévères contre ſes oppreſſeurs.

CCCCXL.

Un Etat eſt heureux lorsque le Prince n'a d'autre favori que ſon peuple. Un Etat eſt plus heureux lorsque le favori du Prince eſt l'avocat du peuple, l'ami de la vertu, le protecteur du commerce. Un Etat eſt

eſt infiniment heureux lorsque les qualités & la conduite du favori repréſentent à l'Empire l'ame du Monarque & que tout l'Empire y voit une ame accomplie.

CCCCXLI.

Pour remplacer un mauvais Miniſtre, le Prince n'a qu'à ſe conſulter lui-même ; pour en remplacer un bon, il doit conſulter le Public, & choiſir celui qui réunira l'unanimité des ſuffrages. Cette maxime eſt priſe de la conduite d'un grand Prince, qui a cru ne pouvoir réparer dignement une grande perte qu'en choiſiſſant celui que la Cour & la Ville, ſon peuple & l'Etranger lui indiquoient: Miniſtre d'autant plus eſtimable, qu'il a fallu vaincre ſa philoſophie, & qu'on peut lui appliquer ces beaux vers de Claudien:

Doluit fortuna minorem
Se confeſſa viro: magnum delata poteſtas
Majorem contempta probat.

CCCCXLII.

Il y a dix ans que les femmes

soutiennent que Cloé est passée, & que les hommes avouent qu'elle passe. Cependant Cloé règne encore, & règne seule.

CCCCXLIII.

Il est rare qu'il y ait plus d'un Ministre d'Etat dans les païs-mêmes où il n'y a point, où il n'y eut jamais, de prémier Ministre d'Etat.

CCCCXLIV.

Il faut que le Prince écoute, décide, gouverne, & que ses Ministres proposent, parlent, paraphent.

Timor & Deus ille Deorum,

Un Prince est gouverné quand il ne craint pas de l'être : il est gouverné quand il n'a pas l'esprit des affaires & qu'il a le goût des plaisirs : il est gouverné quand il n'a pas su dérober ses foibles à la pénétration de ses Ministres : il est gouverné quand une tête de son Conseil a acquis un certain empire sur les autres têtes ; il est gouverné quand il se répond, ouï, à cette question : suis-je heureux d'être Roi ? est-il aisé de l'être ?

Pierre de touche. Un Prince a

a du penchant à se laisser gouverner quand il s'ennuie d'être Roi ; & quand il ne s'en ennuie plus, il est gouverné.

DANS le Nord, les Rois ont toujours plus gouverné par eux-mêmes que dans le Midi, parce qu'il y a toujours eu plus de raison du côté des peuples & moins de pouvoir du côté des Princes.

L'EXTREME pouvoir produit le même effet que l'extrême servitude, l'accablement. Les Rois du Midi, toujours Sujets de leurs esclaves, abandonnent le soin de leur Empire par la même raison qu'un Laboureur abandonne la culture de son champ.

CCCCXLV.

LE projet de M. Law étoit excellent en lui-même ; mais il fut mal exécuté : on le présenta mal, puisqu'il étoit dit dans l'Ordonnance de création des billets de banque, que les Particuliers les prendroient & que le Roi ne les prendroit pas. Cet établissement ne portoit que sur la confiance ; & l'on commençoit par détruire toute confiance.

L'ARRET du 27. Février 1720.

 fixa

fixa à 500. livres la somme d'argent que chaque particulier pouvoit garder; & la Déclaration du 11. Mars de la même année abolit l'usage des espèces d'or. Et pourquoi, s'il vous plait?

Risum teneatis, amici.

„ pour procurer la diminution du „ prix des denrées, soutenir le cré- „ dit public, faciliter la circulation, „ augmenter le commerce." D'où il s'ensuit fort clairement que pour augmenter le commerce, il faut commencer par le ruiner, que pour faciliter la circulation, il faut avoir le moins que l'on peut de matières circulantes.

QUE ce projet ait été formé, cela ne me surprend point, il faut que tout soit pensé; qu'il ait été agréé, une bonne tête fait passer bien d'autres absurdités; mais qu'on se soit oublié jusqu'à en rendre raison, & quelle raison! c'est ce que je ne puis comprendre.

LE Souverain s'érige ici en Sophiste. Mais cette logique, excellente dans un Conseil, où l'on songe toujours aux expédiens & jamais au resultat de ces expédiens, n'a nul-

nulle force vis-à-vis d'un négociant & d'un citoyen.

De plus, M. Law attaque ici la propriété des biens en attaquant la propriété du signe représentatif. Tant il est vrai, que pour renverser la constitution, il faut renverser toutes les idées! Il est étonnant que le plus grand promoteur du despotisme en France ait été un homme élevé dans le sein même de la liberté.

Law, pour le bien de la France, n'auroit jamais dû y entrer, ou bien il n'auroit jamais dû en sortir. Ce grand génie, instruit par ses fautes, rendu à lui-même par ses disgraces, seroit revenu à ses calculs avec succès. Lui seul pouvoit faire les maux qu'il fit; lui seul pouvoit les réparer. Il étoit né pour le Régent, & le Régent l'étoit pour lui. On ne peut lui reprocher que trop de précipitation dans son entreprise & un excès de zèle mal entendu pour le service & la grandeur de son maître. Il vouloit anéantir tous les pouvoirs intermédiaires subordonnés :

Debuit hoc saltem non licuisse tibi.

CCCCXLVI.

La France accuſe aujourd'hui un de ſes Miniſtres du même deſſein. Mais ce Miniſtre eſt trop éclairé pour que ces ſoupçons ſoient fondés. Le Controlleur-Général doit reſpecter par intérêt & par prudence la conſtitution préſente que le *Garde des Sceaux* doit maintenir par état.

L'objet de M. de Machault paroit d'être uniquement de rétablir, d'augmenter le crédit public; & combien la deſtruction des pouvoirs intermédiaires ſubordonnés ne nuiroit-elle pas à cet objet! c'en ſeroit fait de la France; le Roi paſſeroit rapidement d'un état de puiſſance accidentelle à un état réel de foibleſſe; il acquerroit une richeſſe momentanée, & tomberoit dans une éternelle pauvrété.

Ce Miniſtre eſt trop judicieuſement attaché au bien & à la gloire de ſon Prince pour commettre réellement, à l'ombre de quelques raiſons ſpécieuſes, un crime de lèſe-majeſté: car j'oſe dire que c'en ſeroit un, que d'attenter à la vie des corps dépoſitaires des loix. Il ſait, qu'un Roi eſt aſſez grand en ſe bornant à

l'in-

l'inſpection générale, & qu'il n'auroit qu'une puiſſance d'emprunt en gouvernant tout immédiatement par lui-même.

Il eſt bien éloigné de penſer comme ces Miniſtres, qui n'étendent l'autorité de leur maître que pour étendre la leur.

Plus un Prince a de pouvoir, de ce pouvoir indépendant des loix, moins il a de ſureté.

Et cela eſt ſi vrai, que dans le païs-même où le pouvoir du Souverain eſt le plus étendu, c'eſt une maxime conſtante du miniſtère de ſe conduire comme s'il ne l'étoit pas: on y eſt auſſi attentif à conſerver ces droits, qu'on l'eſt à n'en pas jouïr.

L'excès du pouvoir peut flatter un petit eſprit: un homme ſage en préférera toujours un modéré. L'autorité abſoluë eſt, ſi l'on veut, admirable dans la théorie; elle eſt très-pernicieuſe dans la pratique. Et à quoi bon l'arbitraire, ſi ſes effets ſe tournent contre ceux qui l'exercent?

Ce ſeroit donc trahir le Roi de France, que de lui perſuader qu'il peut ou qu'il doit paſſer les bornes qu'il s'eſt lui-même preſcrites, en

détruisant ces corps politiques qui empêchent que sa puissance ne devienne excessive.

Qu'on ôte à ces compagnies importunes qui font des difficultés sur tout le droit de faire des remontrances qui aient un effet suspensif. Que resultera-t-il de ces dispositions? L'aliénement des peuples, qui frappés de ces changemens, en craindront de plus funestes, & à qui on arrachera par force des tributs qu'ils auroient païé de bon gré : l'extension du pouvoir du Conseil, qui foulera, s'il le juge à propos, les Sujets, sans craindre que les pleurs des malheureux & les gémissemens des provinces parviennent jusqu'au thrône : la certitude de l'impunité dans une mauvaise administration & par conséquent l'oppression de l'Etat : le discrédit des fonds publics dans l'intérieur & dans l'étranger, dans l'intérieur où l'on verra tout conduit par la fantaisie d'un seul, dans l'étranger où l'on craindra toujours que la probité la mieux connue ne soit emportée par les circonstances : les exactions illimitées des préposés assurés des juges complices & indulgens : le renversement des

des loix par le transport qu'il faudroit faire du dépot des loix au Conseil d'Etat qui ne sauroit en être dépositaire parce qu'il ne peut ni ne veut les entendre: la destruction de toute autorité légitime par la destruction des canaux d'où elle dérive: l'impossibilité de ramener les peuples dans des tems difficiles, faute d'un corps qui eût leur confiance: la nécessité de recourir à des moyens violens pour s'assurer de l'obéissance, & de tourner contre les citoyens les armes des citoyens: les troubles dans des tems de minorité par la difficulté d'établir la régence & de la maintenir contre les entreprises des mécontens & des ambitieux: en un mot la perte de tous les avantages qui ont rendu la France le prémier Royaume du monde.

Pour peu que les Parlemens mettent de vigueur dans leur remontrances, il vient toujours dans l'esprit de les priver de ce droit de remontrer, de vérifier, d'enregîtrer, d'omologuer. On ne voit pas que ce sont ces sages lenteurs qui modèrent la vivacité nécessaire aux Conseils; que les Ministres trop entreprenans ont des surveillans qui les ar-

arrêtent, qui les ramènent à la réflexion & à l'utilité publique; & que si les compagnies souveraines ne conservoient pas le droit de remontrer, la misère où tomberoit l'Etat, empêcheroit bientôt le Conseil de faire aucun édit qui eût besoin de remontrances. Qu'on ne s'y trompe pas; c'est ce droit, cette faculté d'empêcher les impôts excessifs, qui met le Prince en état d'en mettre, d'en lever d'excessifs.

Le Parlement de Paris s'est conduit depuis près de deux ans avec une fermété & une prudence qui lui ont valu des remercimens du *Prince*, l'affection de tous les bons François, & l'estime de toute l'Europe.

Je viens de recevoir le discours de M. le prémier président au Roi & la réponse de M. le Chancelier, au sujet de l'arrêté que le Parlement prit le mois passé de supplier Sa Majesté de mettre des bornes à ses dépenses particulières & personnelles. Je vais joindre ici ces deux pièces; elles serviront à appuyer mes réflexions & à délasser le lecteur de la manière dont je les ai renduës.

„ Sire! Vous avez ordonné, & „ votre Parlement a obéi. Comptable

„ ble de sa conduite au plus juste
„ des Rois, il ne craint pas que les
„ efforts qu'il a fait auprès de Votre
„ Majesté, & qui ont retardé l'effet
„ de son obéissance, lui soient impu-
„ tés à défaut d'obéissance.

„ Il est, Sire, une obéissance pri-
„ mitive à laquelle vous avez vou-
„ lu qu'il se liât par la foi du ser-
„ ment; c'est de vous représenter
„ tout ce qui est de l'intérêt de
„ votre service & du bien de vos
„ Sujets, toujours inséparable du
„ vôtre.

„ Quand il le fait, il vous en
„ donne au-contraire le témoigna-
„ ge le plus autentique, en remplis-
„ sant un devoir dont vous l'avez
„ chargé & dont aucune considéra-
„ tion particulière ne peut être ca-
„ pable de le détourner. Tels sont,
„ Sire, les principes qui dans tous
„ les tems, ont réglé les démarches
„ de votre Parlement.

„ Sujets soumis; mais Sujets fidè-
„ les, nous oserons toujours vous
„ présenter la vérité; & pardonnez
„ nous, Sire, si nous vous disons
„ qu'il est même des occasions où
„ la conscience peut exiger de nous
„ de faire céder l'obéissance actuelle

„ à cette obéissance primitive que
„ nous vous devons.

„ La vérification du dernier é-
„ dit, envoyé à votre Parlement,
„ nous a paru être une de celles,
„ où nous avions à balancer ces
„ deux obligations que le devoir
„ nous impose.

„ Mais rassurés par votre sages-
„ se, nous n'avons pu douter, que
„ pénétré de l'importance des ré-
„ flexions que nous mettrions sous
„ vos yeux, vous ne prissiez dés ce
„ moment les mesures les plus né-
„ cessaires pour prévenir les maux
„ que l'augmentation successive des
„ dettes de l'Etat en tems de paix
„ nous fait envisager.

„ Bien loin, Sire, d'en vouloir
„ contracter de nouvelles, vous vous
„ étiez promis en établissant le ving-
„ tième, d'éteindre une partie des
„ anciennes, année par année; &
„ vous faisiez espérer à vos Sujets
„ que vous les déchargeriez inces-
„ samment de cette imposition ri-
„ goureuse, en trouvant sur vos re-
„ venus ordinaires de quoi remplir
„ les vuës de prudence & d'arran-
„ gement que vous vous étiez pro-
„ posées : projet véritablement di-

gne

„ gne de votre bonté Royale."

„ Mais, Sire, les dépenſes an-
„ nuelles ſont portées au point, que
„ vos revenus ordinaires, augmen-
„ tés non ſeulement du produit de
„ preſque tous les impôts qui ont
„ eû lieu pendant la guerre, mais
„ même du vingtième pendant la
„ paix, ne peuvent y ſuffire.

„ C'est là, Sire, ce qui a dé-
„ terminé votre Parlement à nous
„ charger de vous ſupplier avec les in-
„ ſtances les plus reſpectueuſes, d'exa-
„ miner, ſi par le retranchement de
„ quelques dépenſes, il ne ſeroit pas
„ poſſible de favoriſer l'exécution
„ d'un projet, que l'intérêt de vo-
„ tre gloire, le bien de l'Etat &
„ l'amour de vos Sujets vous ont
„ inſpiré."

Ce discours me paroît un chef-d'œuvre de ſageſſe, d'éloquence, & de fermété: ces mots, Sujets ſoumis, mais Sujets fidèles, diſent beaucoup & préſentent un principe très-fecond & très-lumineux. L'idée entière de la conſtitution de la Monarchie Françoiſe eſt renfermée dans cette diſtinction également ſage & hardie entre les droits de l'obéiſſance actuelle & les droits de l'obéiſſan-

» primitive. M. le Chancelier répondit sur le champ:

„ Le Roi sera toujours disposé „ à recevoir favorablement les preu„ ves que son Parlement cherchera „ à lui donner de son zèle pour son „ service & le bien de son Etat.

„ Mais Sa Majesté ne peut re„ connoitre ces sentimens dans la „ manière dont il a procedé à l'en„ régistrement de son édit de créa„ tion de rentes viagères & de ren„ tes sur les postes.

„ Indépendamment des dé„ lais apportés à l'exécution de ses „ ordres réitérés, Sa Majesté a vu „ avec surprise, que dans les délibé„ rations qui ont été prises par le „ Parlement à l'occasion de l'enregis„ trement de cet édit, on y a trai„ té des objets qui sont étrangers, „ & discuté des matières dont il ne „ lui appartenoit pas de prendre „ connoissance.

„ L'intention de Sa Majesté „ est donc qu'il se renferme dans „ l'examen des édits qui lui sont „ envoyés, sans s'écarter des bornes „ de l'autorité qu'il veut bien lui con„ fier.

„ Sa Majesté desapprouve for-

„ mel-

„ mellement que ſon Parlement ait
„ cherché à faire entendre, que les
„ fonds provenans de l'impoſition
„ du vingtième étoient employés à
„ d'autres uſages qu'à celui auquel
„ Sa Majeſté les a originairement
„ deſtinés, comme s'il étoit permis
„ d'élever des doutes ſur la fidélité
„ des engagemens que Sa Majeſté
„ veut bien contracter.

„ La ſimple lecture de l'édit qui
„ ordonne l'établiſſement de la caiſſe
„ d'amortiſſement, les diſpoſitions
„ que Sa Majeſté a voulu qui y fuſ-
„ ſent inſérées, & leur exécution
„ par les paiemens faits publique-
„ ment jusqu'à ce jour, détruiſent
„ tout prétexte d'une allégation auſſi
„ peu méſurée, & à laquelle l'igno-
„ rance des faits pourroit ſeule ſer-
„ vir d'excuſe, s'il pouvoit y en
„ avoir dans une pareille circon-
„ ſtance.

„ Si la crainte que le nouvel em-
„ prunt ne donnât lieu à quelque
„ discrédit dans les finances, avoit
„ eu quelque réalité, n'étoit-il pas
„ du devoir de ſe ſervir de tout ce
„ qui pouvoit tendre à éclairer le
„ Public, & à le desabuſer d'une
„ idée ſi fauſſe? & la voie des re-

„ mon-

„ montrances & des repréſentations „ multipliées n'étoit pas celle que „ ce devoir auroit dû inſpirer.

„ Sa Majeſté compte, qu'à l'a„ venir ſon Parlement cherchera à „ lui prouver ſon zèle pour ſon „ ſervice par des témoignages dont „ elle ait lieu d'être contente & „ dont elle puiſſe lui marquer ſa ſa„ tisfaction."

Cette réponſe eſt telle qu'elle a dû être. Sur le rapport que M. de Maupeou en fit à la Cour, elle prit un parti véritablement digne d'elle.

Elle arrêta donc unanimement, „ qu'il ſeroit fait regître du discours „ de M. le prémier Préſident & de „ la réponſe du Roi, & que la Cour „ perſiſtant dans ſon arrêt d'enre„ gîtrement du 29. Mai & dans ſon „ arrêté particulier dudit jour, elle „ continueroit de donner audit Sei„ gneur Roi les mêmes preuves du „ zèle qui l'anime pour ſon ſervice „ & pour le bien de l'Etat, toutes „ les fois que ſon devoir & les cir„ conſtances le permettront. 19. Juin „ 1751.

Ces procedés du Parlement ſont bien différens de l'arrêt que le Sénat rendit en faveur d'Auguſte l'an

de

de Rome 728. Par cet arrêt, „ il „ lui accordoit l'affranchissement „ des liens de toutes les loix, afin „ qu'il ne fût jamais obligé ni de „ faire ce qu'il ne voudroit pas ni „ de ne point faire ce qu'il vou„ droit:" Privilége donné dans des tems tranquilles & qui auroit dû être refusé même dans des tems orageux où il auroit paru nécessaire; Privilége dont Auguste ne fit pas mauvais usage, mais dont ce stupide Sénat devoit prévoir que ses successeurs abuseroient cruellement.

QUELQUES Etrangers, peu au fait de la constitution de la Monarchie Françoise, ont dit & imprimé, que le Parlement de Paris n'étoit dans le fond qu'une Cour de justice. Qu'ils sachent, que des douze Parlemens de France il n'y en a pas un seul qui ne soit infiniment supérieur à quelque Cour de justice que ce soit.

QUAND j'ai dit, que l'excès du pouvoir étoit nuisible, je n'ai pas eu intention de parler de tous les autres Etats; j'ai parlé d'un païs, où il y a 3700. villes ou bourgs & vingtcinq millions d'habitans.

CCCCXLVII.

Il eſt dans le Nord un peuple ſage, dont j'oſe prédire la grandeur future. Si, fidelle à ſes principes, il continue à favoriſer le cultivateur, à encourager le négociant, à occuper l'ouvrier, à reſpecter le propriétaire, à être gouverné par un Roi honnête homme, ce peuple donnera le ton au Nord de l'Europe.

Quels progrès n'a-t-il pas fait dans le commerce, depuis qu'un François, homme de génie que de grands malheurs & de grandes affaires jettèrent ſur ſes bords, y porta l'eſprit de calcul, rétablit les anciennes compagnies, en conſeilla de nouvelles, créa une banque floriſſante, anima tout par ſes pertes & par ſes ſuccès?

Qu'on juge par ce trait des reſſources de ce païs. Un de ſes Rois eſſuie de longues guerres qui déſolent ſes Etats: un affreux incendie dévaſte ſa capitale: la peſte & la famine la dépeuplent: magnifique, libéral, actif, curieux, entreprenant, il voyage, bâtit, fait divers établiſſemens très-diſpendieux: il

crée des billets d'Etat auxquels les besoins des tems donnent le cours & le prix des monnoies: il entretient constamment de nombreuses armées de Terre, & ne néglige pas sa marine. Cependant il paie ses dettes, acquitte ses billets de monnoie, soulage ses Sujets, & laisse en mourant trente millions de livres à son successeur. C'étoit un Roi!

SON Petit-Fils ne donnera-t-il pas les derniers coups de pinceau à la gloire de sa nation, lui qui a toutes les vertus de son Ayeul, & à la place de ses défauts, d'autres vertus?

QUAND je vois un Ministre de finances se livrer à ces minuties qui sont du ressort des petits esprits, je lui dirois volontiers; moins de timidité, moins de lenteur; laissez ces détails à votre Sécrétaire: qu'il vole terre à terre, c'est à vous de prendre l'essor. Un ruisseau vous arrête, & vous avez des fleuves à franchir: la moindre difficulté vous effraie, vous qui au bord d'un précipice devez en mesurer des yeux la profondeur sans effroi.

CCCCXLVIII.

UN homme en place, jaloux de sa

commerce & les finances; en deux mots, homme aimable, Miniſtre borné; eſprit indécis, cœur foible; voilà le Cardinal de Fleuri, trop eſtimé des Etrangers pour mériter de l'être des François.

Le Duc de Bourgogne dit à l'Abbé de Choiſi qui travailloit à l'hiſtoire de Charles VI. „ Comment vous „ y prendrez-vous pour dire que „ ce Roi étoit fou: Monſeigneur, „ répondit ſur le champ l'Abbé, je „ dirai qu'il étoit fou. La ſeule „ vertu diſtingue les hommes dès „ qu'ils ſont morts."

CCCCLVII

L'homme n'eſt jamais malheureux que par ennui.

Je retrancherois volontiers de mon exiſtence tous le momens où je m'ennuie; & en ce cas ma vie ſeroit abrégée des trois quarts & demi.

On dit que la vie eſt courte: ſi cela étoit, les jours ſeroient-ils ſi longs?

Un ſiècle de vie ſans ennui ne ſeroit qu'un moment: ce ſeroit la vie la plus courte & la plus heureuſe.

Qu'est-

Qu'est-ce que s'ennuyer? s'appercevoir que l'on vit. Qu'est-ce qu'être heureux? ne s'appercevoir pas qu'on existe.

De l'uniformité naît l'ennui, de l'ennui la réflexion, de la réflexion le dégoût de notre existence, de ce dégoût un malheur qui les abrège tous.

Le plus grand bonheur possible vaut lui seul tous les autres bonheurs : un homme seroit donc parfaitement heureux dont tous les plaisirs quelconques qui lui sont destinés viendroient se rassembler, fondre en un seul. Il ne s'ensuit pas de-là, que le plus grand malheur fût la réunion de la somme des ennuis en un seul point : tous ces ennuis pris ensemble suspendroient les facultés de l'ame, & ne produiroient vraisemblablement qu'un instant de sommeil accablant.

CCCCLVIII.

On peut flatter ceux qu'on méprise, parce qu'on peut les croire dupes : on ne flatte jamais ceux qu'on estime, parce que l'estime respecte, & que la flatterie se joue.

CCCCLIX.

Soyez toujours modeste, jamais humble. La modestie rend estimable dans la prospérité ; l'humilité rend méprisable même dans le revers.

CCCCLX.

Un Ministre étranger insinuoit au Roi de Prusse qu'il ne devroit pas suivre les conseils d'une certaine Puissance : „ Des conseils! répondit le Roi : „ dites à votre maître, que „ le seul Conseiller du Roi de Prus„ se est l'Electeur de Brandebourg." Il n'est pas surprenant qu'un Prince qui parle sur ce ton-là, n'ait ni Cour ni Conseil : trop grand pour avoir besoin d'un vain faste, trop sage pour recourir à la sagesse d'autrui. Ce Roi appartient à tous les peuples & à tous les âges.

CCCCLXI.

Les Romains dont on nous vante tant la sagesse, avoient une maxime singulière; il ne faut au peuple, disoient-ils, que du pain & des jeux; & en conséquence ils distribuoient gratis du blé à tous les pauvres &

leur

leur donnoient de magnifiques ſpectacles: qu'en arriva-t-il? que le nombre des pauvres augmenta tous les jours, & que les terres reſtèrent en friche.

CCCCLXII.

Tout homme, qui s'informe du produit d'un poſte honorable avant que de l'accepter, ne le remplira qu'en Banquier.

CCCCLXIII.

Le cultivateur doit toujours être le principal objet des calculs; il eſt le fondement ſur lequel porte la machine immenſe de l'Etat, parce que de vingt portions d'habitans il y en a ſeize de cultivateurs.

CCCCLXIV.

Il n'y a nul inconvénient, qu'un Etat ſe doive à lui-même, c'eſt la main gauche qui doit & qui rend à la droite. Mais il faut que la dette ſoit ſure, que le paiement ſoit exact, ſans quoi la main droite ſe ſèche.

CCCCLXV.

On permet, on autoriſe grand nombre de ces petits établiſſemens,

qui assurent aux veuves & aux enfans des rentes viagères, & autres avantages qui devroient être le fruit du travail; & il est encore à prouver, que ces établissemens soient aussi utiles à l'Etat qu'ils paroissent l'être à quelques Particuliers. On devroit, une fois pour toutes, examiner s'ils n'éteignent pas l'industrie, s'ils ne jettent pas dans cette indifférence mortelle au commerce, s'ils ne favorisent pas l'esprit d'oisiveté.

Les calculs découvrent bien des vérités: mais ils ne découvrent point l'usage qu'on en doit faire: il faut que l'homme d'Etat juge des resultats que lui administre l'Arithméticien.

Dans les remontrances du 21. Mai, le Parlement de Paris a détaillé avec beaucoup de sens & de force les inconvéniens des rentes viagères. „ Ceux, dit-il, qui se laissent „ séduire par le désir de vivre dans „ une plus grande aisance, s'empressent d'acquérir de ces rentes. „ Les uns qui pourroient donner „ des Sujets à l'Etat, se mettent „ dans l'impossibilité de s'établir, „ n'aïant plus aucun Bien solide à „ laisser à leur postérité. Les au-

„ tres

„ tres éteignent dans leur cœur la
„ tendresse qu'ils doivent à leurs en-
„ fans, sacrifient leur fonds pour
„ accroitre leur revenu, & ruïnent
„ leurs familles & leurs héritiers.
„ Offrir aux Sujets des Biens qui
„ disparoissent avec ceux qui les
„ possèdent, n'est-ce pas les invi-
„ ter en quelque sorte à renoncer à
„ tous les sentimens de la nature,
„ & à vouloir que tout périsse avec
„ eux?" On est fort, quand on a
le Parlement de Paris pour soi.

CCCCLXVI.

Un Anglois prétend, que, toute déduction faite, l'Angleterre paie à la Norvège cent-trente-mille Guinées. Il feroit plus aisé à la Norvège d'augmenter ce tribut annuël qu'à l'Angleterre de le diminuër.

CCCCLXVII.

Tel passe pour mauvais Ministre à qui l'on n'a à objecter que de n'avoir pas su n'être pas vertueux.

Comme il est aisé de s'élever quand on est peu délicat sur le choix des moyens, de même il est aisé de faire les plus grandes choses avec le secours de l'intrigue & du crime.

CCCCLXVIII.

M. le Baron de Barr croit, que : seul moyen de rendre tous les euples heureux, ce feroit d'établir ar tout le gouvernement d'Angle- :rr.. Et précifement rien ne les .ndr it plus malheureux. Le gou- ern ment d'Angleterre n'eit bon ue pour des têtes Angloifes. Pour amener les hommes à une conftitu- on uniforme, il faudroit ramener :ur génie, leur caractère à l'unifor- nité. Il y a des païs faits pour la berté; il y en a pour l'efclavage, : il feroit auffi furprenant que l'Em- ire de Perfe goutât un gouverne- ient libre, qu'il le feroit que la Ré- ublique de Suède rentrât dans la :rvitude.

CCCCLXIX.

Vous avez deux-cent mille pau- res: ne les envoyez point à l'Etran- er, mais faites que l'Etranger les ourriffe. Occupez les à des manu- ictures dont vous tranfporterez le roduit dans les Etats voifins. Ces auvres qui vous font à préfent à harge, feront votre plus riche re- enu.

CCCCLXX.

CCCCLXX.

ACCABLEZ de droits l'entrée des marchandiſes étrangères, & libérez de tout droit la ſortie des vôtres : maxime goûtée en tout païs, & pratiquée ſeulement en Angleterre.

CCCCLXXI.

ON confie à Euphémon un département des plus importans du Royaume; Euphémon eſt capable, & j'en ſuis bien aiſe : mais Euphémon eſt le plus capable, & c'eſt ce qui me pique.

CCCCLXXII.

RICCOBONI a parlé de tous les théatres, & n'a pas dit un mot du théatre Danois : à quoi attribuër cette omiſſion ? eſt ce ignorance ? il mérite d'être connu : eſt-ce mépris ? connu, il ne peut être mépriſé. J'y vais ſuppléer.

LA Comédie Danoiſe doit ſa naiſſance & ſes progrès à M. le Baron Holberg : ce ſavant & bel eſprit a tiré de ſa veine féconde ſept à huit volumes de poëmes dramatiques : ſa manière eſt exacte, ſèche, naturel-

 le,

le, au-moins à en juger par la traduction Allemande : toujours aussi correct que Térence, aussi plaisant quelquefois que Plaute : la lecture des comiques François d'aujourd'hui ne l'a point gâté : point de froids dialogues, point de scènes métaphisiques, point de sentimens quintessenciés. Il est plus aisé à un Etranger de dire ce qu'il n'est pas que de deviner ce qu'il est. Parmi ses compatriotes, les délicats, les gourmets lui reprochent des plaisanteries trop basses & la profusion de ce gros sel qui ne pique que le palais du peuple ; ils disent que M. Holberg n'a pas le ton de la bonne compagnie, qu'il ne choisit que le bas & le trivial des mœurs, qu'il auroit dû faire des ridicules brillans l'objet de ses bons mots, qu'il auroit pu trouver dans le grand monde des personnages, des caractères, des travers plus intéressans : enfin ils le comparent à ces peintres qui expriment bien la nature, mais qui n'ont point étudié la belle. Ces reproches sont exagérés. M. le Professeur Holberg mérite de l'indulgence, en ce qu'il est non seulement le père du théatre, mais encore en ce qu'il n'a

n'a point de ſucceſſeur, ſans compter qu'il eſt le prémier homme de collége qui ait donné des comédies eſtimables. Melampe, l'Honnête Ambition, la Capricieuſe, Henri & Perrine ne ſont point des farces: on traduit tous les jours en François des pièces Angloiſes qui ne les valent pas: cet Auteur auroit ſans doute excellé dans le haut comique, ſi ſon parterre lui avoit permis de ſe livrer à ſon goût; c'eſt ce parterre qui lui a arraché le Potier d'étaim Politique, Plutus & Ulyſſe.

Ce théatre pourroit être aiſément perfectionné: il faudroit d'abord proſcrire toutes le farces Françoiſes que des traducteurs mettent laborieuſement en Danois, à dix écus la pièce: il y a dans tout païs de l'eſprit de reſte pour faire de bonnes farces: qu'eſt-il donc beſoin d'en traduire? on devroit être d'une délicateſſe extrême ſur le choix des pièces traduites: en ce genre, le répertoire ne devroit offrir que des chefs-d'œuvre: la bonne économie veut qu'en fait de plaiſirs, on ne tire rien de l'Etranger qui ne ſoit excellent, parfait. Un théatre ne doit

qu'il l'est infiniment plus de se soutenir en vers, sans compter que le mécanisme de la poésie y paroît ridicule dans la bouche de gens qui doivent parler naturellement, simplement, sans apprêt.

Les Acteurs sont aussi bons que les pièces qu'ils jouent. Comme en Dannemarc le mêtier de Comédien n'est flêtri ni par les loix, ni par la religion, ni par les mœurs, cette profession est exercée par des jeunes gens qui la plupart ont fait leurs études, ont de l'intelligence & de l'acquis. En France, les Comédiens sont méprisés du peuple & caressés des grands : en Dannemarc ils ne sont pas, à la vérité, caressés des grands, mais aussi ils ne sont pas méprisés du peuple. Il feroit à souhaiter, pour la perfection du théâtre, qu'ils pussent voir le grand monde; ils l'apprendroient bientôt, & l'amuseroient en le copiant. Leur Arlequin n'est pas mauvais : un tour à Paris le formeroit. Leur petit maître est tel qu'il le faut dans un païs où il n'y en a que de manqués.

Quant aux Actrices, elles sont moins belles que jolies, plus jolies qu'aimables; plus aimables que bon-

nes.

nes. Le Public eſt partagé entre Mademoiſelle Thilo & Mademoiſelle Materne: l'une eſt plus applaudie, l'autre plus aimée. Paris trouveroit la prémière un morceau bien friand.

Quelques-uns ſe plaignent que les Comédiens manquent de goût dans leurs habits: ce reproche peut tomber avec plus de juſtice ſur les Comédiennes. Oui, je le dirai, duſſai-je paſſer pour peu civil; elles ſe parent ſans élégance, elles ſe mettent ſans imagination. Le théatre qui devroit donner le ton aux modes, les reçoit de la Cour, la Cour les reçoit de la ville, la ville les tient de Hambourg qui les tire de Paris, de Berlin, de Dreſde, d'Hanovre, & qui les gâte toutes en les mêlant toutes avec cet eſprit que donne l'air épais du commerce.

Il me ſemble que les Directeurs ne ſongent pas aſſez à ſe procurer de nouveaux Sujets: jamais aucune débutante; jamais de nouvel Acteur; c'eſt pourtant le ſeul moyen d'établir ſolidement le théatre & de tenir en haleine la curioſité du Public.

Les appointemens des Acteurs ne ſont pas fort conſidérables, &

 ceux

ceux des Actrices ne font proportionnés ni à leurs talens ni à leur fageffe.

La falle du fpectacle eft conftruite avec intelligence, les loges font diftribuées avec économie, les machines faites avec beaucoup de dépenfe & de fimplicité. Le théatre eft prefque auffi grand que le parterre, ce qui eft un défaut fenfible. On dit que la mufique de l'orcheftre eft fort bonne; je ne fai, mais les entr'actes font fi longs, qu'elle m'a toujours confidérablement ennuyé.

Cette troupe a fes directeurs: ne vaudroit il pas mieux qu'elle fe dirigeât elle-même, & qu'elle eût comme en France pour Supérieurs Meffieurs les gentils-hommes de la chambre?

Rien de ce qui tend à la perfection des fpectacles & des arts ne fauroit être indifférent au bien public; & je voudrois que le Dannemarc qui fe diftingue en tant de chofes, fe diftinguât en tout.

Il y a à Copenhague une troupe de Comédiens François; elle eft penfionnée du Roi. Il feroit très-aifé de prendre des arrangemens qui la

met-

mettroient en état de représenter toutes les bonnes pièces, & de les bien représenter.

CCCCLXXIII.

On est impoli parce qu'on ne sait pas son monde; on est trop poli par la même raison.

L'impolitesse la plus fatiguante est celle qui vient d'un excès de politesse.

Les manières les plus agréables, les plus engageantes, les plus gracieuses ne sont que des façons, si le cœur n'est pas poli.

CCCCLXXIV.

„ Je n'aime point que les choses
„ aillent si uniment: cela ne con-
„ vient point à mon esprit romanes-
„ que: je suis pour les évènemens:
„ heureux ou malheureux, tristes
„ ou agréables, il m'en faut. Je me
„ couche content, pourvu que je
„ le sois de la gazette."

L'Anglois qui me tenoit ce propos, voyageoit depuis dix ans pour voir des hommes & n'avoit encore vu que des faits.

CCCCLXXV.

Un homme me disoit: Tous mes enfans ont de l'imagination & des sentimens ; parce que je ne les fais que dans ces momens rapides où je suis tout esprit, tout cœur, & où ma femme est à l'unisson.

CCCCLXXVI.

On peut aimer la société & passer néanmoins l'Eté dans un païs où il n'y en a pas même en Hiver. Il y a des ames indolentes qui tombent sans s'en appercevoir dans un état passif, & à qui il en coûte moins de s'ennuyer encore où elles se sont déjà ennuyées, que d'aller chercher du plaisir ailleurs.

CCCCLXXVII.

Si la presse étoit plus libre à Paris, Paris feroit un commerce de librairie, qui rendroit l'Europe plus éclairée & la France plus riche. Il est bien triste pour un François de voir la Hollande s'enrichir exclusivement de l'esprit de la France.

CCCCLXXVIII.

Il seroit aujourd'hui facile à un

Prince d'acquérir en deux ans vingt-mille Sujets. Le moyen eſt ſûr, ſimple, aiſé : mais je ne le dirois pas pour l'Empire de Ruſſie. Cependant, pour qu'on ne me prenne pas pour un faiſeur de projets, j'ajouterai qu'il n'eſt pas nouveau.

CCCCLXXIX.

On a fait à Copenhague un établiſſement qui devroit être imité dans toutes les capitales.

Comme l'amour de l'honneur ſurvit à la perte de l'honneur, les remords, qui ſont les derniers ſoupirs de la vertu mourante, vengeoient quelquefois cruellement la vertu outragée : une mère coupable étoit tentée d'immoler au reſpect humain un fruit innocent. Le Roi prévint ce desordre par un réglement, que lui inſpira cette humanité éclairée qui marche à la tête de toutes ſes loix. Une honte criminelle ne détruit plus l'ouvrage de la volupté ; une vierge imprudente peut perdre ſon innocence, ſans que l'Etat craigne de perdre un citoyen : un azile, couvert des ombres de la nuit, s'ouvre à ſa timide fragilité ; la certitude d'un ſécret impénétrable gui-

de ſes pas tremblans : le petit ci-toyen naît auſſi miſtérieuſement qu'il a été conçu : à ſon ſouris, on diroit qu'il remercie l'amour de lui avoir donné l'exiſtence, & l'humanité de la lui avoir conſervée : un Poëte peindroit le génie du Dannemarc qui applaudit, bat des ailes, & ſemble eſſuyer ſes pleurs en l'adoptant.

CCCCLXXX.

COMMENT ſe peut-il qu'un homme aimable en particulier ſoit ſi ſouvent un homme ridicule en public?

CCCCLXXXI.

LA baſſeſſe eſt ſouvent le principe de la grandeur. L'un parvient parce qu'il ſait ſe courber, l'autre parce qu'il ſait mentir; celui-ci parce qu'il ſe deshonore à propos; celui-là parce qu'il trahit ſon ami; mais le moyen le plus ſûr de monter auſſi haut qu'Albéroni, c'eſt d'offrir comme lui des ragouts de champignons au Duc de Vendôme, & il y a partout des Vendômes.

CCCCLXXXII.

UN Roi fainéant abandonne le ſoin

ſoin des affaires courantes & des affaires extraordinaires. Un Roi d'un génie médiocre s'amuſe à faire lui-même ou le Miniſtre ou le Commis, quand il s'agit de s'occuper à faire le maître.

CCCCLXXXIII.

Un Etat eſt perdu quand ce qu'on y appelloit devoir eſt appellé vertu.

L'Amour de la patrie eſt éteint dés qu'il commence à devenir un objet de loüange.

CCCCLXXXIV.

Quand les eſprits s'élèvent, il n'eſt pas poſſible que le ſiècle baiſſe.

L'Europe verra peut-être des ſiècles de mauvais goût : elle n'en reverra jamais de barbarie : l'invention de l'imprimerie y a mis ordre.

CCCCLXXXV.

Le gouvernement de Berne eſt démocratique de droit, & ariſtocratique de fait. Un jour il s'élevera dans cette République un homme de tête, qui réunira en ſa perſonne toute la puiſſance ſouveraine, en délivrant le païs de Vaud de la tirannie des Baillifs, en humiliant les

ſix

six familles régnantes, en associant aux prémiers emplois ce qu'on appelle à Berne les petits bourgeois, en pillant cet immense trésor, fruit de la parsimonie de plusieurs siècles.

Les forces du Canton de Berne réunies sous un Chef habile, peuvent tenir tête à tous les autres Cantons. Tous les Cantons sont donc intéressés à faire rentrer cette République dans sa constitution primitive, comme la plus propre à les garantir des entreprises de l'ambition.

La Suisse n'a rien à craindre que de Berne: mais Berne a tout à craindre de son aristocratie.

La France, l'Autriche, la Savoie sont, dit-on, intéressées à maintenir la liberté de cette République fédérative: cela est vrai; mais l'Europe peut se trouver dans mille circonstances, qui en occupant ces puissances, permettront aux Suisses de perdre leur liberté de la même manière qu'ils l'ont acquise.

CCCCLXXXVI.

Isabelle de Castille sentit de bonne heure combien il importe aux Princes de n'être pas pénétrés: elle s'in-

s'interdit absolument le plus leger indice de foiblesse : elle ne vouloit pas passer pour une femme forte; elle eut voulu qu'on oubliât qu'elle étoit femme. Quoique d'un tempérament tendre & voluptueux, elle conservoit dans les bras de Ferdinand, & pour parler avec Montaigne, à la barbe des commodités maritales, une dédaigneuse gravité, un noble desintéressement, une fière indifférence. Quoique d'une constitution foible & délicate, il ne lui échappoit pas le moindre signe de sensibilité en ces momens dont la vivacité des douleurs nées d'une féconde jouïssance fait des siècles. Qu'il falloit être ambitieuse, pour donner à la politique la force de vaincre la nature, en résistant également & à la douleur & au plaisir!

CCCCLXXXVII.

Les Courtisans sont si portés à prêter de belles réponses au Prince, que leur silence sur son esprit est la preuve la plus complette de sa stupidité.

Les bons mots du Prince gagnent beaucoup à passer par la bouche des Courtisans : en les rendant au Public,

blic, ils leur donnent une certaine rondeur, qui leur manquoit à leur naiſſance. Il n'eſt pas vraiſemblable que tous ces traits qu'on attribuë à Louïs XIV. ſoient partis avec ce feu, avec ces graces qui charment: A meſure qu'on les a répétés, ils ont été embellis, placés, arrondis, & peut-être même un peu gâtés, car ces antithèſes, cette ſimétrie, cette ſcrupuleuſe juſteſſe juſques dans les ſaillies, ſont plus d'un bel esprit que d'un Roi.

Un bon mot étend plus la réputation d'un Prince qu'un magnifique palais; il faut que la curioſité de l'Etranger vienne chercher le palais, au-lieu que le bon mot vole à l'inſtant dans toute l'Europe & va chercher l'Etranger: le palais eſt détruit par le tems, au-lieu que le bon mot eſt conſervé par l'hiſtoire: le palais doit ſes beautés à celui qui en a donné le plan; & le bon mot appartient à celui qui l'a dit.

Les paroles d'un Roi, toutes les fois que c'eſt le Roi qui parle, doivent être des traits de génie, de grandeur, ou de ſageſſe, des traits lumineux qui enlèvent, qui frappent ou qui perſuadent.

Les paroles d'un Roi, toutes les fois que c'est l'homme qui parle, doivent être des traits d'humanité, d'esprit, ou de sentiment, des traits qui donnent une haute idée de la bonté de son cœur ou de la vivacité de son imagination.

On a vu des Rois pédans: on en a vu de petits maîtres.

Le pédantisme de la Royauté consiste à parler & à agir en Roi, lorsqu'il faudroit parler & agir en homme; à préférer toujours le magnifique à l'élégant, & les dépenses fastueuses d'un luxe bruyant aux dépenses modestes d'un goût délicat; à représenter toujours & à ne se montrer jamais; à se respecter soi-même au point de se croire un Etre fort considérable dans ce monde; à exiger de sa Cour qu'elle s'amuse avec gravité, qu'elle rie avec respect, qu'elle copie avec exactitude, qu'elle soit sans murmure victime de l'étiquette, martire de l'uniformité; à se monter péniblement sur le ton décemment ennuyeux des délibérations & des ordonnances dans ces entretiens où doit régner la liberté, la confiance, l'enjoument, où il s'agit d'être homme de société & non homme d'Etat,

& où le plus respecté est toujours le moins aimable.

La petite maitrise de la Royauté consiste à traiter sérieusement les bagatelles & légèrement les grandes affaires ; à se piquer puérilement de graces, de talens aimables, de bel esprit ; à se prévaloir de son rang pour mettre en vogue des fantaisies, pour accréditer des ridicules, pour répandre des travers singuliers & favoris ; à composer son air, à étudier ses manières, à préparer ses saillies ; à préférer dans les édifices le joli au beau, le colifichet au grand, le bizare au régulier, dans ses entreprises le brillant au solide, le beau au bon, le miraculeux à l'utile, & dans ses plaisirs le raffiné au délicat, l'éblouïssant à l'agréable, le singulier au simple; enfin à vouloir passer dans sa Cour pour le modèle du bon ton, pour le Héros de la galanterie, pour le Dieu de la mode.

CCCCLXXXVIII.

La prémiére réflexion conduit les hommes au plaisir; c'est la seconde réflexion qui y conduit les femmes: demandez-le à celles qui sont ingénues.

CCCCLXXXIX.

CCCCLXXXIX.

APPRENEZ à discerner les esprits : tel est propre à l'intrigue qui ne l'est point à la négociation, le Cardinal Dubois, par exemple.

CCCCXC.

DEMOPHILE passe pour être incapable de rien : placez-le, il sera capable de tout.

CCCCXCI.

LES circonstances dévelopent les hommes : c'est au Prince à juger lesquels il faut donner à déveloper aux circonstances :

C'est créer les talens que savoir les placer.

CCCCXCII.

UN Etranger, arrivant à Paris, fut fort surpris d'apprendre, que Corneille n'est pas Ministre d'Etat. Apparemment que cet Etranger s'imaginoit qu'il s'agitoit des affaires dignes du grand Corneille dans le Conseil de Louïs le grand : cette ame ambitieuse, hardie, sublime, n'auroit peut-être pas trouvé deux

affaires à ſon niveau dans le cours du plus long miniſtère : il eût presque toujours mal opiné, parce qu'il eût toujours opiné en grand homme: li eût brillé parmi les Romains à la tête du Sénat, où il eût pu régler le ſort des Peuples & des Rois: il eût été ridicule dans le Conſeil de France, où il auroit toujours été au de-là du vrai, à moins qu'il n'eût empreint aux plus petits objets la grandeur de ſon ame, ſuivant ſa deviſe:

Et mihi res, non me rebus ſubmittere conor.

Les grandes affaires demandent du génie & de la probité: Corneille en auroit eu trop pour les petites

Ceux qui ne voient dans Corneille que le Poëte & à qui le grand Politique échappe, je les renvoie au Maréchal de Grammont, qui prétendoit que ſes œuvres devroient être le bréviaire des Rois; à M. de Louvois, qui diſoit que pour juger la Tragédie d'Othon, il faudroit un parterre composé de Miniſtres d'Etat; à M. de Turenne qui, à l'ouïe de cette belle ſcène entre Sertorius & Pompée, s'écria pluſieurs fois : „ où

„ Cor-

„ Corneille en a-t-il tant appris?

Il feroit bien étrange, qu'un homme qui a ſi bien fait parler Photin & Achillas, Maximien & Cinna, ne ſût pas délibérer ſur une affaire propoſée, & que celui qui a dreſſé le plan de la Tragédie d'Héraclius fût incapable de dreſſer le plan d'un mémoire politique.

Tacite & Corneille ſont les deux Auteurs qui ont vu le plus loin dans les abîmes du cœur humain: il n'eſt peut-être point de maxime de politique qui leur ait échappé: ils ont tout démélé, tout approfondi, tout déviné. Deux de leurs pages diſent plus que tous les teſtamens de la Hoguette, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, & de Louvois.

CCCCXCIII.

Un préjugé généralement reçu, c'eſt que les gens de lettres ne ſont bons qu'à faire des livres; comme ſi ceux qui ſe ſont le plus appliqués à perfectionner leur raiſon, s'étoient par-là même rendus incapables des emplois qui demandent le plus de raiſon, comme ſi pour exceller dans les affaires, il ne falloit qu'une ſorte d'eſprit, comme ſi le goût des

arts, le favoir, le talent de la parole étoient incompatibles avec la fcience de la politique.

Il feroit aifé de prouver, que les Princes, que les Miniftres qui ont le mieux gouverné, ont été les plus éclairés: Xénophon, Annibal, Céfar, Ciceron, Augufte, Mécène, Pline, Antonin, Marc-Aurèle, Julien, Charlemagne, l'Hopital, Richelieu, Prior, Bollinbroke, Dagueffeau, Ximenès ont groffi de leurs noms la lifte des grands hommes & celle des Auteurs.

M. de Polignac étoit-il moins habile Négociateur, pour être Philofophe & Poëte? & pour avoir fait des chofes qui méritent d'être lues, le Roi de Pruffe en a-t-il moins fait qui méritent d'être écrites?

Le Roi de Pruffe n'eft fupérieur à presque tous les Rois que par la fupériorité de fes connoiffances & de fes lumières. S'il étoit né fimple Particulier, il eft vraifemblable que ces mêmes talens qui le tirent de la foule des Princes, auroient contribué à le laiffer dans l'obfcurité d'un Sujet inconnu: s'il avoit été d'une naiffance à être remarqué, on auroit dit: voilà un jeune homme qui pour-

ra bien être un jour Préſident de l'Académie de Berlin ; le Miniſtre le plus habile auroit été le plus éloigné de déviner, que les mêmes qualités, qui le mettoient à la tête d'une ſociété littéraire, le mettoient à la tête des Conſeils, & à la tête des Armées.

L'ESPRIT des affaires & l'eſprit des lettres ſont ſi peu contradictoires, que parmi les Romains & les Grecs l'un ne marchoit jamais ſans l'autre.

LES Anciens ne ſavoient point le ſécret d'être grands hommes à demi.

AUJOURD'HUI les hommes en place ſe piquent d'avoir un goût du moins ſuperficiel pour les arts, & de n'avoir aucune notion de ces ſciences que doivent ignorer des gens de condition : qu'ils laiſſent le goût des arts aux Courtiſans, & qu'ils le remplacent par le goût de ces ſciences qui rendent l'eſprit moins brillant mais plus juſte, moins amuſant mais plus utile, moins leger mais plus ſolide.

QUE les Miniſtres qui ne ſavent pas lier la connoiſſance des lettres avec la connoiſſance des affaires, s'en prennent à la petiteſſe de leur ame.

Lisez Senèque; vous verrez un Philosophe chagrin, un moraliste outré, un bel esprit soigneux de sa parure jusqu'à la puérilité. Lisez l'histoire Romaine, vous verrez que cet homme qui savoit si bien arranger des paroles, savoit encore mieux régler les affaires de l'Empire. Ce fut Senèque qui gouverna le monde pendant les cinq prémières années de Neron; & suivant Trajan, peu de Rois approchent de ces prémières années. Que le règne de Senèque dût être sage pour mériter cet éloge du Prince le plus propre à honorer la nature humaine & à représenter la divine, pour me servir des termes d'un grand peintre!

CCCCXCIV.

Les talens ne sont bien protégés que par les talens; & il n'appartient qu'au Roi de Prusse d'admettre dans sa familiarité Maupertuis, Voltaire, Algarotti, & de dire, „ que les Savans & les beaux esprits „ s'élèvent à l'égal des Souverains." *Mémoires de Brandebourg*, 2. *Partie*.

Il est bien difficile de ne pas aimer les arts, quand on fait tant de choses dignes d'être célébrées par eux.

Car-

Carmen amat quisquis carmine digna facit.

CCCCXCV.

L'HABILE homme que l'inventeur du cérémonial des Cours ! Pour se rendre seul maître des affaires, il occupa le Prince de pompeuses bagatelles, régla ses heures, & fixa ses momens. A force de respects, & de distinctions, & de flatteries, & d'attention à créer des charges domestiques pour le soulager dans les besoins les plus naturels, il sembloit en vouloir faire un Automate, semblable à cette Reine „ qui ne maschoit rien, non qu'elle „ n'eût dents fortes & bonnes, non „ que ses viandes ne requissent ma-„ stication; mais telle étoit de sa „ Cour & coûtume & usaige. Les „ viandes prenoient ses Officiers, „ & noblement les lui maschoient, „ ayans le gosier doublé de satin „ cramoisi, & les dents d'yvoire bel „ & blanc : moyennant lesquelles „ quand ils avoient bien à point „ masché ses viandes, ils les lui „ couloient par un embut d'or fin „ jusque dedans l'estomach : par

„ même raiſon nous fut dit qu'elle
„ ne fiantoit ſinon par procuration."
Voyez Rabelais, Liv. V. Chap. 13.

CCCCXCVI.

Une femme qui prendra conſeil de ſon tempérament préférera toujours à un homme d'eſprit un homme qui n'a pas ſon eſprit dans ſa tête.

CCCCXCVII.

Si la métempſicoſe étoit généralement crue en Europe, ſi l'on nous diſoit bien dés l'enfance que nous avons exiſté, nous nous rappellerions inſenſiblement qu'en effet nous avons été, & peut-être nous remettrions-nous les principales circonſtances de nos différentes exiſtences antérieures : en France, on imprimeroit des livres intitulés de bonne foi : mes mémoires depuis l'an 300. jusqu'à l'année 2000.

CCCCXCVIII.

Tel homme eſt irrégulier dans ſa conduite uniquement parce que ſa poſition ne lui permet pas même les plats plaiſirs du mariage.

CCCCXCIX.

M. de Fontenelle a dit : le naïf eſt une nuance du bas : la Fontaine auroit dit : le naïf eſt le ſublime du naturel.

CCCCC.

Si le Chevalier Tailord avoit un peu de l'eſprit philoſophe de M. Diderot, ce ſeroit ſans contredit l'homme le plus propre à nous donner de bons mémoires ſur l'origine des connoiſſances humaines.

CCCCCI.

Il ne ſeroit peut-être pas difficile de démontrer, que le ſyſtème actuël de la Ruſſie touchant la garantie de la conſtitution préſente de Suède, n'a tout-au-plus qu'une bonté de circonſtances. Permettez à la Suède de courir à l'eſclavage, vous la détruirez par elle-même : en lui conſervant la liberté, vous lui rendrez inſenſiblement tous les avantages que le deſpotisme lui avoit ôté.

CCCCCII.

La conſtitution de Suède eſt ad-

mirable : le pouvoir du Roi eſt borné par le Sénat ; le pouvoir du Sénat eſt borné par la Diette. Le Roi n'eſt pas aſſez riche pour corrompre, la Nobleſſe aſſez puiſſante pour opprimer, le peuple aſſez fort pour desobéir. Le Prince eſt enchaîné par ſes ſermens, les Nobles par les loix, le peuple par ſes intérêts. Les trois pouvoirs y ſont judicieuſement diſtribués : la Diette fait les loix, le Sénat les conſerve, le Roi les exécute.

Quelques-uns n'eſtiment pas la conſtitution de Suède ; ils prennent pour vice de conſtitution ce qui n'eſt que défaut accidentel de gouvernement : ils n'y voient que des partis, & ils ne voient pas dans ces partis la liberté : leurs yeux ſont ouverts ſur les abus, & fermés ſur les avantages.

Et il faut bien que le gouvernement arbitraire ne ſoit pas fait pour la Suède, puisque trente ans de bonne adminiſtration & de liberté n'ont pas encore entièrement guéri toutes les plaies que ce gouvernement y avoit fait en quelques années.

CON-

CONCLUSION.

Vous voyez bien, ami lecteur, que mon épigraphe, que mon imprimeur a pris si mal à propos pour mon titre, n'est pas si ridicule qu'elle vous l'a paru d'abord.

Toutes ces réflexions sont détachées, parce qu'il n'est pas permis aux gens sujets aux migraines de penser de suite.

Je vous les ai présentées dans le même ordre qu'elles se sont offertes à mon esprit, pour m'épargner la peine de les arranger & le desagrément de n'y pas réussir.

Elles sont écrites avec assez de liberté, parce que j'ai cru qu'on pouvoit étendre au bon sens ce que le Roi sous lequel je vis, a dit du génie dans ce beau mot: JE NE VEUX POINT QUE LE GÉNIE SOIT CONTRAINT DANS MON PAÏS.

870135

J. G. Aspin
22.9.87
[ZAH.]

RAYS INN
LIBRARY